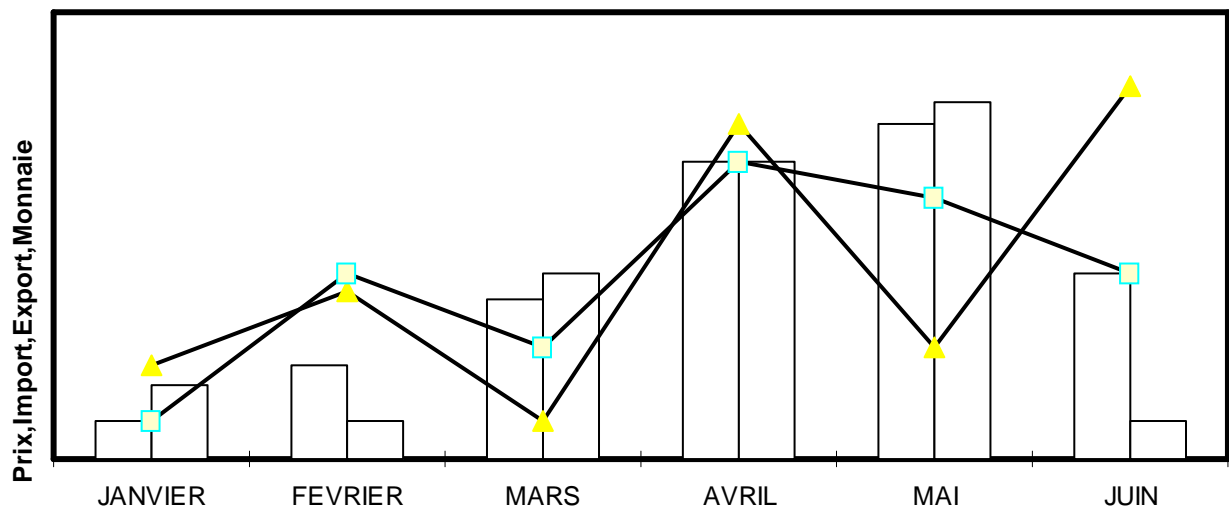


REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
UNITE - EGALITE - PAIX

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION
CHARGE DE LA PRIVATISATION

DIRECTION DE L'ECONOMIE

BULLETIN
D'INFORMATION ECONOMIQUE
DE L'ANNEE 2006



Publication : Direction de l'Economie

Adresse : Immeuble SARLAN Héron B.P 2535 Djibouti

Tél : (253) 35 28 01 / (253) 35 15 59 - Fax : (253) 35 28 02

Site Web : www.mefpp.org

S O M M A I R E

PARCOURS DE L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE 1977-2007

SYNTHESE

A- L'ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE AU 31 DECEMBRE 2006

I. Secteur Primaire

1. Secteur de la Pêche
2. Secteur de l'Elevage
3. Secteur de l'Agriculture

II. Secteur Secondaire

1. La production d'Eau courante
2. La production de l'Energie électrique

III. Secteur Tertiaire

1. Le transport maritime
2. Le transport aérien
3. Le transport routier
4. Le transport ferroviaire
5. Le tourisme
- 6- Les télécommunications.

IV. La création d'Activités et l'Emploi

1. Le secteur privé
2. L'Emploi

V. Les prix à la consommation

B- LE BUDGET DE L'ETAT AU 31 DECEMBRE 2006

1. Le Tableau des Opérations Financières de l'Etat
2. Le Programme des Investissements Publics

C- LA SITUATION MONETAIRE AU 31 DECEMBRE 2006

1. Evolution des Agrégats Monétaires
2. La Contrepartie de la Masse Monétaire

D- BALANCE DES PAIEMENTS

E- DETTE EXTERIEURE

F- PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009

G- DIVERS DOSSIERS

1. Secteur de l'Education
2. Secteur de la Santé
3. Situation financière des Etablissements Publics.

PARCOURS DE L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE 1977-2007

Lorsque le 27 juin 1977, le drapeau de la jeune République de Djibouti se mit à flotter, nombreux étaient ceux qui doutaient de la viabilité économique et politique de ce territoire qui a toujours été qualifié de simple comptoir économique.

En réponse à ces inquiétudes, des accords de coopération furent signés avec la France en 1977 générant une aide militaire et budgétaire.

Ainsi, Djibouti a hérité d'une économie de rente structurellement extravertie, centrée principalement sur la demande de services externes. L'économie est lourdement tributaire du secteur des services, qui compte pour 80% du Produit National Brut (PNB). Peu doté en ressources naturelles, Djibouti dispose néanmoins d'un riche potentiel en ressources halieutiques. L'économie nationale est caractérisée par un secteur primaire et industriel peu développé (respectivement 3% et 15% du PNB).

Pour autant, malgré ces contraintes naturelles, la République de Djibouti jouit d'atouts importants pour s'engager sur le chemin du développement économique : positionnement géostratégique, système économique libéral se traduisant par la liberté de commerce, la libre convertibilité de la monnaie à parité fixe avec le dollar US, un système bancaire moderne, libre transfert des capitaux et liberté d'établissement pour tout investisseur sans obligation de parrainage. Le pays est doté également d'infrastructures de transports et de télécommunications relativement performantes lui permettant de faire valoir sa place dans la compétition au niveau régional.

Conscient de ces atouts, les autorités ont mis en œuvre une stratégie ambitieuse de développement basée sur la modernisation des activités de services, notamment les infrastructures de transport, et l'amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité. Cette orientation s'inscrit dans le cadre d'une politique d'intégration économique régionale. Ainsi, Djibouti est membre du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA) et de l'Autorité InterGouvernementale pour le Développement (IGAD).

Depuis 2000, cette stratégie de développement s'est illustrée par un partenariat privilégié avec Dubaï avec la mise en concession du Port en juin 2000 et de l'Aéroport en 2002. La création d'une zone franche et la construction d'un terminal pétrolier en 2005 à Doraleh constituent le prolongement de ce partenariat.

A l'aube du trentième anniversaire de notre indépendance, la mise en chantier du terminal à conteneurs représente une étape décisive dans la nouvelle voie de développement économique empruntée par notre pays. Les perspectives amorcées par le méga projet de Doraleh sont déjà visibles à travers la construction d'infrastructures hôtelières, routières... et auront un effet multiplicateur sur les investissements directs étrangers et l'investissement privé local, créant ainsi les conditions propices pour la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois.

SYNTHESE

Conjoncture internationale et régionale

Etats-Unis

Après deux années (2004 et 2005) de croissance forte, l'économie américaine est rentrée dans une phase de ralentissement. Les premiers signaux de ce ralentissement émanant d'une croissance plus faible au second semestre 2006, d'un affaïssement des indicateurs conjoncturels et d'un retournement qui se confirme sur le marché de l'immobilier. Le PIB a ainsi ralenti à 2.6% en rythme annualisé au 2^{ème} semestre (contre 5.6% en premier semestre). Cette décélération provient de la baisse des dépenses de consommation en biens durables, de l'investissement résidentiel et des dépenses du gouvernement fédéral.

La cause majeure de ce retournement de tendance se situe au niveau du marché immobilier, tous les indicateurs d'activité dans le secteur résidentiel étant orientés à la baisse (ventes de maisons neuves, mises en chantier, confiance des professionnels) – sauf le stock de logements invendus qui malheureusement progresse très nettement. L'activité dans le secteur de la construction étant très influente sur l'économie américaine, les effets négatifs devraient se matérialiser via la consommation privée en empruntant deux canaux: le ralentissement de l'emploi et la baisse des effets de richesse immobilière.

A la différence de l'Europe (sauf au Royaume-Uni), les ménages des Etats-Unis ont la possibilité de renégocier leurs prêts en récupérant des liquidités, par extension des prêts gagés sur des biens mieux valorisés.

Les salaires horaires dans l'économie entière ont évolué, certes, sur un rythme assez élevé, environ 4% en glissement annuel, ce qui a pu dégager des marges de manoeuvre sur la consommation. Cependant, les nouvelles créations d'emplois ne sont plus aussi fortes depuis quelques mois, ce qui devrait modérer l'inflation salariale.

Zone asiatique

Les résultats de croissance sont mitigés sur le 2^{ème} semestre 2006 pour le **Japon**, le PIB progressant de seulement 2.2% sur un an, soit en dessous de la croissance potentielle. Toutefois, l'économie nippone a poursuivi son expansion sur un rythme modéré. Si les dépenses publiques sont restées sur une tendance baissière, la consommation privée a été bien soutenue par le recul du chômage sur les dernières années. D'une manière générale, la demande, intérieure ou extérieure (cette dernière étant soutenue notamment par un yen qui continue à se déprécier par rapport au dollar US et à l'euro), a contribué à une forte progression des profits des entreprises et à un investissement dynamique. Ces éléments ne se sont pour autant vraiment répercutés sur les salaires qui sont restés, comme les prix à la consommation, marqués par une croissance modérée.

La Chine a été caractérisée par une expansion rapide et régulière: le PIB a progressé de 10.9% en 2006. La production industrielle a affiché une hausse de presque 18% sur la même période et a été accompagné, comme c'est le cas depuis plusieurs années, d'investissements débridés (les investissements en capital fixe en progression de 30% par rapport à l'année 2005). Les autorités chinoises reconnaissent elles-mêmes que l'investissement en capital fixe est excessif, et les mesures prises en 2005 pour tempérer ce phénomène ont apparemment du mal à se concrétiser.

L'Inde avait entamé quant à elle 2006 sur les chapeaux de roue, avec des performances qu'on pourrait qualifier de "chinoises": +9.3% au 1er semestre et +8.5% au second. Réputée pour le dynamisme de ses services, l'Inde continue d'investir avec succès le champ industriel. La production industrielle a gagné plus de 12% sur un an et semble bénéficier des transferts de technologie du secteur des services. A l'inverse de la Chine, où les prix sont très réglementés, l'Inde connaît une forte inflation (+4.6% 2006, contre quelque 1.5% en Chine), ce qui défavorise largement les populations agricoles dont le revenu progresse moins vite que celui des habitants des zones urbaines.

L'Inde et la Chine, pour satisfaire leur demande en matières premières, ont investi et continuent d'investir en Afrique et notamment en Afrique subsaharienne, une zone relativement délaissée par les pays du Nord. Selon un rapport récent de la Banque mondiale, les investissements directs asiatiques en Afrique (en majorité chinois et indiens), bien qu'encore modestes, progressent très rapidement: entre 2000 et 2005, les échanges entre l'Asie et l'Afrique ont pratiquement doublé, alors que le commerce entre Europe et Afrique a diminué de moitié.

Zone Euro

Le PIB de la zone euro a connu une croissance relativement forte au 2ème semestre 2006 (+0.9% sur un trimestre, soit 2.2% en rythme annuel). C'est principalement en France, en Allemagne et en Espagne que la croissance s'est renforcée. L'investissement a fortement rebondi, mais la consommation privée, en particulier en Allemagne, s'est avérée décevante. Pour l'Allemagne, on peut néanmoins escompter un rattrapage à ce niveau sur la deuxième partie de l'année: la hausse de la TVA (de 16 à 19%) en janvier 2007 devrait en effet amener les consommateurs à anticiper sur leurs achats de l'année prochaine.

Une des interrogations majeures concerne la durabilité de cette reprise car la zone euro a été confrontée sur les dernières années à plusieurs reprises, mais celles-ci n'ont été que de courte durée. Certains indicateurs de confiance ont atteint leur sommet en juillet pour se rétracter ensuite, mais en restant à des niveaux qui demeurent dans ce que l'on appelle la "zone d'expansion". Dans les faits, cela se concrétise par une croissance soutenue sur l'année de 2006.

L'emploi dans la zone Euro a réagit plus fortement à la progression de l'activité à partir du 1er trimestre 2006, alors que jusque là, la baisse du

chômage (effective depuis la fin 2004 dans l'ensemble de la zone euro) semblait plus liée à des évolutions structurelles (démographiques ou législatives) que conjoncturelles. Pour autant, la progression des salaires est resté modérée (proche de 2% par an) et en tout cas inférieure à l'inflation, bien que celle-ci soit retombée à 1.8%. La BCE met toutefois en avant le risque de pressions à la hausse sur les salaires, principalement en Allemagne et en France (négociations salariales et échéances électorales de 2007), dans un contexte de croissance économique propice aux revendications salariales. Le mouvement de hausse des taux d'intérêts devrait ainsi se poursuivre, bien que l'évolution actuelle des prix du pétrole (en net repli depuis août) vienne un peu bouleverser les schémas de prévisions, pour 2007 en particulier.

Afrique Subsaharienne

L'Afrique subsaharienne quant à elle vit actuellement sa plus forte période d'expansion économique soutenue depuis le début des années 1970. Le taux de croissance pour 2006 était de 5,2%, soit la troisième année consécutive d'une progression du PIB dépassant les 5%. La poursuite de l'expansion économique à l'échelon mondial a favorisé une demande soutenue ainsi qu'une hausse des prix du pétrole et d'autres matières premières industrielles en provenance d'Afrique.

L'activité économique, particulièrement l'investissement a bénéficié de cadres macroéconomiques favorables. Malgré l'impact des prix élevés du pétrole, l'inflation a été généralement maîtrisée et les positions fiscales ne se sont détériorées que modestement. De plus, les réformes institutionnelles qui ont eu lieu dans les pays comme la RDC, le Cameroun, etc. au cours des dernières années ont créé un meilleur environnement des affaires bien que la facilité à faire des affaires en Afrique reste difficile.

Les perspectives semblent prometteuses pour 2007. Il est attendu que le PIB progresse autour de 6% pour toute l'Afrique subsaharienne. Les pays exportateurs de pétrole attendent une croissance autour de 10%, tandis que celle des pays importateurs de pétrole se stabilisera à 4,5%. L'inflation pour la région (Zimbabwe exclu) va certainement baisser davantage à 6%.

Conjoncture nationale

Au cours l'année 2006, la croissance de l'économie nationale est estimée à 4,5% contre 3,2% en 2005. Cette croissance a été soutenue par le niveau élevé des investissements dans le secteur privé qui est passé de 9,7% du PIB en 2005 à 22% en 2006. Une présentation succincte de l'évolution sectorielle de l'économie donne les résultats suivants.

Le secteur primaire a fortement bénéficié de la création du nouveau centre régional d'exportation du bétail. Ce centre a permis l'exportation de 287 325 têtes (bovins, petits ruminants et dromadaires) vers les pays de la péninsule arabique contre 39129 têtes en 2005.

Concernant **le secteur secondaire**, les deux principales entreprises publiques (ONED et EDD) ont connu une hausse de leurs activités. La production de l'eau potable a progressé de 7,6%, la consommation facturée s'est accrue de 2.7% et le nombre d'abonnés a augmenté de 5%.

De son côté, l'électricité de Djibouti a réalisé une production en légère hausse par rapport à l'année dernière (+1%), tandis que la consommation enregistre une hausse de 3.2% suite à l'augmentation du nombre d'abonnés qui est passé de 34 584 en 2005 à 36 186 abonnés en 2006.

Par ailleurs, **le secteur tertiaire** a enregistré dans l'ensemble des résultats relativement contrastés.

- Le trafic portuaire a connu une faible hausse de son volume d'activité. En effet, les importations n'ont progressé que de 1,5% par rapport à leur niveau de 2005, notamment en raison de la baisse des importations éthiopiennes de marchandises (-9%), malgré une hausse importante de 15% des importations d'hydrocarbures.
- Le transport aérien a affiché une augmentation de 10% du nombre des passagers alors que l'activité du fret a chuté de 95% et cela pour l'ensemble des compagnies régulières.
- Les mouvements de camions qui ont emprunté le corridor Djibouti-Ethiopie ont subi une diminution significative de 39%. Leur nombre est passé de 148 787 à 90 168 mouvements d'une année à l'autre.
- L'activité des télécommunications continue de présenter des résultats satisfaisants. Le nombre d'abonnés s'est accru aussi bien en téléphonie fixe (6,4%) , en connexion à l'Internet (+10%) que celui de cabines téléphoniques privés (+ 20%).
- Le secteur du tourisme a été marqué en 2006 par une forte progression du nombre de touristes ayant séjourné en République de Djibouti (soit 39 500 contre 30 250 touristes en 2005).

- Le secteur privé a connu 296 activités créées contre 146 cessations, soit une création nette de 150 activités au cours de l'année 2006, comparée à 44 activités créées en 2005. Les principaux secteurs créateurs ont été le secteur du BTP (44%), le secteur du commerce (28%) et celui des prestataires de services (22%).

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation se situe à 3,5% en 2006, soit le même niveau de celui constaté au cours de l'année 2005. Cette inflation résulte essentiellement du contexte international en raison de la structure de l'économie djiboutienne largement tributaire du commerce extérieur.

La masse monétaire qui s'établit à 113,610 milliards FD a progressé de 10,7% sous l'impulsion des dépôts en monnaie nationale qui ont augmenté de 44% ainsi que la monnaie fiduciaire qui s'est accrue de 14%. D'autre part, on note une baisse de 4,5% des dépôts en devises. En contrepartie, les avoirs extérieurs nets du système bancaire qui s'élèvent à 92, 335 milliards FD ont connu une hausse de 16%. Le crédit à l'Economie soit 24,682 milliards FD enregistre une légère hausse de 4,6% par rapport à l'année 2005.

Enfin, ce bulletin d'Information Economique contient trois dossiers relatifs à l'Education, la Santé et une analyse des comptes financiers des établissements publics.

A- L'Activité Economique Nationale au cours de l'année 2006

I- Secteur Primaire

I-1 Secteur de la Pêche

Le secteur de la pêche constitue au même titre que celui du sel, un des rares secteurs où la République de Djibouti détient un avantage comparatif. En effet, Djibouti dispose d'énormes potentialités sur ce secteur. Selon les estimations disponibles, les ressources halieutiques sont abondantes à Djibouti mais peu exploitées. Le potentiel pêchable autorisé est estimé à 48000 tonnes/an dont 5 000 tonnes sont considérées comme des ressources à haute valeur ajoutée pouvant être exportées et procurer des revenus importants pour les bénéficiaires.

Pour la période 2000-2006, la production annuelle a du mal à dépasser la barre de 1500 tonnes sauf exception pour l'année 2005 où elle a atteint les 1571 tonnes. Néanmoins, il est important de remarquer que même la performance réalisée sur cette année 2005 ne représente que 3,2% du potentiel exploitable.

Sur une production de 1300 tonnes en 2006 seulement 62,5 tonnes ont été exportées, soit 4,8% du potentiel exploité. En 2004, le Port de pêche est mis en concession dans le cadre du vaste programme de restructuration et privatisation des Entreprises Publiques initié au courant de l'année 1998.

A cet effet, la Gestion de port de pêche est concédée à une société privée connue sous l'appellation DMMI (Djibouti Maritime Management Investment) dont l'objectif ultime est d'optimiser et de dynamiser un secteur de la pêche souffrant de difficultés d'exploitation. (Cf. Décret n°2004-0027/PR/MEFPP).

1-1 Production nationale

Tableau 1. La production Nationale sur la période 2000-2006

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Production	761	806	840	821	850	1571	1300
Variation		6%	4%	-2,3%	3,5%	85%	-17,3%

Les chiffres sont exprimés en tonnes

Source : La Direction du Pêche

Pour l'année 2006, la production de pêche est en net recul, ainsi on observe une régression importante de l'ordre de 17,3% par rapport à l'année 2005 en passant de 1571 tonnes en 2005 à 1300 tonnes en 2006. Sur une production de 1300 tonnes en 2006 seulement 62,5 tonnes ont été exportées, soit 4,8% du potentiel exploité. Il est important de remarquer que l'exportation s'est exclusivement faite à destination de l'IRAN.

Tableau 2. La Production selon le lieu de débarquement en 2006

	Production par Lieu	Part en fonction du Lieu débarquement
Port de pêche DMMI	500	38,5%
Bouloas	119	9,2%
Particulier DMMI	154	11,8%
Production Obock	181	13,9%
Production Tadjoura	134	10,3%
Autres Productions	212	16,3%
Total	1300	100%

Les chiffres sont exprimés en tonnes

Source : La Direction du Pêche

La société Gestionnaire du Port de Pêche (DMMI) occupe la première place dans la production de l'année 2006 en effectuant 38,5% de la production totale. Elle est suivie de la production du District d'Obock, des Particuliers DMMI, du District de Tadjourah, soit respectivement de 13,9%, de 11,8% et de 10,3% de la production totale.

Tableau 3. La Production par espèce en 2006

	Production par espèce	Part respective des espèces
THAZARD	300	23,1%
THON	107	8,2%
BARRACUDA	148	11,4%
CARANGUE	163	12,5%
DORADE	126	9,7%
MEROU	195	15,0%
REQUINS	55	4,2%
COLAS	39	3,0%
SAKLA	16	1,2%
DIVERS	151	11,6%
Total	1300	100,0%

Les chiffres sont exprimés en tonnes

Source : La Direction du Pêche

Parmi les espèces fréquemment pêchées en cette année 2006, le Thazard arrive en tête avec 23,1%. Il est suivi du Mérou, du Carangue, du Barracuda, Dorade, et du Thon, soit des parts respectives de 15%, de 12,5%, de 11,4%, 9,7% et de 8,2% de la production nationale.

Tableau 4. La Production de la DIMM par Trimestre en 2006

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Total
Production	114,2	188,4	84	113,4	500
Variation par trimestre		65%	-55,4%	35%	-----
Part par trimestre	22,8%	37,7%	16,8%	22,7%	100%

Les chiffres sont exprimés en tonnes

Source : La Direction du Pêche et DMMI

DMMI : Djibouti Maritime Management Investment (Société gestionnaire du port de Pêche)

Faute d'indisponibilité des données liées à la production par trimestre sur les différents lieux de débarquement, il ne sera traité dans ce paragraphe que la répartition de la production par trimestre de la DMMI. La performance de la production de la DMMI s'est accentuée au 2^{ème} trimestre de l'année 2006 avec une variation positive de 65% par rapport au 1^{ier} trimestre 2006 en passant effectivement de 114,2 tonnes à 188,4 tonnes. Ainsi la production réalisée au 2^{ème} trimestre représente 37,7% de l'ensemble de la production réalisée par DMMI.

I-2 Secteur de l'Élevage

En raison des conditions climatiques rigoureuses, l'agriculture est peu développée. L'élevage plus adapté aux conditions climatiques, reste l'activité prédominante du monde rural. Une estimation de 1978 fait état de 1 000 000 de petits ruminants, 40 000 bovins, 50 000 camelin et 6500 asins. Il se pratique sous 2 formes : nomade et sédentaire. Environ 90 % de cet élevage est nomade, le reste est dit sédentaire. L'élevage nomade est caractérisé par sa mobilité aléatoire en fonction des pluies.

L'Élevage sédentaire est pratiqué par des éleveurs qui restent sur place, autour des villes, villages et points d'eau.

Les animaux se nourrissent de résidus de récoltes et d'herbe des jardins et complétés de grains provenant du commerce (blé, maïs, sorgho, fève, de céréales, etc.). On dénombre actuellement un millier de fermes agricoles dans le pays dont 340 dans le district de Djibouti. L'élevage sur le plan général joue plusieurs rôles.

Au plan alimentaire la part d'autoconsommation est importante, ce qui permet aux membres de la famille de l'éleveur d'avoir accès à des protéines animales. La sécurisation assurée par le bétail est même plus globalement d'ordre monétaire : un produit comme le lait, de par sa disponibilité, quotidienne pour la mise sur le marché, permet d'assurer une activité génératrice de revenus.

2-1 Evolution des activités de l'élevage

Les activités liées à l'élevage font vivre près du tiers de la population et ses productions jouent un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire.

2-1-1 Les bétails destinés à la consommation

	bovins	petits ruminants	dromadaires
Janvier	3728	7242	
Février	3431	6633	
Mars	3921	7403	
Avril	3218	6847	
Mai	3824	8125	5
Juin	3677	7979	39
Juillet	3497	7232	26
Août	3059	5948	20
septembre	2587	6700	15
Octobre	3170	6539	
Novembre	3089	5500	78
Décembre	3080	6120	53
Total	40281	82268	236

Les animaux destinés aux marchés de la capitale sont abattus tous les jours (7j/7).

On observe que la part des petits ruminants est importante dans la consommation locale (67%) par rapport aux bovins qui représentent 32.8% et les dromadaires 0.2% reflétant ainsi les habitudes alimentaires du pays. Les principaux consommateurs de bovins à Djibouti sont les restaurants de la place contrairement à la population locale qui préfère les petits ruminants.

	1 er trimestre	2^{ème} trimestre	3^{ème} trimestre	4^{ème} Trimestre
Bovins	11080	10719	9143	9339
Petit ruminants	21278	22951	19880	18159
dromadaires	0	44	61	131
TOTAL	32358	33714	29084	27629

La consommation de Bovins et des petits ruminants a connu une baisse de l'ordre de 14.6% durant l'année 2006, celle de dromadaire quand à elle a augmenté considérablement puisqu'elle est passée de 0 dromadaire au 1er trimestre à 131 dromadaires au 4^{ème} trimestre de l'année 2006. Ce qui fait une moyenne mensuelle de 10 232 têtes abattues en 2006 contre 9762 têtes toutes espèces confondues en 2005.

Enfin, les effectifs des animaux abattus à l'abattoir de Djibouti en 2006 sont de 122 785 têtes contre 117 148 têtes en 2005 soit une hausse de 5%.

Néanmoins, ces statistiques sont à considérer à l'aune de la problématique des ateliers clandestins.

2-2 Exportation du bétail en 2006

Il s'agit principalement des animaux sur pieds. L'embargo sur les exportations a été levé par les importateurs du golfe depuis 2003 (hormis l'Arabie Saoudite).

	Bovins	petits ruminants	dromadaires
Janvier	2450		435
Février	2870		
Mars	1687		
Avril	2027		
Mai	2500		
Juin	547		638
Juillet	4900	510	1177
Août	5570		500
Septembre	2449	200	925
Octobre	2348		950
Novembre	5966		
Décembre	9368	236516	2792
Total	42682	237 226	7417

On remarque une évolution à la hausse des exportations avec une moyenne mensuelle de 3557 bovins, de 19769 petits ruminants et de 618 dromadaires.

Les pics pour l'exportation interviennent à partir du mois de novembre et surtout en Décembre avec 9 368 bovins, 236 516 petits ruminants et 7417 dromadaires, ce mois correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd dans les pays musulmans.

L'année 2006 est caractérisée par une hausse importante de l'exportation par rapport aux années précédentes, à titre de comparaison l'exportation de 2005 était de 39 129 têtes contre 287 325 en 2006.

Les exportations par catégories de bétails

Bovins :	14.85%
Petits ruminants :	82.56%
Dromadaires :	2.58%

Les exportations trimestrielles par catégories

	1 ^{er} trimestre	2 ^{eme} trimestre	3 ^{eme} Trimestre	4 ^{eme} trimestre
Bovins	7 007	5 074	12 919	17 682
Petit ruminants	0	0	710	236 516
Dromadaires	435	638	2 602	3 742
TOTAL	7 442	5 712	16 231	257 940

On remarque une évolution à la hausse des exportations de plus de 3366% entre le 1^{er} trimestre et le 4^{eme} trimestre de l'année 2006, essentiellement grâce à la forte augmentation de la part des exportations des petits ruminants. Il faudra aussi souligner que cette période correspond à la célébration de la fête de l'AïD dans les pays musulmans qui sont aussi les principaux importateurs de Bétail.

Djibouti ambitionne d'être le carrefour pour l'exportation des bétails dans la région et il a été mis en place un laboratoire d'analyse afin de renforcer sa position, suite à la création de la Société d'exportation de bétails à capitaux privés.

Par ailleurs, il faudra souligner que le bétail a contribué à hauteur de 0.2% à la croissance réelle du PIB en 2006.

I-3 L'Agriculture

Tableau 1. L'Evolution de la production agricole sur la période 2000-2005

Saison agricole	Production agricole	Variation (%)	Part saison sur production 2000-2005
2000/01	5830	----	19,5%
2001/02	6691	14,8%	22,4%
2002/03	6835	2,15%	22,9%
2003/04	5125	-25%	17,2%
2004/05	5369	4,8%	18%
Total	29 850	----	100%

Les chiffres sont exprimés en tonnes

Source : Direction de l'Agriculture et des Forêts (DAF)

La production agricole nationale a du mal à atteindre la barre de 7000 tonnes. La meilleure performance réalisée se chiffre à 6835 tonnes pour la saison 2002/2003 avec une légère progression de 2,15% par rapport à la saison précédente. La saison 2002/2003 représente également 22,9% du potentiel réalisé sur toute la période 2000-2005. Selon des estimations faites, en République de Djibouti, le secteur agricole ne contribue qu'à hauteur de 10 pour cent aux besoins en fruits et légumes, le complément étant importé (jusqu'à 80 pour cent des céréales consommées). Ces sont essentiellement les conditions climatiques extrêmes qui expliquent la faible performance de l'agriculture. Par ailleurs, la désertification progresse actuellement, favorisée par le surpâturage et l'augmentation de l'utilisation du bois et le charbon de bois pour la consommation d'énergie des ménages djiboutiens, cela contribue à vulnérabiliser la production nationale.

Tableau 2. Superficies cultivées et nombre d'exploitations par District pour la saison agricole 2005/2006

District	Superficie cultivée (ha)	Nombre d'exploitations	superficie cultivée par District	Nombre d'Exploitation par District
Djibouti	180	220	16,4%	14,9%
Arta	130	170	11,8%	11,5%
Ali-Sabieh	65	70	5,9%	4,8%
Dikhil	615	510	55,9%	34,6%
Tadjourah	95	420	8,6%	28,5%
Obock	15	83	1,4%	5,6%
Total	1100	1473	100%	100%

Source : Direction de l'Agriculture et des Forêts (DAF)

Sur une superficie cultivable estimée à environ 6 000 ha pour l'ensemble du territoire national seulement 1100 ha est exploité au titre de la saison agricole 2005-2006. Le district de Dikhil occupe la première place de l'espace cultivé pour la saison 2005/2006 et représente 55,9% de la superficie nationale cultivable. Il est suivi du District de Djibouti et du District d'Arta, soit respectivement de 16,4% et de 11,8% de total l'espace national cultivé.

Concernant les données relatives au nombre d'exploitations par District pour la saison agricole 2005/2006, la Direction de l'Agriculture et des Forêts (DAF) avance que dans le District de Djibouti environ 50% des jardins n'ont pas repris leurs activités depuis les crues de 2004 et que dans le District d'Arta 30% n'ont pas repris après les crues.

Secteur Primaire

Le secteur primaire représente 3% du Produit Intérieur Brut.

Agriculture

- Surfaces cultivées : 10% de terres arables
- Emploi : 1.600 exploitations agricoles employant 3.600 personnes
- Agriculture familiale et de subsistance : production couvrant 10% des besoins nationaux en fruits et légumes.
- Contraintes: rareté et la salinité de l'eau, faiblesse des rendements est due à l'inadaptation des techniques culturelles
- Solution :

- modèle oasien pour améliorer les conditions de vie des populations
- Projet du palmier dattier : 1 million de plants sélectionnés pour leur productivité et leur adaptation aux conditions du pays (biotechnologie)
- Périmètres agricoles

La pêche :

- Production 1500 tonnes par an sur un potentiel de 48000 tonnes, soit moins de 3%
- Consommation : faible (habitudes culinaires) 1,5kg/hab/an
- Absence d'activité de transformation des produits halieutiques
- Objectif :
 - accroître la production et la mettre aux normes sanitaires internationales pour des ventes à l'étranger.
 - source de la croissance avec une gestion durable des ressources
 - réduction de la pauvreté
 - axe privilégié de la sécurité alimentaire en besoins de protéines animales (techniques de conservation à faible coût)
 - Emploi : 1000 personnes actuellement à plus de 4000.

II- Secteur secondaire

1 – Production et Consommation d'eau

Statut	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Variation	
				04/05	05/06
Production (en millier m3)	13 472	13 528	14 560	+0,4%	+7,6%
- Djibouti-ville	11 803	11 549	12 604	-2,1%	+9,1%
- Districts	1 669	1 979	1 956	+18,6%	-1,1%
Consommation (en millier m3)	9 182	9 427	9 684	+2,6%	+2,7%
- Djibouti-ville	7 929	8 319	8 740	+5%	+5%
- Districts	1 253	1 108	944	-11,6%	-14,8%
Pertes sur le réseau	31,8%	30,3%	33,5%	-4,7%	+10,5%
- Djibouti-ville	29,3%	28%	30,6%	-4,4%	+9,2%
- Districts	25,0%	44%	51,7%	+76%	+17,5%
Nombre d'abonnés	15 634	16 322	17 099	+4,4%	+4,8%

Source : ONED

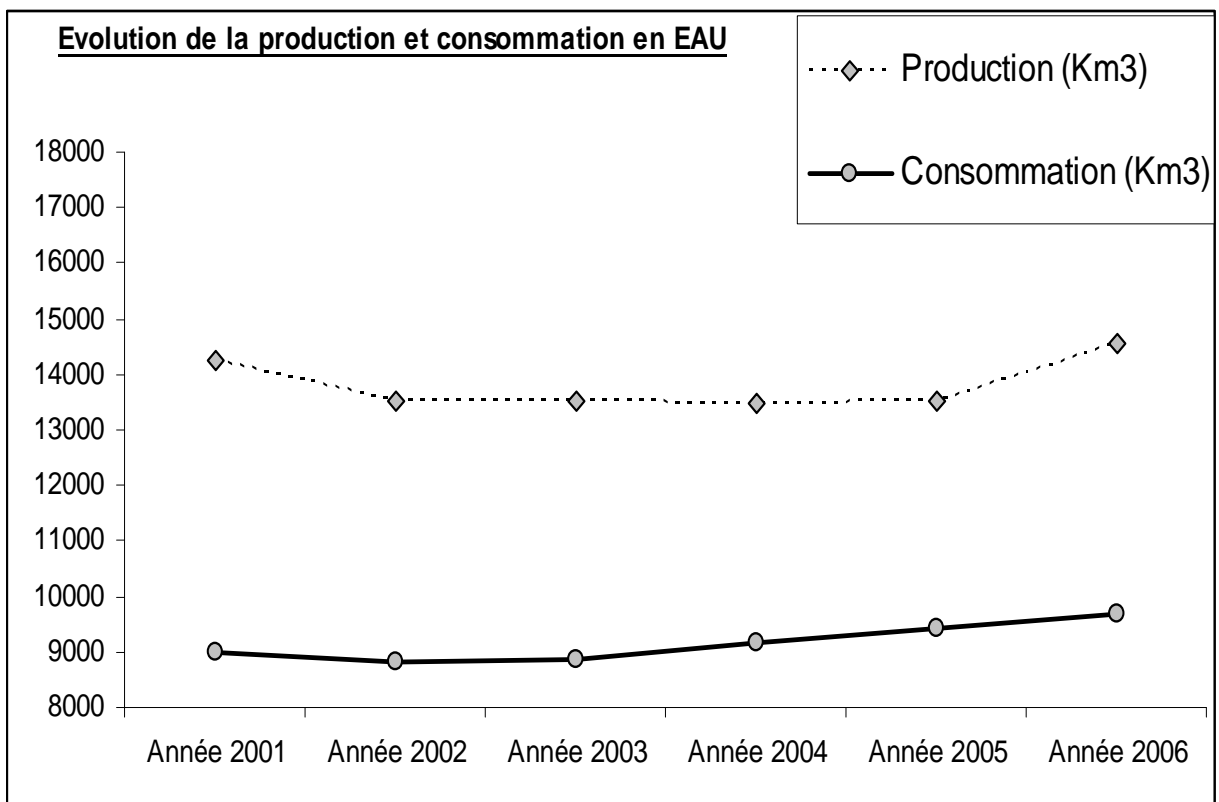
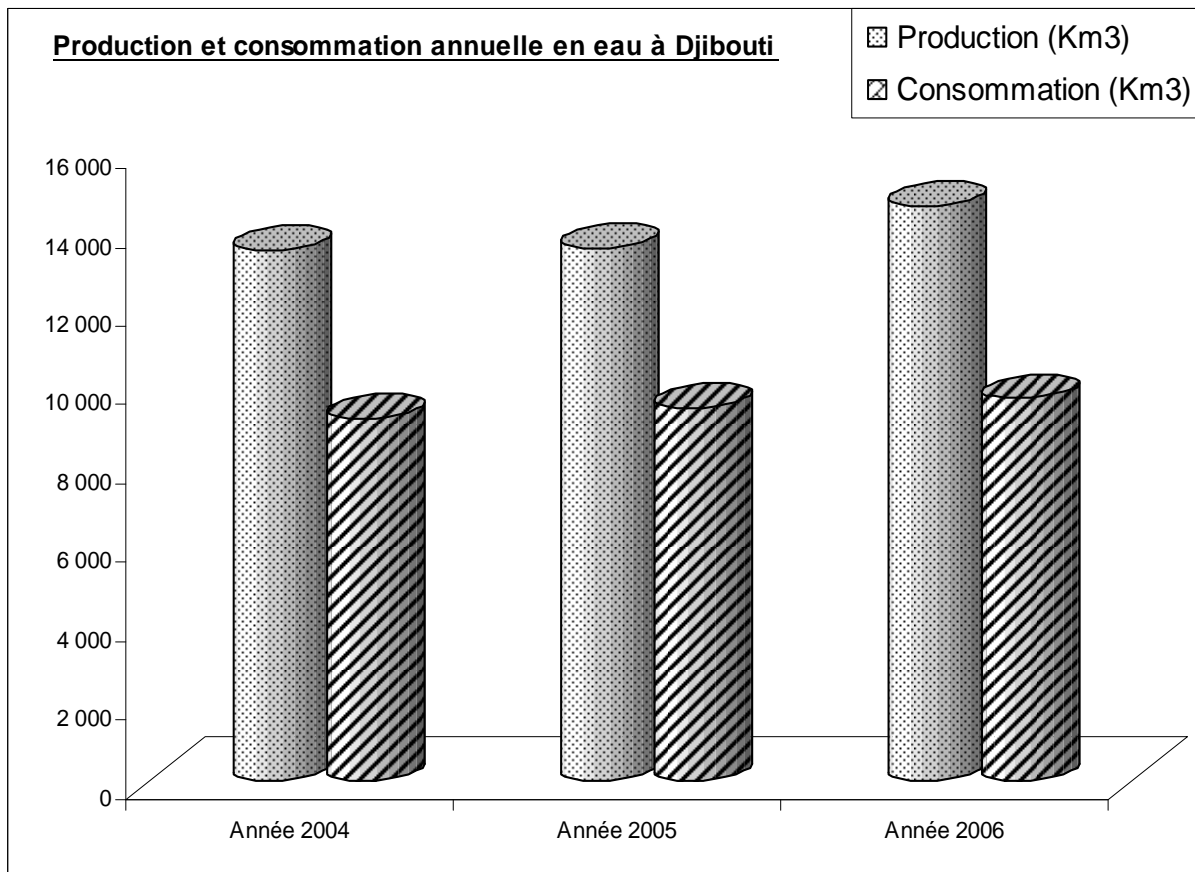
Au cours de l'année 2006, le volume de la production d'eau courante s'est établi à 14,560 millions m³ soit une hausse de 7,6% par rapport à l'année dernière.

La production dans Djibouti-ville a enregistré une hausse de 9,1% alors que celle des districts de l'intérieur a légèrement baissé de 1,1%.

Parallèlement à la production, le volume de la consommation facturée qui se fixe à 9,684 millions m³ a connu une hausse de 2,7% comparé au volume de l'année 2005. Cette hausse est constatée au niveau de la capitale (+ 5%) tandis qu'on assiste à une diminution de 14,8 % du volume de la consommation dans les districts de l'intérieur, suite aux coupures qui interviennent souvent.

Par ailleurs, les pertes sur le réseau ont augmenté de 10,5% par rapport à l'année précédente avec un taux de 33,5% en 2006.

Enfin, le nombre d'abonnés à l'ONED, qui se chiffre à 17 099 a progressé de 4,8% sur un an.



2- Production & Consommation de l'énergie électrique (en MWh)

Statut	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Variations	
				2004/2005	2005/2006
Energie produite	271 026	302 979	306 047	+13%	+1%
Energie consommée	223 903	219 735	226 887	+1,3%	3,2%
Taux de rendement	82,6 %	72,5%	74%	-14,5%	+2%
Nombre d'abonnés	33 209	34 594	36 186	+9%	+4,6%
Prix moyen au kWh en FD	41,50	50,66	51	+24%	0,7%

Source : EDD

L'énergie produite poursuit sa hausse, elle augmente en 2006 en passant de 306 047 MWh contre 302 979, soit une progression de 1 %.

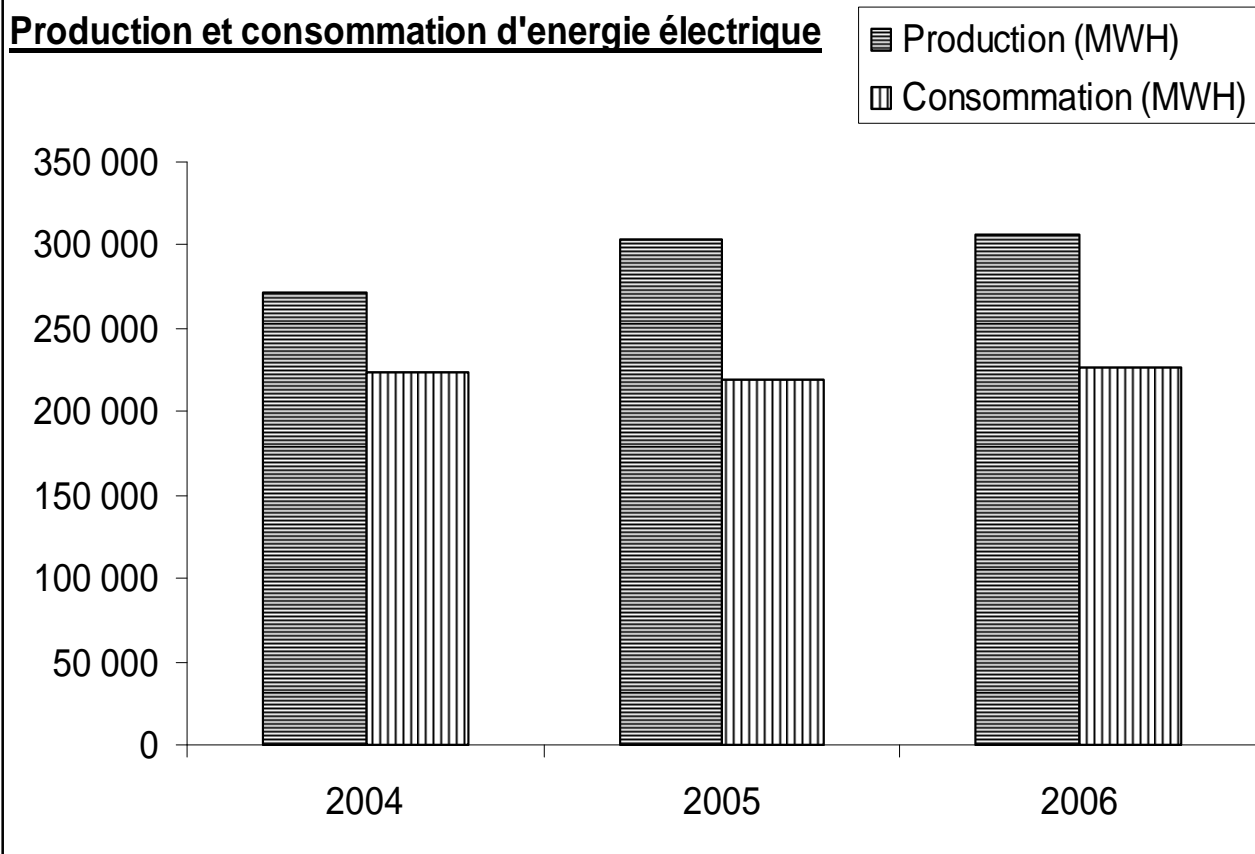
Quant à l'énergie consommée par les ménages qui s'élève à 226 887 MWh, est en hausse de 3,2 % par rapport l'année dernière.

Ainsi, il ressort en 2006 un taux de rendement de 74 %, taux qui est en augmentation de 2% par rapport à celui de l'année 2005.

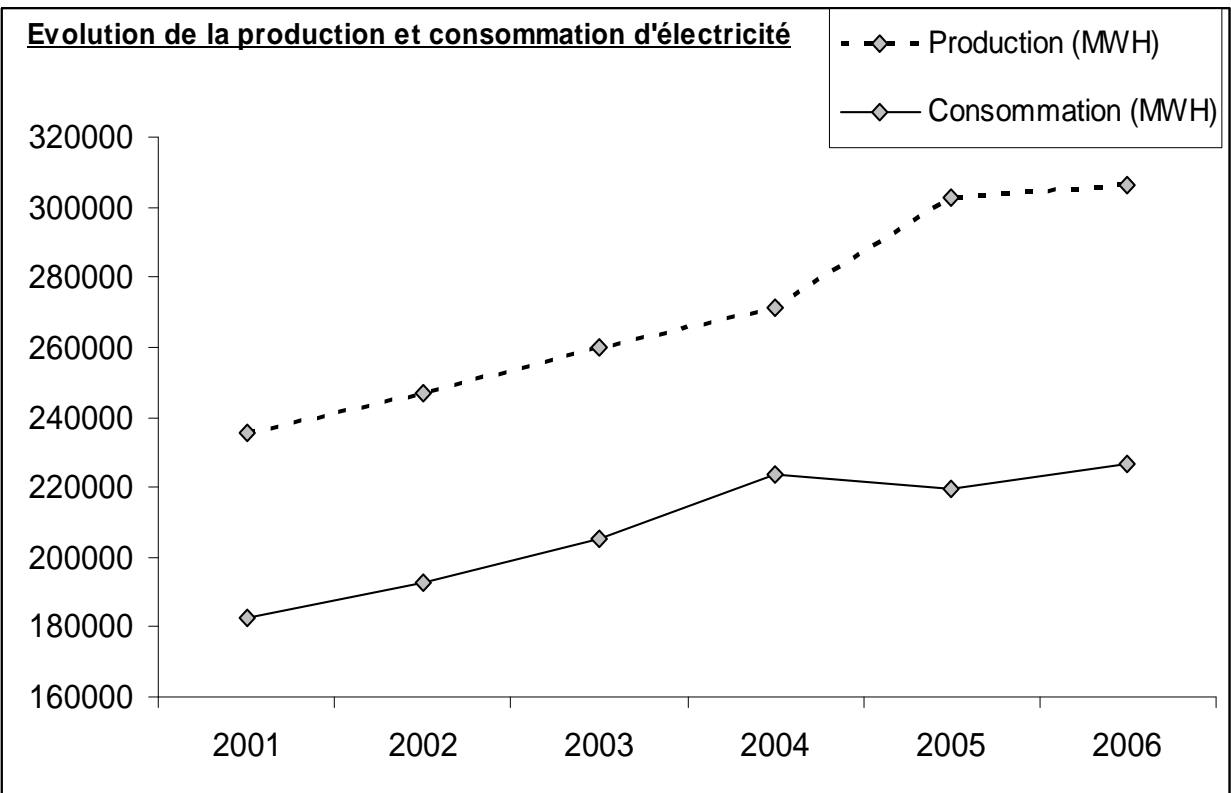
Le nombre d'abonnés continue sa progression (+4,2 %) et atteint le chiffre de 36 186 en 2006 contre 34 584 en 2005.

Enfin, le prix moyen de vente du KWH qui s'établit à 51 FD, a augmenté de 0,7% pour l'année 2006.

Production et consommation d'énergie électrique



Evolution de la production et consommation d'électricité



III- Secteur tertiaire

1 – Le transport Maritime au 31 décembre 2006

Le volume des marchandises sèches à l'entrée du port s'établit à 2 930 928 tonnes pour l'année 2006 contre 3 024 144 tonnes en 2005, soit une diminution annuelle de 3 %. Cette baisse est due aux importations Ethiopiennes de marchandises sèches qui à eux seules représentent 84 % des importations : Produits agricole et de l'élevage :-10 % ; Produits des industries alimentaires : -3,4%.

Pour Djibouti, on constate une progression de 59% en terme importations de marchandises sèches, par rapport a l'année précédente : produits des industries alimentaires, boissons et stimulants (+13%) ; produits agricole, de l'élevage et de la pêche (+37%). Cette progression est due à la reprise de la demande intérieure, intervenue suite à une nette amélioration de la situation économique.

Quant aux hydrocarbures, leur importation a connu une augmentation de 10,7% en passant de 1 543 589 en 2005 à 1 708 626 tonnes en 2006.

Les importations d'hydrocarbures Ethiopiennes ont beaucoup contribué à ce résultat (+15,5 %), à l'inverse l'importation d'hydrocarbure à Djibouti a enregistré une légère baisse de 1,8 %.

Dans l'ensemble, le trafic au débarquement (Marchandises et hydrocarbures) s'est accru de 1,5% avec un volume de 4 638 554 tonnes en 2006.

A l'entrée (en tonnes)

Statut	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Variations	
				2004/2005	2005/2006
<u>Marchandises sèches</u>	2 661 620,81	3 024 144	2 930 928	+13,6%	-3%
Djibouti	342 550,57	277 645	441 490	-19%	+59%
Ethiopie	2 290 382,22	2 723 234	2 473 080	+18,8%	-9%
Somalie	063,83	242	3 942	-77%	+1529%
Transbordement	7 624,22	23 023	12 416	-16,6%	-46%
<u>Hydrocarbures</u>	1 485 069,90	1 543 589	1 708 626	+3,4%	+10 ,7%
Djibouti	94 242,29	284 319	279 591	+46,3%	-1,8%
Ethiopie	1 290 827,61	1 259 270	1 429 035	-2,4%	+15,5%
Transbordement	0	0	0	0%	0
TOTAL	4 146 690,74	4 567 733	4 638 554	+10%	+1,5%

Source : PAID

Le trafic des marchandises sèches à la sortie a connu une diminution d'activités correspondant à -1,2%.

A cause notamment des exportations de marchandises sèches de Djibouti qui enregistrent une forte diminution de 76%, pratiquement toutes les rubriques ont connu des baisses significatives.

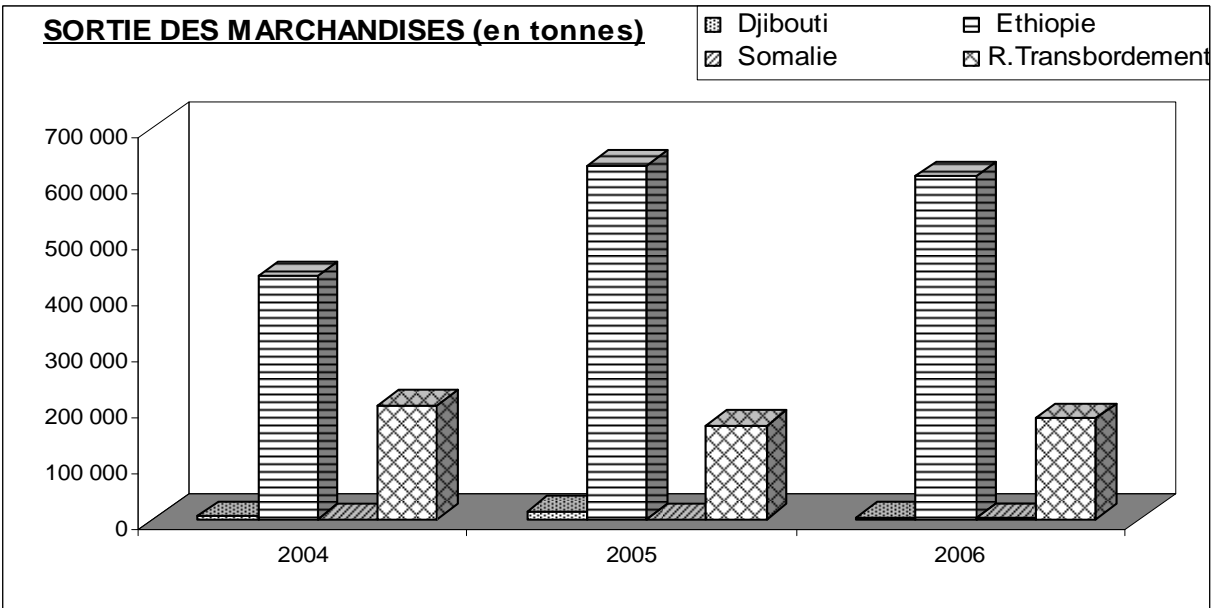
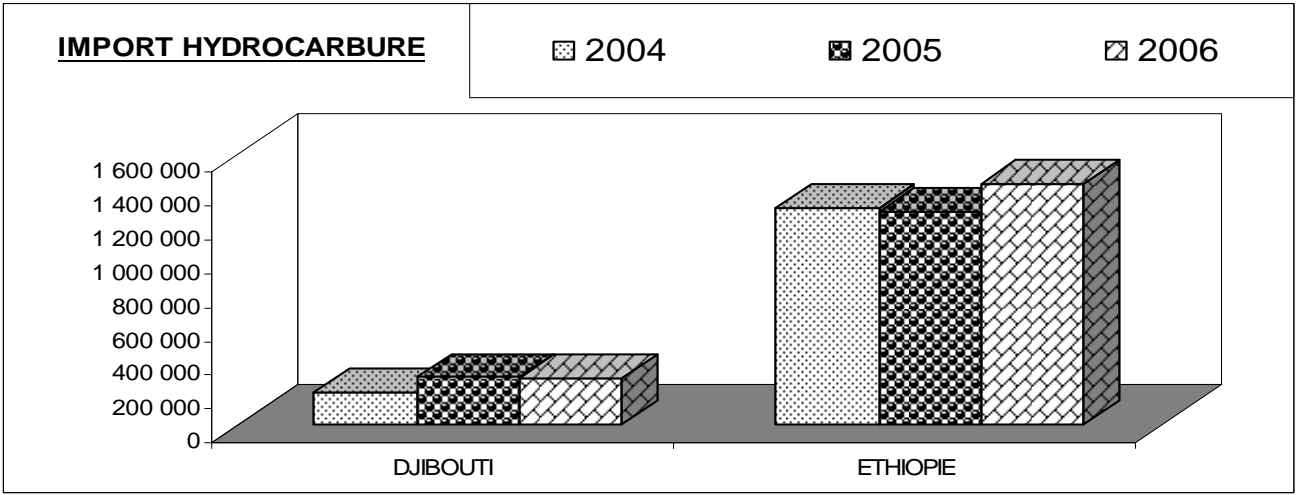
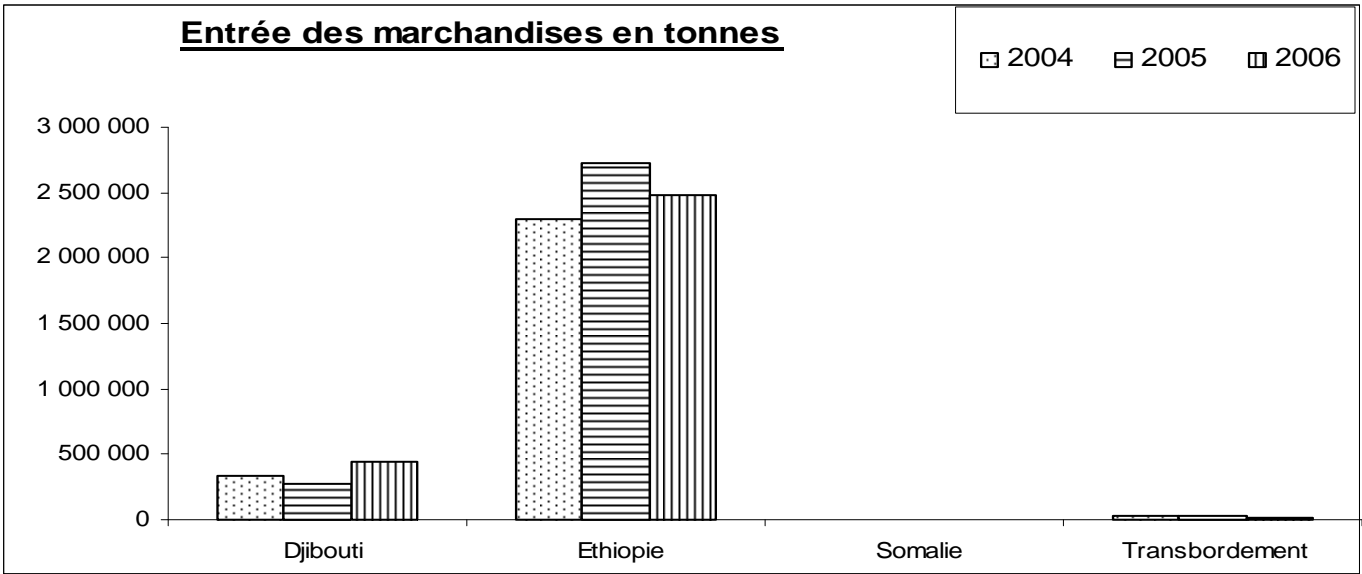
Les exportations éthiopiennes de marchandises sèches atteignant les 613 995 tonnes en 2006, soit 2,8% de baisse par rapport à 2005 : produits agricole, de l'élevage et de la pêche : -12 % ; produits des industries alimentaires : -5,6 %.

A la Sortie (en tonnes)

Statut	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Variations	
				2004/2005	2005/2006
<u>Marchandises sèches</u>	641 243,99	814 218	814 323	+13,6%	-1,2%
Djibouti	4 192,78	14 275	2 886	-19%	-76,5%
Ethiopie	433 715,95	632 237	613 995	+18,8%	-2,8%
Somalie	44,70	0	126	-77%	100%
R.Transbordement	203 290,56	167 705	181 141	-16,6%	+8%
<u>Hydrocarbures</u>	16,00	0		+3,4%	0
TOTAL	641 259, 99	814 218	814 323	+10%	+0.01%

Source : PAID

Entrée	4 567 733	4 638 554	+1,5%
Sortie	814 218	814 323	0,01%



2 – Le transport aérien au 31 décembre 2006

Compagnie	Mouvements d'avions		Passagers locaux*		(1)Fret (tonnes)	
	Année 2005	Année 2006	Année 2005	Année 2006	Année 2005	Année 2006
Air France	206	208	17 687	20 064	930	965,2
Ethiopian	926	762	17 221	17 203	3 327	9,6
Yemenia	498	528	24 872	25 805	426	2,6
Dallo Airlines	1 778	2 044	28 268	30 065	1 280	266,4
Djib Airlines	1 406	1 410	21 906	19 838	2 098	0
Kenya Airways	208	352	6 093	11 716	62	2,1
COTAM	110	134	7 930	8 908	284	5,5
ONG	12	8	0	0	0	0
Erythrean Air	328	410	5 509	9 734	47	0
British Air	124	0	1 057	0	18	0
Divers	12 238	12 288	2 791	3 832	2 037	5,6
TOTAL	17 834	18 144	133 334	147 165	10 510	4 81,0
Variations		+1,7%		+10,3%		

Source AID

(*) Hors transit

(1) Les chiffres sur le fret pour l'année 2006 ne sont pas complets.

Mouvements d'avions.

Pour l'année 2006, les mouvements d'avions enregistrés 2006 à l'aéroport international de Djibouti s'établissent à 18 144 mouvements contre 17 834 mouvements en 2005 et par conséquent ces mouvements affichent une progression de 1,7%.

Parmi les compagnies dont les mouvements ont enregistré une hausse en 2006, on trouve :

- Yemania: 528 mouvements d'avions (+ 6%)
- Dallo Airlines : 2 044 mouvements d'avions (+15%)
- Kenya Airways : 352 mouvements d'avions (+69%)
- Erythérien airlines : 9 734mouvements d'avions (+76,6%).

Seule la compagnie Ethiopian a enregistré une baisse de 17,7%, en passant de 926 mouvements d'avions en 2005 à 762 en 2006.

Passagers locaux.

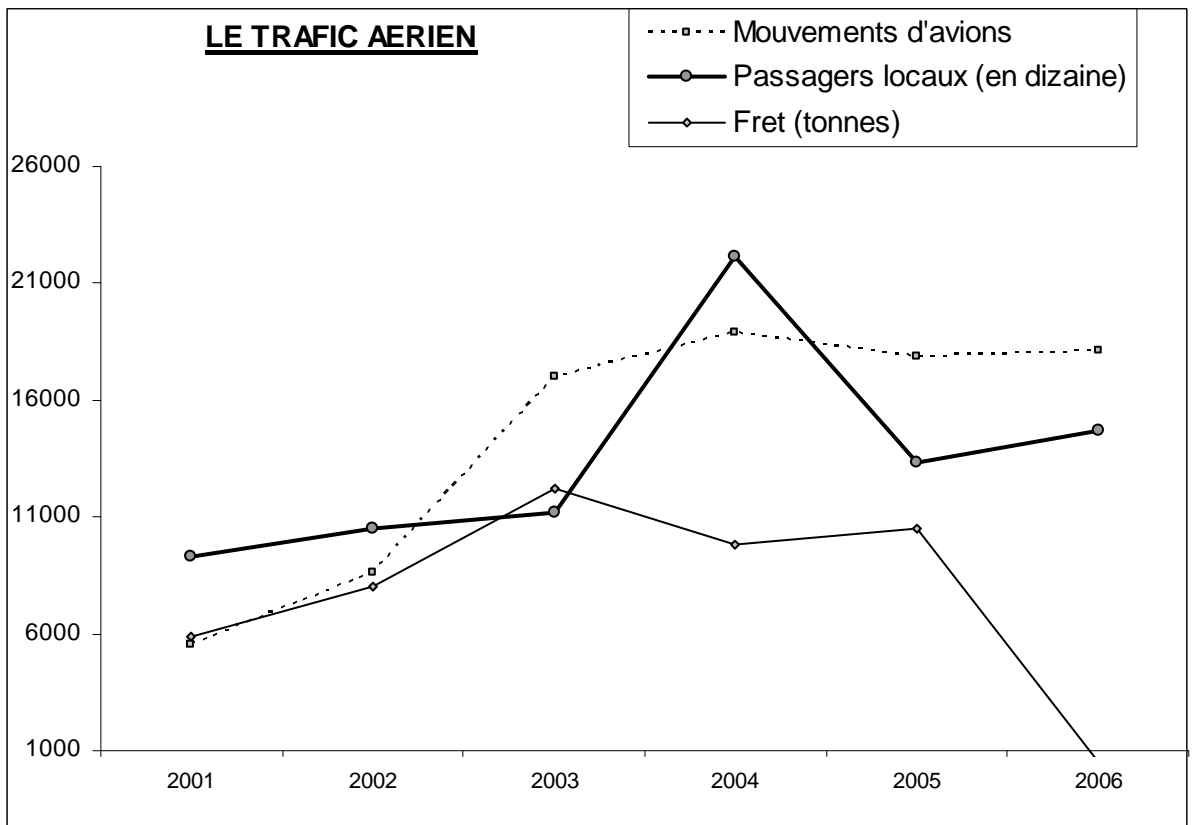
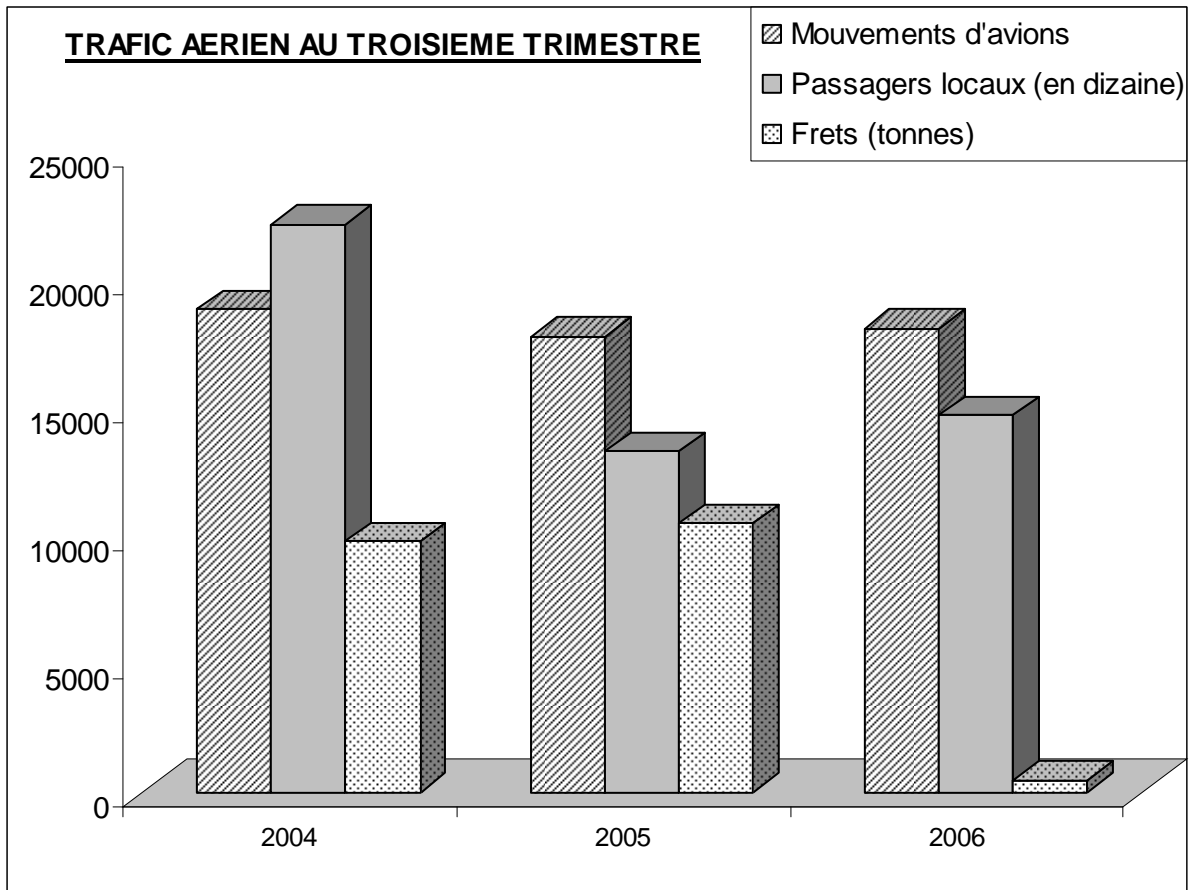
En 2006 les passagers locaux enregistrés à l'aéroport international de Djibouti s'élèvent à **147 167 passagers** contre **133 334 passagers en 2005**, soit une augmentation de 10,3%.

En hausse.

- Air France : 20 064 passagers (+13,4%).
- Yemania : 20 805 passagers (+3,7).
- Dallo airlines : 30 065 passagers (+14,4%).
- Cotam : 8 930 passagers (+12,3%).
- Erytrean : 4 327 passagers (+190%).

En baisse :

- Djibouti Airlines : 19 838 passagers (-9,4%).



3 – Le Transport Routier

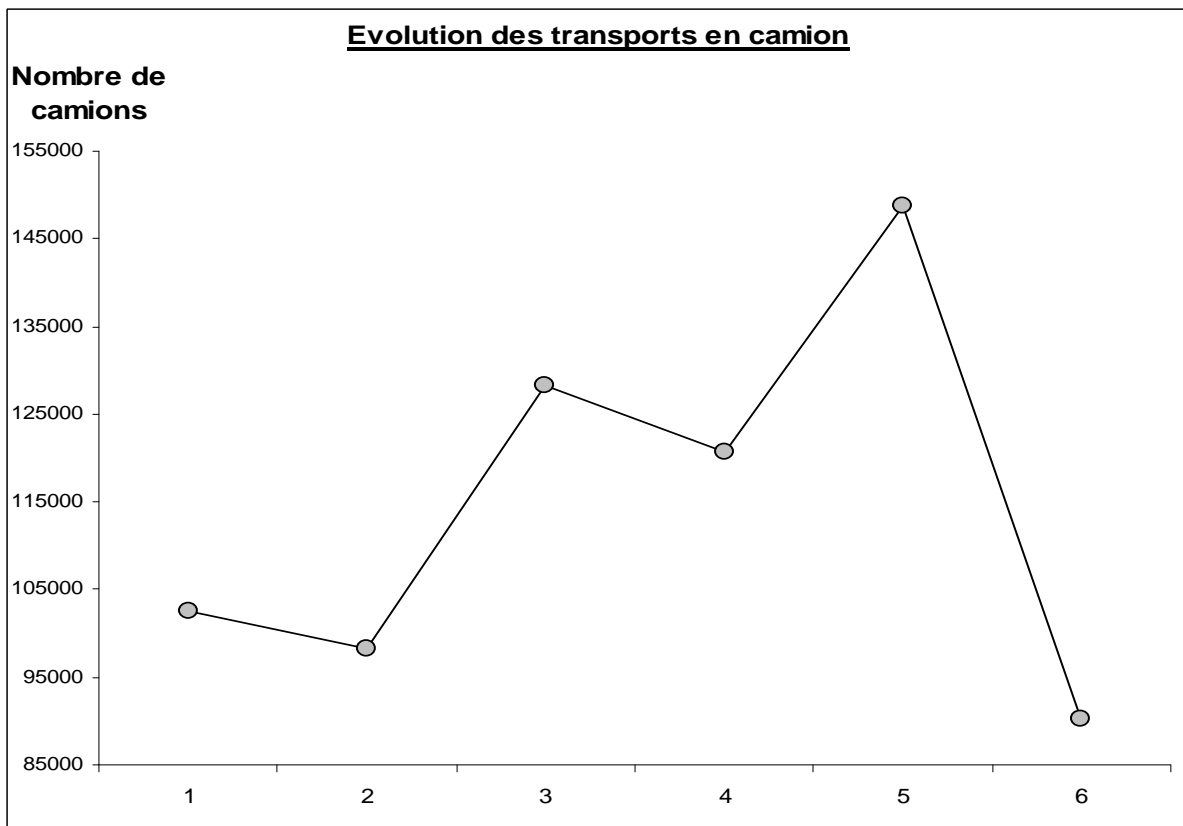
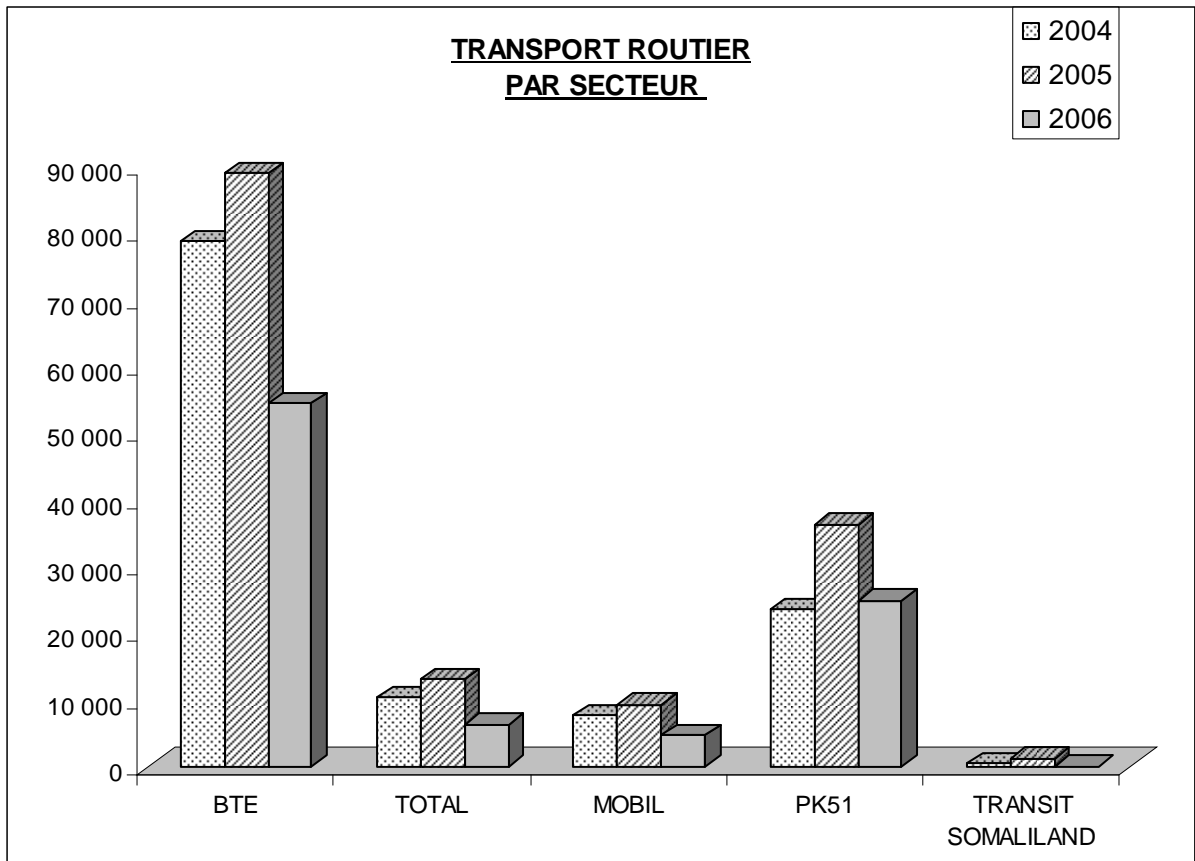
Evolution des mouvements des camions

	ANNEE 2004	ANNEE 2005	ANNEE 2006	Variation 2004/2005	Variation 2005/2006
B.T.E	78 764	89 002	54 469	+13%	-38,8%
Total	10 329	13 020	6 234	+26%	-52%
Mobil	7 641	9 299	4 659	+21,7%	-50%
PK 51	23 519	36 205	24 806	+54%	-31,5%
Transit Somaliland	404	1 261	0	+212%	0
Ensemble des bureaux	120 657	148 787	90 168	+23,3%	-39.4%

Sources : Fonds d'Entretien Routier (FER)

Au cours de l'année 2006, le trafic des camions de transport s'établit à **90 168 mouvements** contre **148 787 mouvements** enregistrés à la fin de l'année 2005, soit une baisse de 39,4 %.

- Le BTE (Bureau de transit Ethiope) qui représente 60 % du total à lui seul a baissé de 38,8% avec 54 469 mouvements en 2006 contre 89 002 mouvements en 2005.
- Dans le même registre le trafic au PK 51 a connu une diminution de 31,5% avec 24 806 mouvements cette année 2006 contre 36 205 mouvements durant l'année 2005.
- Le trafic enregistré à l'entrée de la société pétrolière « Total » a également reculé de 52 % avec 6 234 mouvements de camions en 2006 contre 13 020 mouvements de camions en 2005. Même schéma pour Mobil qui enregistre une baisse de 50 % en 2006 avec 4 659 mouvements contre 9 299 mouvements en 2005.



4 - Le trafic du Chemin de Fer Djibouto - Ethiopien

Statut	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Variations	
				2004/2005	2005/2006
Marchandises (en tonnes)	181 823	462 384	92 075	+154%	-80%
- Export	85 971	48 057	47 724	-44%	-44,5%
- Import	79 513	226 104	28 529	+184%	-87%
- Trafic intérieur (en Ethiopie)	16 339	188 223	15 822	1 051%	-92%
Voyageurs (nombre)	12 551	8 554	3 619	-31,8%	-54,7%

Source : CDE

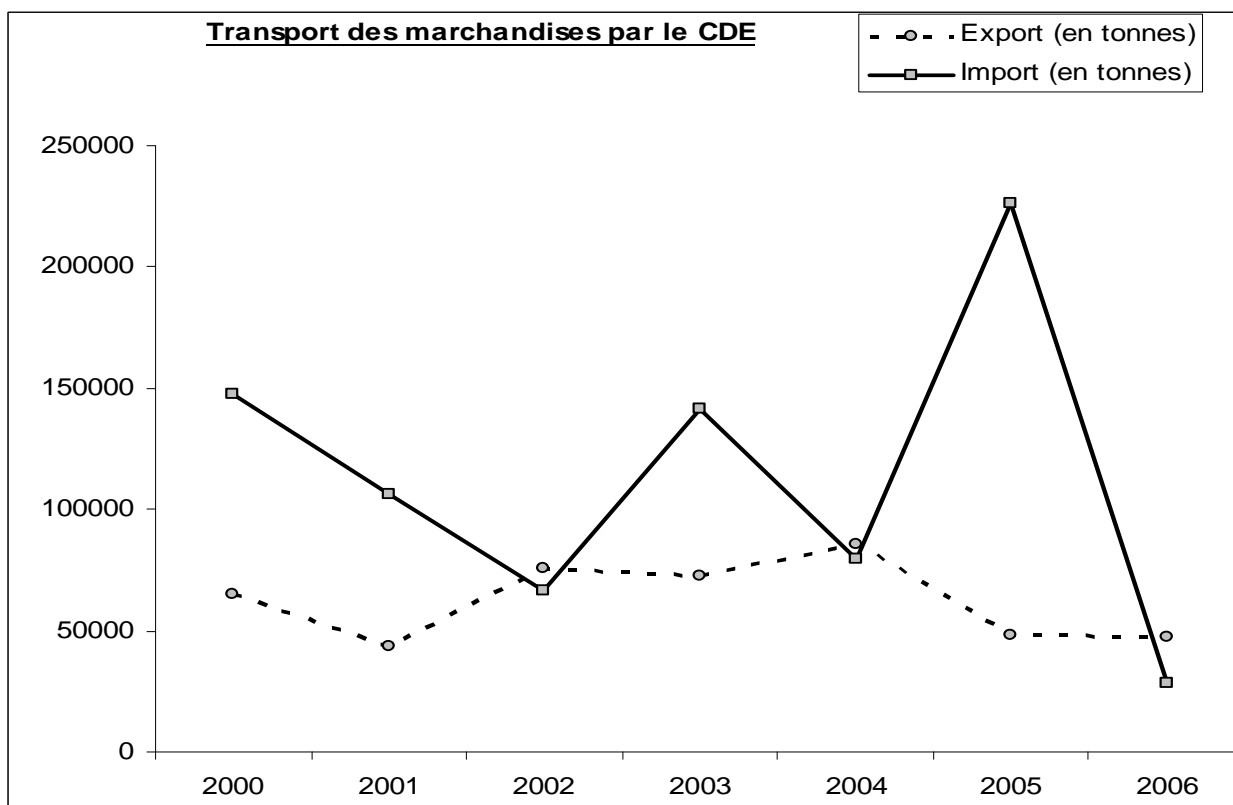
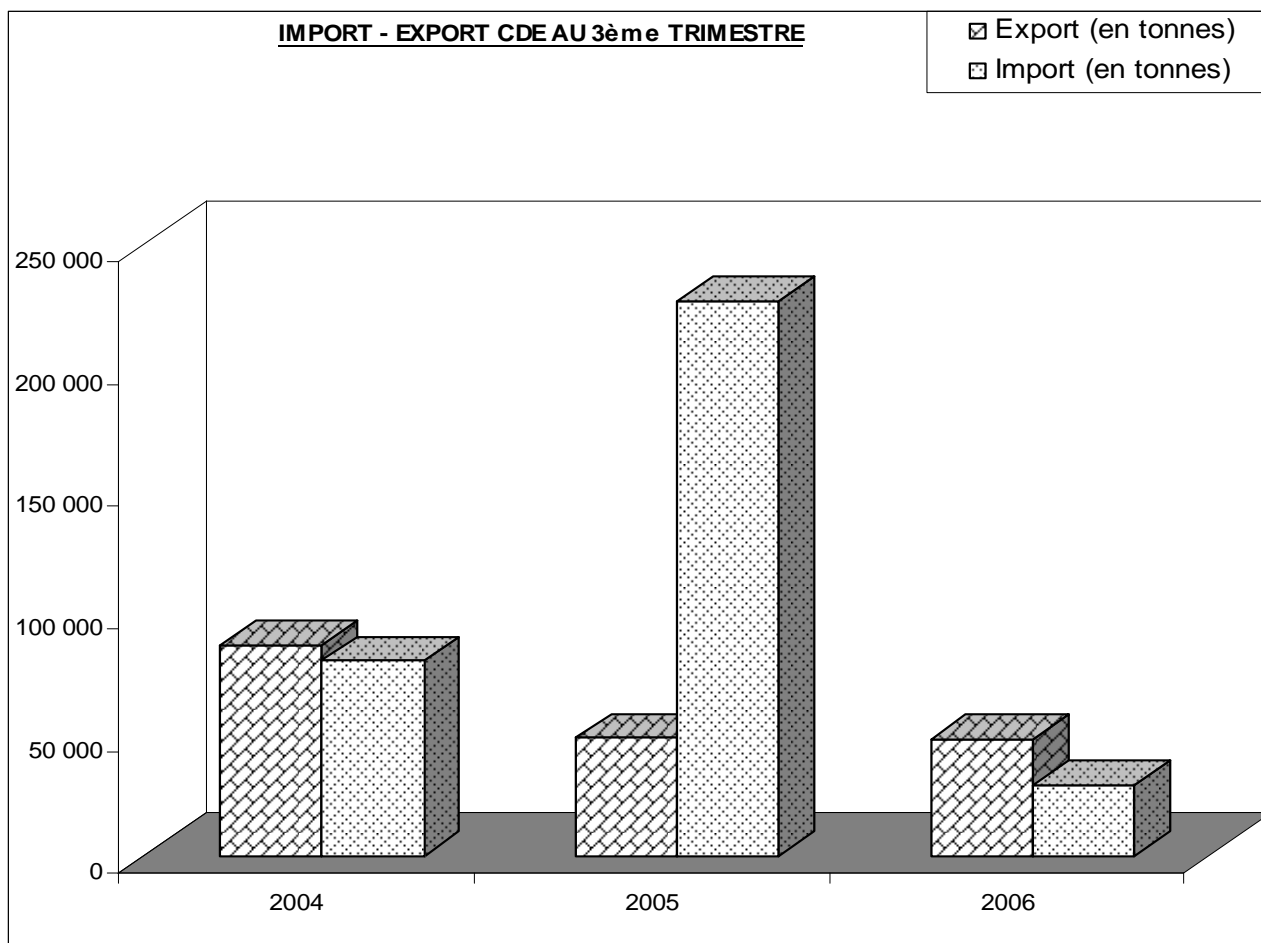
Au cours de l'année 2006, le trafic de marchandises du chemin de fer Djibouto-Ethiopien enregistre une baisse significative de 80 %. On assiste à un reversement de situation dans ce domaine puisqu'il affichait une hausse de 154% à la fin de l'année 2005 par rapport à 2004.

Le volume des importations éthiopiennes a beaucoup contribué dans cette chute (-87%), et plus précisément dans le deuxième trimestre en 2006. Ceci est dû à l'absence totale de l'aide alimentaire sur quasiment toute l'année 2006.

Cependant, les exportations éthiopiennes par train qui s'élèvent à 47 724 tonnes en 2006 (48 057 tonnes durant l'année 2005) ont connu une baisse de 44,5 %. Les rubriques qui ont diminué, ont été le café (-38 %) et les Bestiaux (-62 %).

Par ailleurs le trafic à l'intérieur de l'Ethiopie enregistre une diminution colossale de 92 % en passant de 188 223 tonnes à 15 822 tonnes d'une année à l'autre. Comme pour le volume des importations éthiopiennes, ce trafic intérieur a connu ses plus grandes variations dans l'année, surtout au troisième et quatrième trimestres 2006 avec respectivement -75% et -88% de variation annuelle.

Le nombre de voyageurs qui emprunte le train a largement diminué, soit de 54% durant l'année 2006 avec seulement 3 619 voyageurs enregistrés contre 8 554 voyageurs en 2005.



5. Le tourisme

Evolution de l'activité hôtelière de l'année 2005

Période	Nombre de Nuitées			Variation Sur 1 an	Variation Sur 2 ans
	2004	2005	2006		
1 ^{er} trimestre	16 586	17 211	17 211	0%	+3,7%
2 ^{ème} trimestre	15 358	15 596	15 613	+0,10%	+1,7%
3 ^{ème} trimestre	15 977	12 525	10 581	-15,5%	-33,7%
4 ^{ème} trimestre	19 020	13 700	15 334	+12%	-19,4%
TOTAL	66 941	59 032	58 739	-0,5%	-12,3%

Source : ONTD

1) Evaluation des résultats globaux du tourisme

L'année 2006 a été une année très riche pour le développement du tourisme en République de Djibouti.

L'Office National du Tourisme de Djibouti (ONTD), convaincu que le tourisme constitue un des rares secteurs qui puisse accélérer le développement économique, social et culturel de notre pays, a élaboré un programme d'action à la fois réaliste et ambitieux qui présente un intérêt majeur pour le développement du tourisme en République de Djibouti. Une stratégie efficace est adoptée et de nombreuses actions très bénéfiques pour le secteur touristique ont été menées à bien.

Evolution des arrivées de touristes

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Arrivées de touristes	20 100	21 600	22 500	23 200	26 300	30 250	39 500

Toutes ces actions ont permis au secteur touristique de connaître en 2006 une croissance de 23,5 % par rapport à l'année précédente. De 2000 à 2006, les arrivées de touristes sont passées de 20 100 à 39 500, soit une croissance extraordinaire de 96,51 %.

Une analyse détaillée des données de l'année 2006, nous donne les informations suivantes : 53 % des touristes sont de nationalité française et la part des touristes venant des autres pays européens est passée de 15 à 21%, la durée moyenne de séjour est de deux semaines, les principales activités des touristes sont la plongée sous-marine, la pêche sportive, le trekking et la randonnée, la découverte du monde nomade, l'observation ornithologique, et bien évidemment la plage et le soleil.

Pour accroître la notoriété de notre pays et faire connaître la richesse, la diversité et la qualité de notre offre touristique, l'ONTD a poursuivi ses actions de marketing direct sur les principaux marchés européens.

L'ONTD a mis en place de multiples opérations en direction des professionnels (Tour opérateurs et agences de voyages) pour les inciter à programmer la destination Djibouti.

Un grand effort a aussi été entrepris en direction de la presse en général et des magazines spécialisés en particulier, pour obtenir du rédactionnel.

Sachant que les touristes utilisent souvent internet pour déterminer leur choix, l'ONTD a mis en place un site internet convivial et pratique pour améliorer l'accessibilité et la visibilité de l'offre touristique djiboutienne. Ce site, régulièrement mis à jour, a constitué un outil important dans notre stratégie de marketing.

Grâce aux actions de l'ONTD des Tours opérateurs Français, Italiens, Allemands, Anglais, Belges et Suisses programment la destination Djibouti dans leurs catalogues.

Par ailleurs, une nette amélioration des réseaux routiers et la construction d'un complexe touristique sur l'île Moucha ont incontestablement constitué des éléments importants dans le développement du tourisme djiboutien.

Un autre facteur essentiel pour le développement du tourisme a été la mise en place de facilité pour l'obtention du visa à l'arrivée à l'aéroport.

2) Cadre de l'offre

L'offre touristique djiboutienne est largement diversifiée avec à la fois des produits thématiques à forte notoriété tels que la plongée ou la pêche, et des produits de découverte de la nature et des richesses naturelles environnementales.

Malgré une nette amélioration de la qualité dans les structures hôtelières, la capacité d'hébergement reste limitée avec une offre hôtelière globale d'environ 645 chambres et un seul établissement de grand standing de 172 chambres. Il convient de remarquer que cette faiblesse quantitative des capacités permet d'obtenir pour les établissements hôteliers existants des coefficients d'occupation élevés compris entre 55% et 86% en moyenne annuelle. Cette situation permet de répondre, sauf exception, à la demande actuelle d'hébergement hôtelier, notamment pour Djibouti ville.

L'amélioration récente des infrastructures avec notamment la construction du Djibouti Palace Kempinski et de l'Impérial Red Sea Hôtel constitueront incontestablement une bouffée d'oxygène pour l'avenir du tourisme djiboutien.

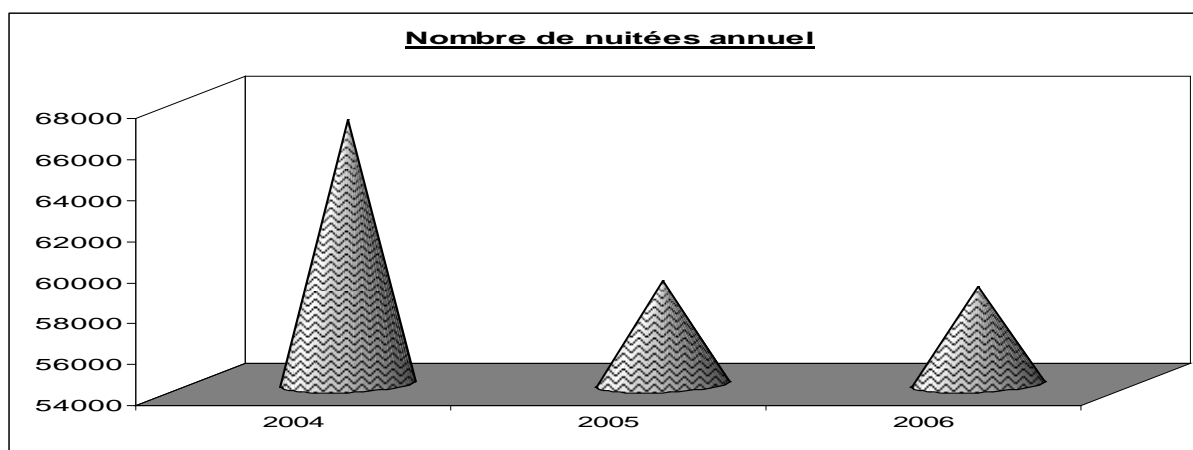
Les capacités de la restauration classique, en dehors des restaurants d'hôtels et des multiples établissements de rue, peuvent être estimées à plus de 550 places en capacité réelle et à plus de 800 places en capacités

maximum pour des soirées ou des banquets. Cette infrastructure en restaurants diversifiés et de qualité a permis de renforcer l'offre touristique de Djibouti grâce à l'atout touristique que représente une richesse gastronomique remarquable particulièrement diversifiée grâce aux apports spécifiques des traditions culinaires djiboutienne, yéménite, éthiopienne, somalienne, occidentale et asiatique.

L'offre de produits touristiques est actuellement assurée par une dizaine de réceptifs locaux principalement localisés à Djibouti ville, dont cinq agences principales : le Goubet, Atta, Caravane de sel, Dolphin Excursion et Djibouti Explore.

Les produits proposés sont axés sur quatre domaines principaux :

- Plongée avec les Sept Frères, le Golfe de Tadjourah, Obock, les îles Musha et Maskali, le Goubet
- Pêche sportive avec le Golfe du Goubet, Arta plage ou les Sables Blancs,
- Balnéaire avec principalement les îles Musha et Maskali, les Sables Blancs, le Goubet, Tadjourah),
- Brousse avec la découverte de principales richesses naturelles (lac Assal, lac Abbe, Fôret du Day, le Goubet, Dittilou, Bankoualé, Randa). L'ensemble de ces réceptifs locaux permet de disposer de produits de qualité, avec de petites capacités d'accueil pour chaque entreprise, mais qui au total représente une capacité d'accueil significative.



6. Les télécommunications

A la fin du 4^{ème} trimestre 2006, l'évolution du nombre d'abonnés de Djibouti télécoms se présente comme suit :

Services	4 ^{ème} trimestre 2004	4 ^{ème} trimestre 2005	4 ^{ème} trimestre 2006	Variation /12 mois
Lignes téléphoniques fixes	10982	10578	11301	+6,4%
Téléphonie rurale (GSM fixe)			18	
Abonnés GSM actifs	33937	44053	44817	+1,7%
Abonnés Internet	2982	3491	3875	+10%
Internet haut débit	Service non disponible	Service non disponible	152	
Nombre moyen d'abonnés étrangers en Roaming GSM	Service non disponible	4014	4095	+2%
Cabine téléphonique privée	483 (39)	688 (66)	866 (106)	+20,5%

L'activité du réseau au cours du 4^{ème} trimestre 2006 est mesurée par les chiffres suivants :

Trafics générés (en minutes) ⁽¹⁾	4 ^{ème} trimestre 2004	4 ^{ème} trimestre 2005	4 ^{ème} trimestre 2006	Variation /12 mois
Par les abonnés GSM actifs	5 063 744	7 537 723	7 989 872	5,6%
Connexions Internet ⁽²⁾	14 351 106	20 313 737	24 627 140	17,5%

(1) Indicateur non disponible sur le réseau fixe.

(2) Hors trafic génère par les abonnés connectés en haut débit par liaison spécialisée.

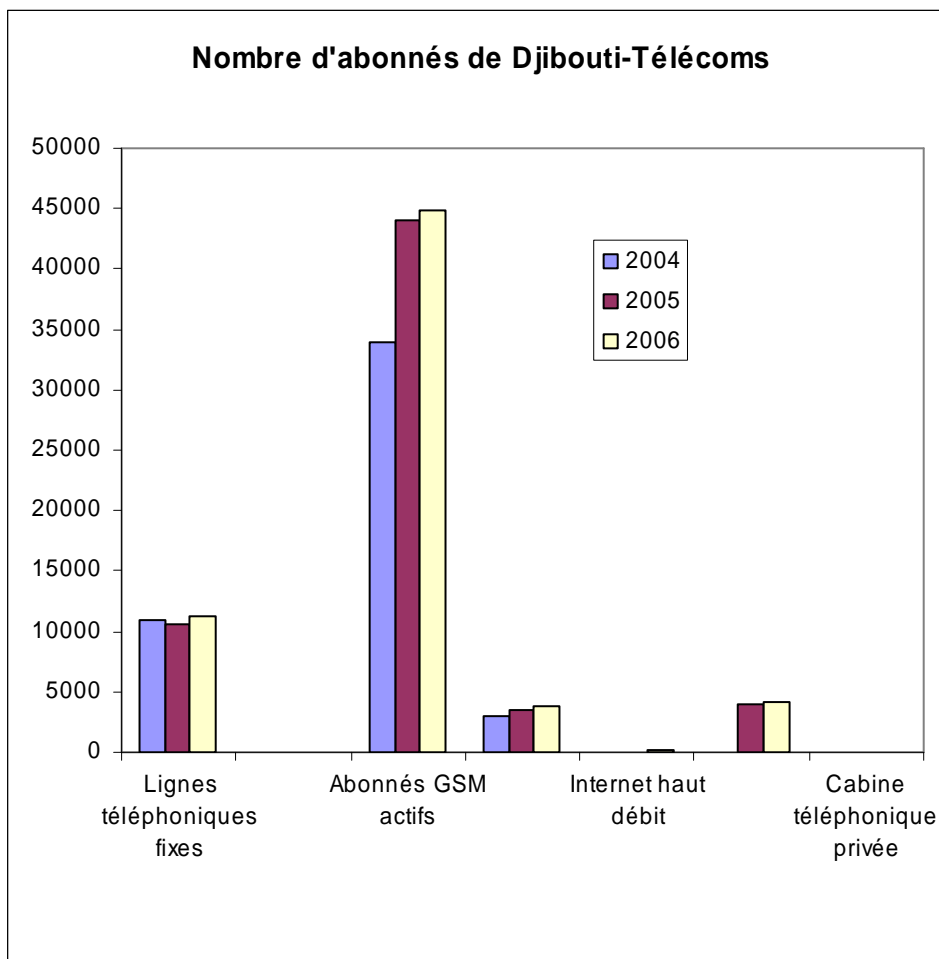
Pour le réseau mobile EVATIS, la croissance sur un an est passée d'un niveau très fort (entre 2004 et 2005) à très faible (1,7 %) à cause de la saturation du central et de l'arrêt de la vente des cartes SIM. Le projet d'extension tant de côté central que des stations en ville et dans les régions va débloquent cette situation. La capacité totale prévue dans un premier temps est de 200 000 abonnés.

L'Internet haut débit fait son entrée dans le réseau djiboutien et déjà 152 clients sont branchés. Le reste des abonnés à l'internet croît par ailleurs de 10 % ce qui traduit la croissance constante du temps des connexions en 2006 (17,5 %).

Le parc des lignes téléphoniques fixes, profitant de l'arrêt temporaire des ventes des cartes SIM, a augmenté de 6,4 % en 2006. La téléphonie rurale progresse aussi de façon notable grâce à l'utilisation du concept « GSMFIXE » et bien de petites localités reculées communiquent. En 2006 toujours le nombre de cabines téléphoniques privées (service téléphonique mis à la disposition de public par un commerçant prive en contrat avec Djibouti

Télécoms) est passée de 688 à 866 dont 106 pour les chef lieux des régions soit une progression de 20,5%.

En somme, l'année 2006 peut être considérer comme une année de progrès tangible pour Djibouti Télécom mais l'année 2007 s'annonce meilleure encore grâce à la conduite à terme des grands projets en cours (Extension du GSM, introduction du réseau intelligent, réhabilitation du réseau d'accès etc.).



IV - La création d'Activités et l'Emploi

1 - Création d'activités dans le privé

Au cours de l'année 2006, il a été enregistré à la sous direction des recettes directes 296 nouvelles demandes de patentes contre 146 cessations d'activités soit une création nette de 150 activités.

En valeur absolue, la création d'activités a progressé de 211% par rapport à celle de l'année 2005.

Secteurs	Création année 2004	Cessation année 2004	Création Nette 2004	Création année 2005	Cessation année 2005	Création Nette 2005	Création année 2006	Cessation année 2006	Création nette 2006
Entrepreneurs BTP	125	23	102	56	9	47	131	32	99
Importateurs	17	47	-30	12	1	11	14	0	14
Commerçants	152	33	119	12	20	-8	85	67	18
Prestataires de Services	99	23	76	15	21	-6	66	47	19
TOTAL	393	126	267	95	51	44	296	146	150

Source : S/D Recettes Directes

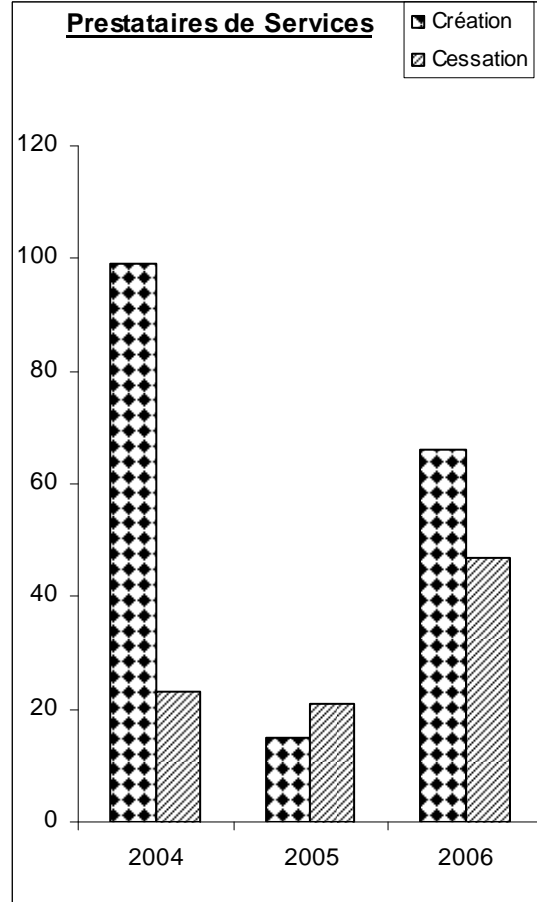
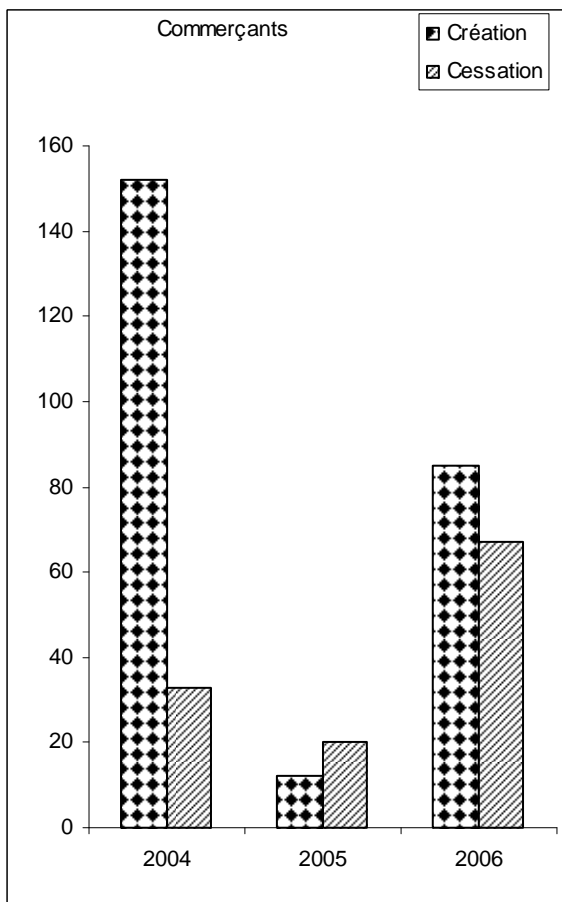
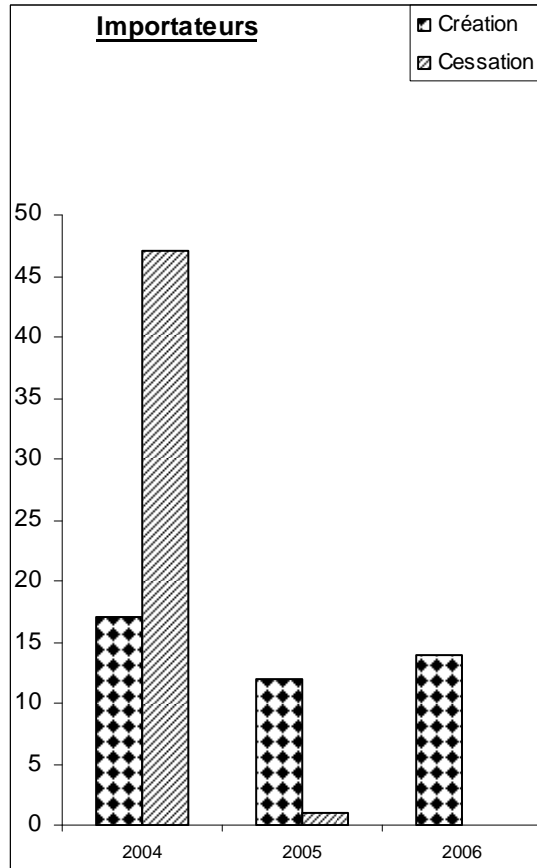
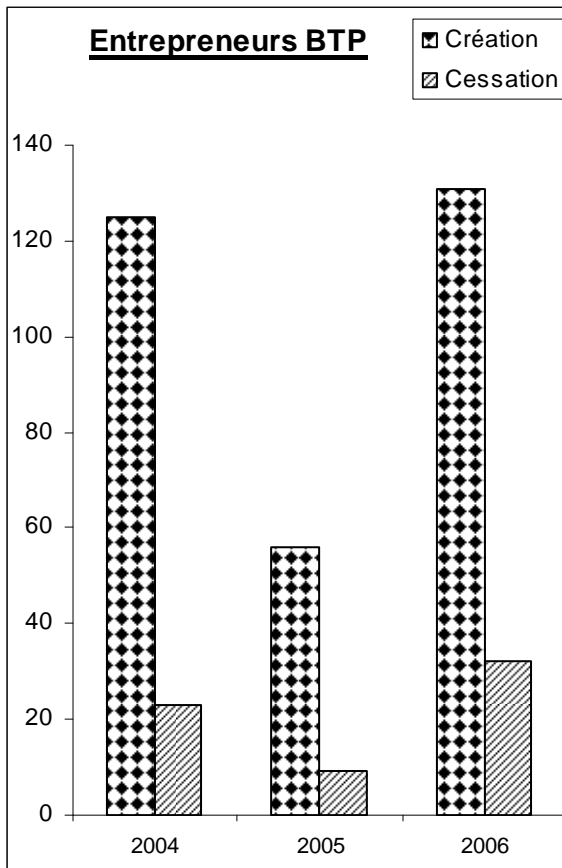
Evolution de la part des différents secteurs dans la création d'activités brutes

Secteurs	Année 2004	Année 2005	Année 2006
Entrepreneurs BTP	31,8%	58,9%	44,2%
Importateurs	4,3%	12,6%	4,7%
Commerçants	38,6%	12,6%	28,7%
Prestataires de Services	25%	15,8%	22,3%

Ce tableau décrit le poids de chaque secteur dans la création d'activités :

Si l'on considère les taux de croissances entre 2004, et 2006 des différents secteurs dans la création d'activités, on constate que celles des entrepreneurs BTP ont connu un ralentissement, elles étaient de 58,9 % en 2005 et elles affichent 44,2 % en 2006 ; de même la rubrique « importateurs » a connu une diminution en enregistrant 4,7 % dans le totale (elle était de 12,6 % en 2005). Les poids de ces deux secteurs (entrepreneurs BTP et importateurs) dans la création d'activités sont moins importants par rapport à l'année dernière.

Les rubriques « Commerçants » et « Prestataires de services » ont eux augmenté et affichent respectivement 28,7 % et 22,3 % pour la création d'activités en 2006 (12,6 % et 15,8 % en 2005).



2 – L'emploi

Evolution du nombre des salariés déclarés à l'OPS au 31/12/2006

Secteurs	Année 2004		Année 2005		Année 2006	
	Affiliation	Radiation	Affiliation	Radiation	Affiliation	Radiation
Secteur 0	94	326	40	116	31	106
Domestiques	94	326	40	116	31	106
Secteur 1	37	16	130	73	59	52
Industries	11	6	34	21	42	35
Ateliers, Artisan, Pêche	26	10	96	52	33	17
Secteur 2	151	84	249	77	164	128
Bâtiments et TP	151	84	249	77	164	128
Secteur 3	241	165	223	224	350	276
Commerce de détail	56	47	58	49	119	78
Commerce en Gros	2	2	16	12	90	67
Commerce spécialisé	183	116	123	128	98	98
Autres commerces			26	35	43	34
Secteur 4	282	196	434	215	305	208
Activités Financières	12	36	9	57	40	19
Entretiens et réparation	147	49	222	46	85	59
Restaurations et Hôtels	44	53	46	110	82	72
Autres activités (Etude)	79	58	154	2	98	58
Loisirs	0	0	3			
Secteur 5	41	20	90	47	58	43
Transport maritime	3	4	8	3	9	0
Transport Terrestre	4	2	2	3	4	10
Manutentions, Transit	34	12	27	17	45	33
Transport ferroviaire			16	14		
Autres			37	10		
Secteur 6	1	3	33	14	0	0
Organismes Sociaux	1	3	33	14	0	0
Secteur 7	28	0	32	0	0	0
Budget National	28	0	32	0	0	0
Etablissements Publics	4	2	-	-	0	0
<u>Autres (Personnel du camps Lemonnier)</u>	4	5	-	-	0	0
TOTAL GENERAL	883	817	1 231	766	967	813

Source: OPS

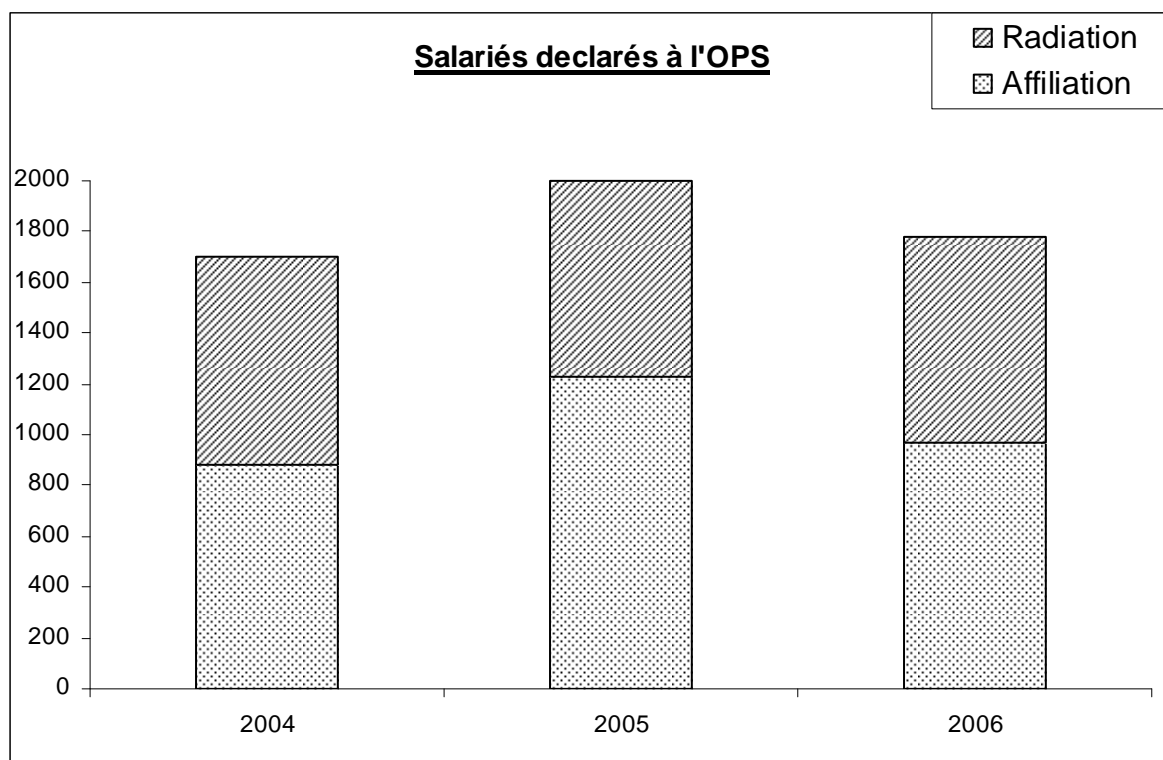
Selon les statistiques de l'OPS, il a été enregistré 967 emplois créés contre 813 suppressions, soit une création nette de 154 emplois durant l'année 2006. Avec 1231 emplois créés en 2005, la création d'emplois créés a reculé de 21% sur une variation d'une année.

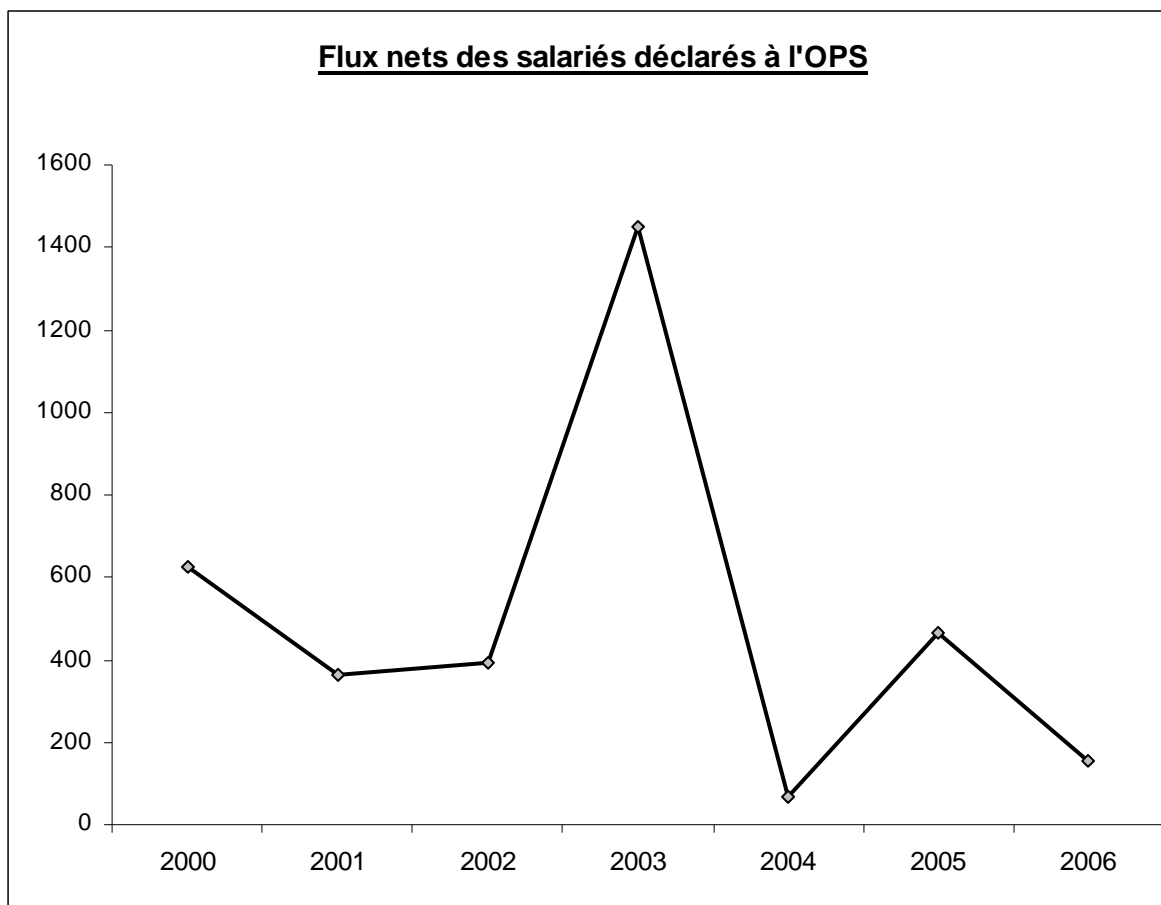
Avec 350 emplois créés, le secteur commercial se positionne en première place des emplois créés en 2006 en représentant 36% du total, contre 276 suppressions d'emplois.

Le secteur 4 (restaurations et hôtelleries, bureaux d'études, entretiens et réparations) arrive en seconde position avec 350 emplois créés en 2006 contre 208 suppressions d'emplois (31,5 % du total). Ce secteur affichait 434 emplois créés en 2005.

En troisième position on a un fragile secteur du bâtiment et travaux publics, car il enregistre à la fois 164 emplois créés en 2006 (17 % du total) mais affiche en même temps 128 suppressions d'emplois dans la même année, ce qui fait de lui un secteur instable.

Les secteurs 1 (industrie, Ateliers, Artisanats et Pêches) et 5 (transports) affichent respectivement 59 et 58 emplois créés (6,1 % du total et 5,9%) pour 52 et 43 suppressions d'emplois.





V-Variations annuelles de l'indice des prix à la consommation

L'indice des prix des principaux produits consommés à Djibouti a enregistré une hausse de 3,5 % durant 2006 en glissement annuel.

- L'analyse des évolutions des prix par grands groupes de produits sur une période d'un an donne les résultats suivants.

Parmi la catégorie des produits qui ont enregistré une hausse des prix, on peut relever :

- Produits alimentaire : +8,7 %
- Article d'habillement et chaussants : +1,8%
- Logement, eau et électricité gaz et autres : +2,8 %
- Santé : +0,6%
- Loisirs, spectacles et culture : + 2 %
- Enseignement : + 2,7 %
- Hôtels, cafés, restaurants : + 0,9 %
- Autres biens et services : +0,5%

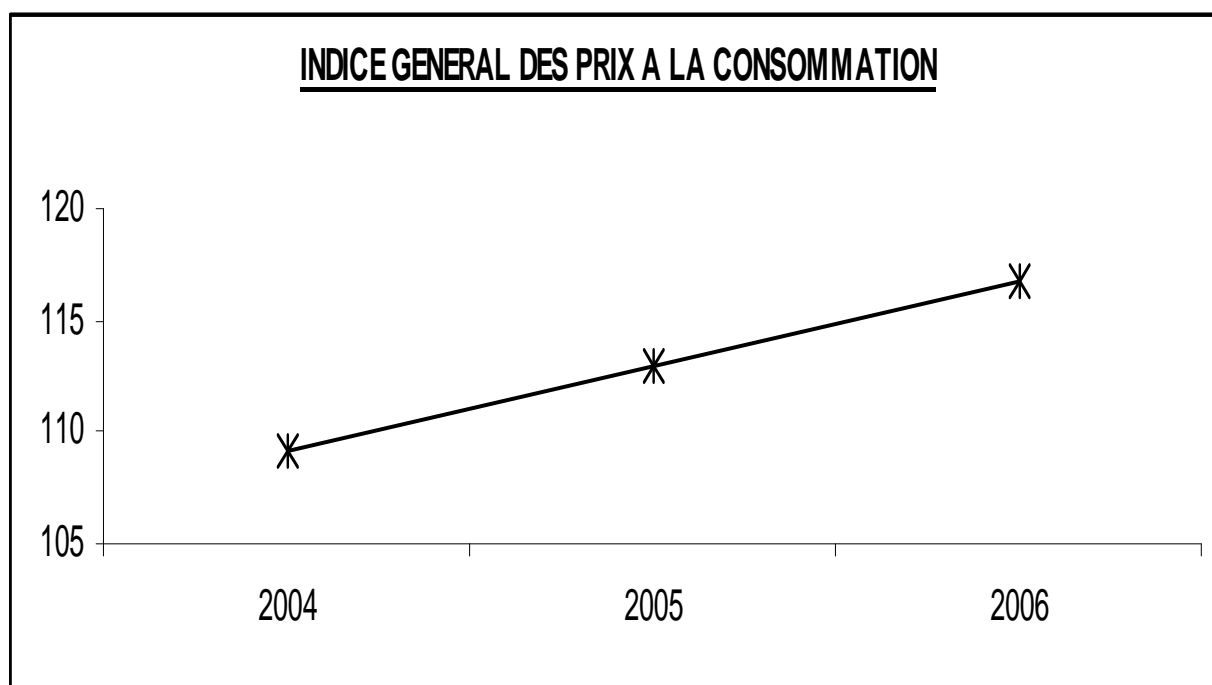
Parmi la catégorie des produits qui ont enregistré une baisse des prix :

- Tabacs :- 1 %
- Boissons : -0,1%
- Ameublement équipement et ménage: -0,5%

Base100 : Mars-Avril 1999

Code	LIBELLE DES FONCTIONS	Indices 2004	Indices 2005	Indices 2006	Variation 12 mois
01	Produit alimentaires, boissons et tabac	109,8	112,7	118,8	+5,5%
011	Produits alimentaires	101,0	106,0	115,2	+8,7%
012	Boissons	96,7	97,8	97,6	-0,1%
013	Tabac	132,6	130,3	129,1	-1,0%
02	Articles d'habillement et chaussants	100,9	94,9	96,6	+1,8%
03	Logement, eau, électricité, gaz et autres	113,1	124,4	127,9	+2,8%
04	Ameublement, équip. ménager et	100,3	102,6	102,1	-0,5%
05	entretien	100,0	95,4	96	+0,6%
06	Santé	115,0	118,5	118,5	0,0%
07	Transports	95,1	95,9	97,9	+2,0%
08	Loisirs, spectacles et culture	93,2	94,0	96,5	+2,7%
09	Enseignement	108,5	108,7	109,7	+0,9%
10	Hôtels, cafés, restaurants	101,5	101,1	101,6	+0,5%
	Autres biens et services				
	Indice général	109,1	112,9	116,8	+3,5%

Source : DISED



B- Le Budget de l'Etat au 31 Décembre 2006

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une aggravation du déficit global, résultant d'une augmentation plus élevée des dépenses par rapport aux recettes totales.

I. Les opérations financières de l'Etat

Les Opérations financières de l'Etat regroupent toutes les transactions en recettes et en dépenses de l'administration centrale.

Au 31 décembre 2006, ces opérations sont définies par un solde budgétaire base ordonnancement (recettes totales diminuées des dépenses totales) largement déficitaire de 3,130 milliards de FD, contre un excédent 333 millions de FD en 2005.

Par ailleurs, elles ont dégagé un déficit base caisse (y compris les arrières) d'un montant de 2,896 milliards FD contre 3,198 milliards FD au 31 décembre 2005, soit une baisse de 9,4%. Le déficit base caisse représente alors 2.2% du PIB en 2006 contre 2.5% en 2005.

1. Recettes et dons

Les recettes et dons se sont élevés à **47,988 milliards FD**, ce qui correspond à une hausse de **1,277 milliards FD** en valeur (+2,7%) par rapport à 2005.

Le ratio des recettes, soit les recettes budgétaires nettes exprimées en proportion du PIB, cet indicateur donne une mesure approximative du fardeau fiscal total, puisqu'il compare les recettes totales perçues à la taille de l'économie ; ce ratio est passé de 37% en 2005 à 36% en 2006.

a) les recettes budgétaires

En 2006, les recettes budgétaires qui représentent en moyenne 89% des recettes totales de l'Etat, se sont inscrites en hausse de 9,7%, pour se situer à 42,711 milliards FD (31,3 % du PIB) contre 38,928 milliards FD en 2005 (31% du PIB). Cette augmentation provient principalement des recettes non fiscales (+24%) et des recettes directes (+14%).

▪ Les impôts directs

Prévus à hauteur de 11,671 milliards FD dans le cadre de la loi de Finances du budget 2006, les impôts directs ont totalisé 13,190 milliards FD, en accroissement de 1,519 milliards FD (+14%) par rapport à l'année dernière. Cette hausse est imputable à l'impôt sur sociétés qui a augmenté d'un montant de 970 millions de FD.

Les impôts directs se caractérisent cette année par un niveau de recouvrement supérieur à celui projeté, notamment par un meilleur recouvrement des impôts sur les « Patentes-licences », et les sociétés.

▪ **Les impôts indirects**

Comparées aux prévisions établies au début de l'année 2006, (12,012 milliards FD), les recettes perçues au titre des impôts indirects ont enregistré une plus-value de 1,238 milliards FD, soit une hausse de 9,3%. Cette amélioration a été constatée au niveau de la taxe intérieure de consommation (TIC).

Principale composante des impôts indirects, la TIC a rapporté au budget de l'Etat une enveloppe de 9,058 milliards FD en 2006 contre 8,367 milliards FD en 2005 soit une hausse de 7,8%. Cet accroissement provient principalement de l'accroissement de l'activité économique, une meilleure perception de l'impôt (réorganisation des services fiscaux) ; lutte contre la contrebande et enfin l'augmentation de prix des hydrocarbures. La totalité des recettes encaissées au titre de la TIC est perçue à la douane sur les produits importés.

Les autres recettes fiscales à savoir « l'Enregistrement, les Vignettes et les Timbres » qui ont rapporté en 2006 un montant de 6,113 milliards FD ont baissé de 11% par rapport à l'année 2005.

Par ailleurs, les recettes perçues au titre de la forfaitisation de la présence de l'armée française se sont élevées à 4,739 milliards en 2006 contre 5,595 milliards FD en 2005, soit une réduction de 15,3%.

▪ **Les recettes non fiscales**

Globalement, les recettes non fiscales ont augmenté de 1,956 milliards FD soit +24%. Leur montant, de 10,158 milliards FD, est supérieur aux prévisions qui avaient été établies tant dans la loi de finances initiale que dans la loi de finances rectificative.

L'augmentation porte essentiellement sur les loyers d'installations militaires qui ont plus que doublé pour l'année 2006.

b) Les dons officiels

En 2006, le niveau de dons mobilisés se situe à 5,277 milliards FD, un montant en baisse de 32% par rapport à celui de l'année 2005. Cette diminution résulte aussi bien des dons affectés aux dépenses courantes (-36%), et les dons destinés aux projets qui ont atteints 1,926 milliards FD soit en baisse de 36% par rapport au niveau de l'année 2005.

Le chiffre sur les dons projets est incomplet, les décaissements relatifs aux projets financés par l'USAID et les agences des nations unies ne sont pas disponibles à ce jour.

2- Les dépenses totales

La dépense publique constitue le reflet des choix de politiques publiques et de degré d'intervention de l'État dans l'économie. Notre pays se singularise par le poids des dépenses publiques puisque celui-ci demeure le principal employeur et consommateur.

D'importantes charges récurrentes liées au programme d'investissements publics sont venues également grever la dépense publique déjà importante, ainsi que certaines revalorisations sectorielles (santé, éducation etc..)

En 2006, les dépenses de l'Etat se sont établies à 51,118 milliards FD, soit une hausse de 10,2% par rapport à l'année dernière. Cette hausse provient des dépenses courantes et des dépenses d'investissements sur financement intérieur qui ont augmenté respectivement de 33% et 29,2% par rapport à l'année 2005.

Les ministères les plus dépensiers restent les mêmes. Il s'agit d'abord du ministère de l'Education nationale, dont les dépenses sont de 28% de l'ensemble, suivi du ministère de la Défense avec 16% qui comprend plusieurs corps, enfin la santé avec 9%.

a) Les dépenses courantes

En 2006, les dépenses courantes financées par ressources propres s'élèvent à **40,816 milliards FD** soit en hausse de 33% par rapport à l'année dernière. L'augmentation significative des dépenses courantes est liée à la tenue du sommet de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA)

- **Les dépenses en salaires** qui représentent 42% des dépenses courantes et 13% du PIB ont légèrement augmenté de 2,2% entre 2005 et 2006, due aux recrutements dans les secteurs prioritaires tels que l'Education, la santé, etc..
- **Le poste Matériel** qui représente 30% des dépenses courantes, s'établit à 12,359 milliards FD contre 7,653 milliards FD en 2005 soit une hausse importante de 61,5%, dû à l'augmentation des factures énergiques.
- **Les dépenses en transferts** qui se montent à 6,517 milliards FD en 2006 soit une hausse de 29%, due essentiellement aux transferts pour les organismes publics, l'aide au logement des enseignants et la subvention de l'Etat à l'EDD .

b) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont totalisé 10,302 milliards FD en 2006, contre 11,711 milliards de FD en 2005, soit une baisse de 12%.

En régression de 12% par rapport à 2005, les dépenses d'investissement sur financement extérieur se sont rétractées, en passant de 8,207 milliards de FD en 2005 contre à 5,774 milliards FD en 2006 ; par contre les dépenses d'investissement sur financement intérieur ont connu un accroissement de 29.2% par rapport à l'année dernière.

3) Le solde budgétaire

La hausse des recettes totales de 2,7% et celle des dépenses totales de 10.2% se sont traduites par un important déficit budgétaire sur base ordonnancement de 3,130 milliards FD contre un excédent de 333 millions FD pour la même période en 2005. Cette détérioration du déficit s'explique par les hausses de dépenses d'investissement sur financement intérieur, et dépenses courantes.

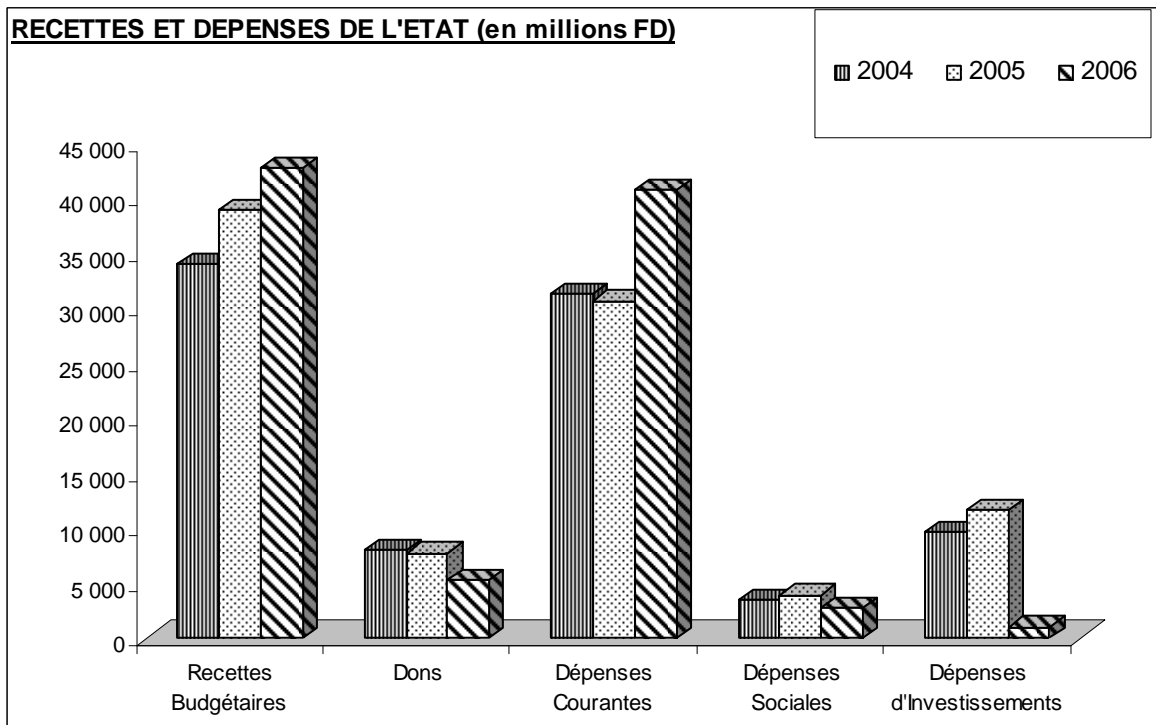
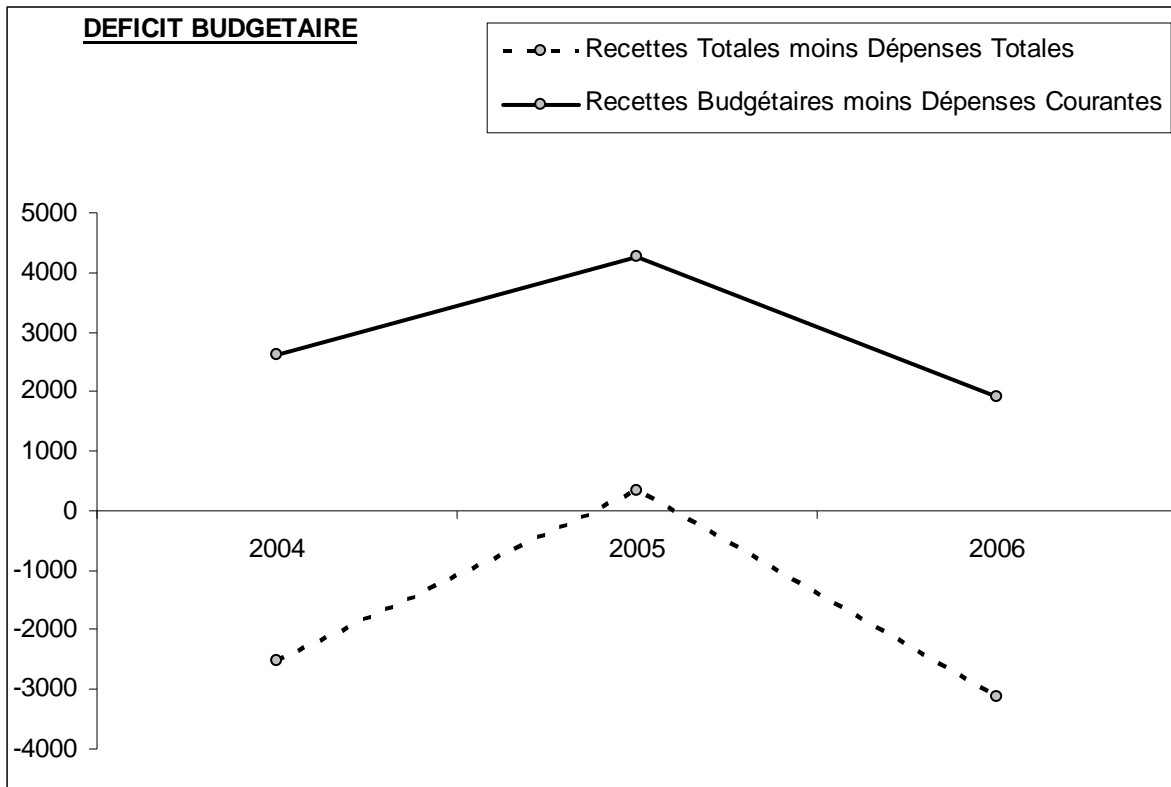
En effet, le solde budgétaire de base qui s'est fortement détérioré, reflète principalement une hausse extraordinaire des dépenses liées aux élections régionales en mars 2006 et à l'organisation du sommet de la COMESA en novembre 2006 pour lesquelles un financement extérieur avait été attendu. Cet accroissement des dépenses n'a été compensé qu'en partie par la bonne performance des recettes fiscales. Le solde base caisse montre également qu'il y a une importante réduction des arriérés nets intérieurs, en particulier vis-à-vis de la compagnie d'électricité.

Tableau des opérations financières de l'Etat au 31 Décembre 2006

En Millions FD

	Déc.2004	Déc.2005	Déc.2006	Variation 05/06
Recettes et Dons (1)	42 080	46 711	47 988	+2.7%
● Recettes budgétaires	33 987	38 928	42 711	+9.7%
- impôts directs	11 616	11 572	13 190	+14%
- impôts indirects	11 349	12 287	13 250	+7.8%
- Enregistrement, vignette, timbres	6 085	6 866	6 113	-11%
- Fiscalisation française	4 836	5 595	4 739	-15.3%
- Recettes non fiscales	4 937	8 202	10 158	+24%
● Dons officiels	8 093	7 783	5 277	-32%
Dépenses totales (2)	44 592	46 378	51 118	+10.2%
● Dépenses courantes	31 360	30 706	40 816	+33%
- Salaires	16 291	16 862	17 203	+2.02%
- Matériel	8 704	7 653	12 359	+61.5%
- Entretien	695	640	660	+3.1
- Transferts	5 267	5 039	6 517	+29%
- Intérêts	403	512	612	19,5%
● Dépenses Sociales (financemt. Extérieur)	3 539	3 961	2 789	-30%
● Dépenses d'investissements	9 692	11 711	10 302	-12%
- Budgétaire	3 076	3 504	4 528	+29.2%
- Financement. Extérieur	6 616	8 207	5 774	-30%
Solde base ordonnancement (1) - (2)	- 2 512	+ 333	-3 130	-840%
Recettes budgétaires - Dépenses courantes	+ 2 627	+4 262	+1895	-55%
Solde base caisse en % du PIB	3.2	2.5	2.2	

Source : Trésor National et CAPAS



II. Les Investissements Publics au 31 Décembre 2006

Tableau récapitulatif des décaissements au 31 décembre 2006

En millions FD

INTITULE DES PROJETS	Décaiss 2 004	Décaiss 2 005	Décaiss 2006	% dans le total 2004	% dans le total 2005	% dans le total 2006
Agriculture, élevage et pêche	594	212	91,3	9 %	2,3 %	1,2 %
Eau, énergie, environnement	0	619	1783	0 %	7%	24,4 %
Infrastructures et équipements	1 645	843	849	25 %	9,2%	11,7 %
Urbanisme & Logement et Assainissement	1 361	910	822	20 %	10 %	11,3 %
Affaires sociales (Lutte contre la pauvreté)	513	1297	1199	8 %	14,2 %	16,4 %
Education	1 507	2078	1000,8	22,7 %	22,7%	13,7 %
Santé	742	2695	1417	11 %	29,3%	19,4 %
Appui à la Gestion de l'Economie	254	498	148	4 %	5,4 %	2 %
TOTAL	6 616	9152	7310	100 %	100 %	100%

Source : Direction de l'Economie et Direction du Financement extérieur (PIP)

Les décaissements au titre des projets d'investissement public financés sur ressources extérieures s'élèvent pour l'année 2006 à 7,31 milliards de FD. Comparé à ceux constatés l'an dernier, on note une baisse apparente de 20% due au fait que les décaissements relatifs aux projets financés par l'USAID et les agences des nations unies ne sont pas disponibles.

Concernant la répartition sectorielle des ressources allouées à l'Investissement public, les projets visant l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base (éducation, santé) et la lutte contre la pauvreté ont bénéficié de 50 % du total décaissé.

Il s'agit principalement de l'extension de la capacité d'accueil des établissements scolaires et sanitaires sur l'ensemble du territoire ainsi que l'amélioration de la qualité des services à travers la formation du personnel conformément aux orientations stratégiques et aux plans de développement quinquennaux des ministères techniques respectifs et avec le soutien des différents partenaires de développement.

Quant à la lutte contre la pauvreté, il s'agit pour l'essentiel de la poursuite de l'exécution des travaux d'intérêt publics à haute intensité de main

d'œuvre, la distribution des micro-credits aux couches vulnérables ainsi que les réhabilitations des infrastructures de base au profit des populations victimes des inondations de mars 2004.

Les projets initiés par le secteur de l'énergie absorbent 24,5% des décaissements à travers l'extension de la centrale électrique de Boulaos, l'acquisition de groupes électrogènes, l'exécution de l'étude visant l'identification et le développement des énergies renouvelables et l'interconnexion avec l'Ethiopie.

Enfin, les autres secteurs socio-économiques (urbanisme, routes, agriculture, etc.).

C. La Situation monétaire au 31 Décembre 2006

I - Evolution des principaux agrégats monétaires

(Banque centrale, Banques en activités et Trésor)

En Millions FD

Composantes	DEC. 2004	DEC. 2005	DEC. 2006	Variations	
				2004/2005	2005/2006
Monnaie Fiduciaire	12 358	13 272	15 235	+ 7,4 %	+14,8%
Dépôts à vue en FD	28 641	24 237	38 071	-15,3 %	+57%
Dépôts à terme en FD	9 098	10 849	12 677	+19,24 %	+16,8%
Dépôts en devises	42 576	49 841	47 627	+17,06 %	-4,4%
- à vue	11 364	10 710	8 885	- 6%	-17%
- à terme	31 212	39 131	38 742	25,4 %	-1%
Total Masse Monétaire	92 673	102 629	113 610	+11 %	+10,7%

Source: BCD

La masse monétaire totale au 31 décembre 2006 s'établit à 113 610 milliards FD et connaît une progression de 10,7% par rapport à celle de l'année 2005. Cette hausse est obtenue sous l'impulsion des dépôts en monnaie nationale.

- **La monnaie fiduciaire (billets et pièces) : 15,235 milliards FD**

Les billets et pièces mis en circulation ont vu leur valeur augmenter de 14,8% sur une période d'un an. La part de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire est restée stable d'une année à l'autre (13%).

- **Les dépôts en monnaie nationale : 50,748 milliards FD**

Les dépôts libellés en monnaie nationale ont enregistré une hausse significative de **44,6%** sur une période d'un an. L'ensemble des dépôts ont connu une progression (+57,3% pour les dépôts à vue et 16,8% pour ceux à terme). Par ailleurs, la part des dépôts en monnaie nationale dans la masse monétaire représente 44,6%, soit en hausse de 10% en 2006 par rapport à 2005.

- **Les dépôts en devises : 47,627 milliards FD**

Cette catégorie des dépôts a connu une baisse de 4,4% par rapport au montant de l'année passée, ces dépôts clôturaient en hausse à la fin de l'année 2005 (+17%). Les dépôts à vue ont reculé de 17% et ceux à terme de 1%.

II - Les contreparties de la masse monétaire

Masse Monétaire = Avoirs Extérieurs Nets + Crédit Intérieur - Autres Postes Nets

Composantes	DEC. 2004	DEC. 2005	DEC. 2006	En Millions FD Variations	
				2004/2005	2005/2006
				Avoirs extérieurs nets	71 101
- Banque centrale	12 290	11 241	16 953	-9 %	+50,8%
- Banques commerciales	58 811	68 364	75 381	+16,2 %	+10,3
Crédits intérieurs	36 470	36 458	37 897	- 0,03 %	+3,9%
- Créances sur l'Etat	10 277	10 009	9 264	- 3 %	-7,4%
- Crédit à l'économie	26 193	26 449	27 682	0,9 %	+4,6%
Autres postes nets	-14 898	- 13 434	-16 622	-9,8 %	23,7%
Total Masse monétaire	92 673	102 629	113 610	11 %	10,7%

Structure de la contrepartie de la masse monétaire

Composantes	DEC. 2004	DEC. 2005	DEC. 2006
Avoirs extérieurs nets	76,7 %	77,5 %	81,3%
- Banque centrale	13,2 %	10,9 %	14,9%
- Banques commerciales	63,5 %	66,6 %	66,3%
Crédits intérieurs	39,3 %	35,5 %	33,3%
- Créances sur l'Etat	11 %	9,11 %	8,2%
- Crédits à l'économie	28,3 %	25,8 %	24,3%
Autres postes nets	- 16%	- 13 %	-14,6%
Total Masse Monétaire	100 %	100 %	100%

Source : BCD

Au 31 décembre 2006 les contreparties de la masse ont évolué comme suit :

- **Avoirs Extérieurs Nets : 92,335 milliards FD**

Les avoirs ont progressé de 16% par rapport à ceux de l'année 2005. Ce sont les avoirs extérieurs nets de la banque centrale qui ont augmenté sensiblement de 50% avec 16,953 milliards FD (mais ne représentent que 15% du total des avoirs extérieurs nets) ceux des banques commerciales ont également augmenté de 10% en s'établissant à 75,381 milliards FD (82% du total).

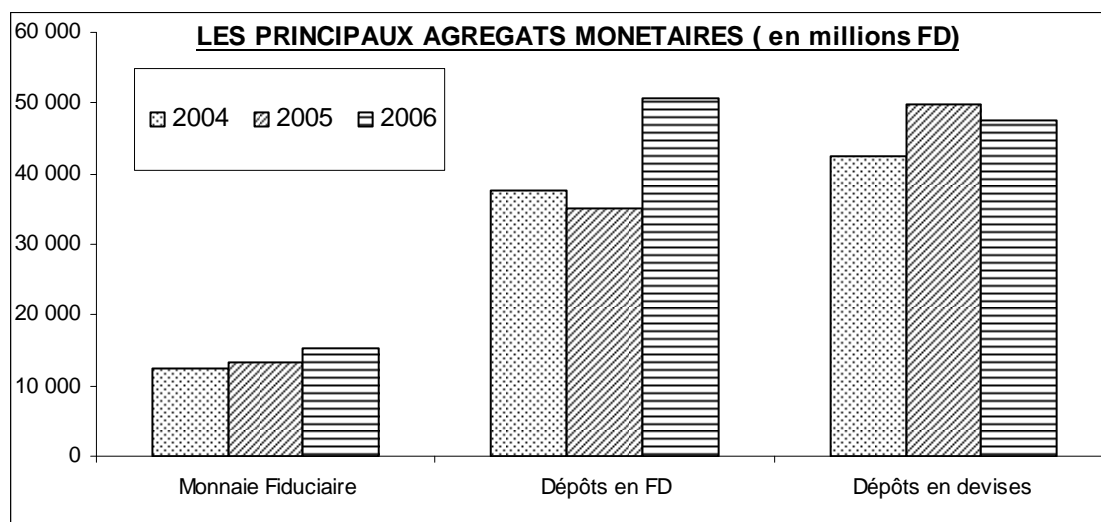
Globalement, la part des avoirs extérieurs nets dans la masse monétaire est passée de 77,5% à 81% entre les années 2005 et 2006.

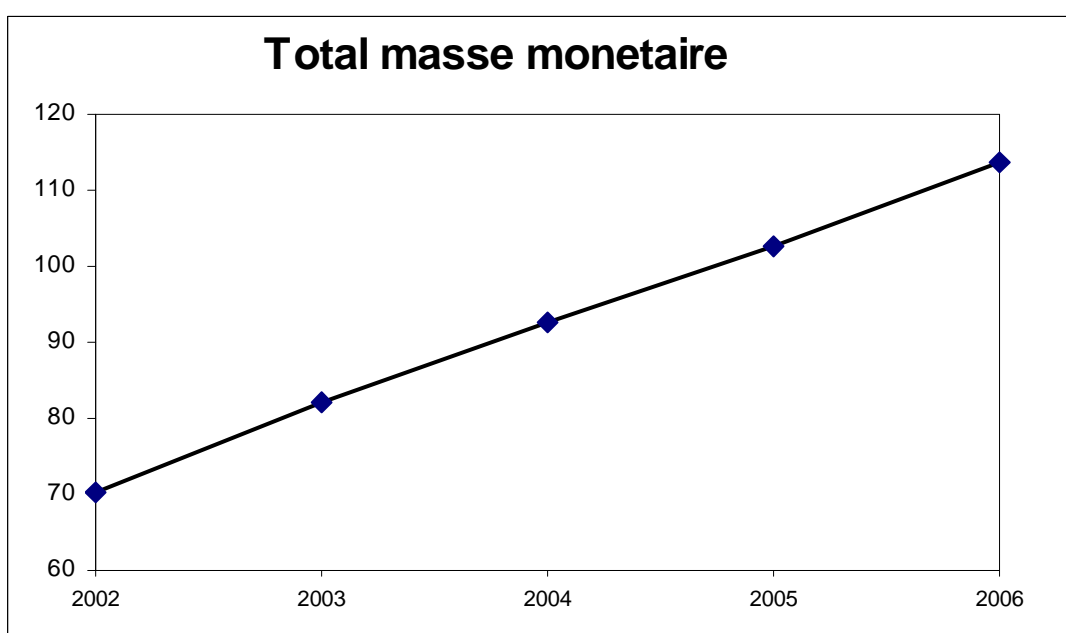
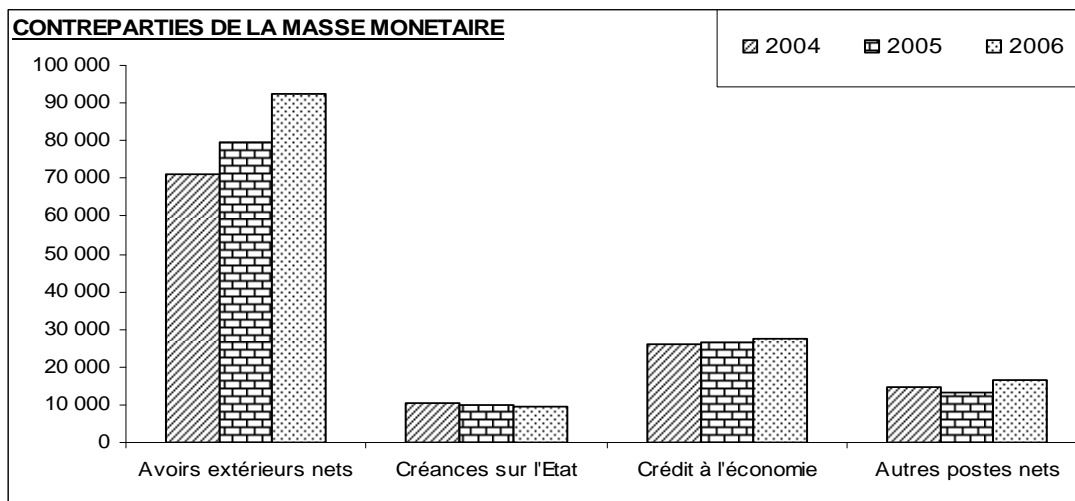
- **Le Crédit Intérieur : 37,897 milliards FD**

Le crédit intérieur a enregistré une progression de 3,7% par rapport au montant de l'année 2005 (36,458 milliards FD). Ce crédit se décompose en crédit à l'économie et créances sur l'Etat.

Le Crédit à l'économie qui s'élève à 27,682 milliards FD est en hausse de 4,6%. Parmi ce crédit, 26,731 milliards FD ont été accordés au secteur privé et 951 millions FD aux entreprises publiques.

Les créances sur l'Etat, soit 9 264 milliards FD ont reculé de 7,4%, ce qui correspond à un désendettement de l'Etat par rapport au système monétaire.





D. Balance des paiements

L'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents de la République de Djibouti et les non-résidents au cours de l'année 2006 sont les suivants :

En millions FD

	2003	2004	2005	2006	Var 05/06
Exportations des biens	6620	6750	7 020	9805	+39,6%
Importations fa b	-42 339	-46 449	-49 285	-59664	21%
Balance commerciale	-35 719	-39 699	-42 265	-49859	- 18%
Services et revenus	29 312	28 088	32 944	32 803	-0.43%
Transfert sans contrepartie	12 339	12 171	12 899	13996	8,5 %
Solde des transactions courantes (dons compris)	5932	560	3578	-3 060	-185%
Compte de capital et d'opérations financières	-6699	2204	-8818	14 565	+265%
Erreurs et omissions nettes	+767	-2 764	6063	1369	-77.4%

Source : BCD

1) le compte des transactions courantes

SOLDE = -3,060 milliards de FD.

Le compte des transactions courantes regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts courants. Ce compte dégage un solde déficitaire de -3,060 milliards de FD en 2006 soit une baisse importante de 185% par rapport à 2005; Cela est due à la une détérioration du solde de la balance commerciale (-18%) malgré une légère hausse des transferts sans contrepartie(8,5%) .

Balance commerciale

La balance commerciale affiche un solde déficitaire de **49,859 milliards FD en 2006** (9,805 milliards FD d'exportation des biens et 59,664 milliards FD d'importation) contre 42,265 milliards FD pour l'année 2005.

Poste services et revenus (solde : 32,803 milliards FD)

Globalement le solde des services et des revenus accuse une légère baisse par rapport à son niveau de l'année précédente ; cette baisse provient essentiellement du solde des transports (-20%) malgré une légère hausse des services de communication (+5%).

Les revenus qui comprennent les rémunérations des salariés et les revenus d'investissements ont légèrement augmenté (+10%).

Les rémunérations des salariés sont les salaires et traitements versés par les employeurs non résidents à leurs salariés résidents.
Les revenus d'investissements correspondent aux recettes ou paiements afférentes aux avoirs ou engagements extérieurs.

Ainsi, les rémunérations des salariés passent de 4,062 milliards FD en 2005 à 4,410 milliards FD en 2006, soit une légère hausse de 8.5 % .

Le poste des transferts courants : 13,996 milliards FD

Les transferts courants constituent la contrepartie comptable de biens, services, ou importés gratuitement, autrement dit toutes sortes de dons excepté ceux destinés aux programmes d'investissements publics. Au cours de l'année 2006 ces transferts atteignent **13,996 milliards de FD** alors qu'ils étaient de **12,899 milliards FD** durant l'année 2005, soit une amélioration de 8,5 %.

2) Compte du capital et d'opérations financières

Le compte de capital 14,565 milliards

Le compte de capital regroupe les transferts en capital, c'est-à-dire, les remises de dettes, les dons et prêts destinés à financer les programmes d'investissements publics en provenance de l'administration publique, les transferts des migrants et les acquisitions et cessions d'actifs (non financiers non produits).

Ce poste enregistre une hausse de 238 % en s'établissant à 2,984 milliards FD pour l'année 2006 contre 880 millions de FD en 2005.

Le compte des opérations financières : 11,581 milliards FD

Le compte des opérations financières enregistre les opérations financières de la République de Djibouti avec le reste du monde en fonction de leur nature et de leur finalité. Les rubriques concernées dans ce compte sont les investissements directs, les investissements de portefeuille, les autres investissements et les avoirs de réserve (financement monétaire).

En 2006 ce compte affiche un **solde excédentaire de 11, 581 milliards FD** en revanche on constatait un solde déficitaire de -9,699 **millions FD pour l'année 2005**, soit une hausse très importante de plus de **265 %**. Ce résultat est dû à l'afflux massif d'investissement direct indispensable à la croissance de l'économie.

3. Le poste erreurs et omissions nettes :

Le poste des erreurs et omissions nettes est un poste d'ajustement qui comble l'écart qui pourrait résulter de l'addition entre des comptes et des ajustements des valeurs.

Cet écart est estimé à 1,369 milliards FD en 2006 contre 6063 milliards FD une année plutôt.

E- Dette extérieure

La dette publique a globalement augmenté en nominal au cours des cinq dernières années, en raison du volume important de nouveaux prêts sociaux dans le cadre de la réduction de la pauvreté (DSRP).

En effet, de 45,557 milliards FD en 2000, l'encours de la dette publique est passé à 76,129 milliards FD en 2006, soit une hausse de 67%, malgré une légère baisse enregistrée en 2001.

Le ratio dette publique sur PIB nominal a augmenté de 13 points passant d'environ 47% à 60.4% du fait de la croissance observée des financements des secteurs prioritaires.

1-Dette extérieure directe

La dette extérieure directe se définit comme l'ensemble des prêts à la charge de l'Etat contactés auprès des partenaires au développement étrangers (bilatéraux et multilatéraux) ; et s'élève pour l'année 2006 à 50,559 milliards FD contre 45,168 milliards FD en 2005, soit une hausse 12%.

Au cours de l'année 2006, la Direction du Financement Extérieur a mandaté 1 181 045 609 FD en amortissement et 542 467 448 FD en intérêt. Ainsi, le service de la dette extérieure directe, hors FMI s'élève en totalité à 1 723 513 057 FD. Pour la même période en 2005, il s'établissait à 1 481 915 737 FD (1 012 420 935 FD en principal et 469 494 802 FD en intérêt), soit une hausse de 16%.

	2005	2006
Multilatéraux	995	1 202
Bilatéraux	487	522
Total	1 482	1 724

L'analyse de la structure du service de la dette extérieure directe par bailleurs met en exergue la prédominance des bailleurs multilatéraux avec 70% du cumul total du service de la dette extérieure directe à fin décembre 2006 (contre 67% en décembre 2005).

2- Dette extérieure avalisée

Il s'agit des prêts contractés par des établissements publics ou parapublics directement auprès des bailleurs (bilatéraux et multilatéraux) et garantie par l'Etat qui s'engage à honorer les échéances du prêt en lieu et place des débiteurs réels au cas où ils font défaut.

La dette extérieure avalisée s'établit en 2006 à 25,569 milliards FD contre 23,144 milliards FD en 2005 soit une hausse de 10,4%.

Le service de la dette avalisée s'élève à 2 016 millions FD pour l'année 2006 (1 458 millions FD en principal et 558 millions FD en intérêts) en 2005 il

était de 1 701 millions FD, soit une hausse de 19%. Cette augmentation est due à la forte croissance du service de la dette multilatérale de 2005 à 2006 qui est passé de 727 à 977 MFD, soit une croissance de 34%. Alors que dans le même temps, le service de la dette bilatérale progressait légèrement de 7% en passant de 974 à 1 039 millions FD.

Encours de la dette extérieure publique (taux de change du 20/03/2007)

(En millions de FD)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dette de l'Etat et des Ets publics	45 557	45 204	54 027	65 476	71 499	68 313	76 129
EXTERIEURE AVALISEE	19 649	20 308	20 264	23 999	24 927	23 144	25 569
Bilatérale	12 320	12 671	12 308	13 352	13 068	11 446	10 921
Multilatérale	7 329	7 637	7 956	10 647	11 858	11 698	14 648
EXTERIEURE DIRECTE	25 907	24 896	33 762	41 476	46 572	45 168	50 559
Bilatérale	4 233	4 097	4 503	4 432	4 612	5 017	6 101
Multilatérale	21 673	20 799	29 259	37 044	41 959	40 151	44 458
<u>Ratios de vulnérabilité fiscale</u>							
Dettes totales en % PIB	47,5	45,4	52	59	60,4	54,1	57,3
Service de la dette en % des Exportations	7,1	8,7	8,8	8,6	8,6	9	10,2
Service de dette en % des recettes totales (hors dons)	5	5,4	6	13,1	12,6	12	13

Source : Direction du financement extérieur, direction de l'économie

F- Perspectives économiques et sociales pour 2007-2009

Ces dernières années, la stratégie de développement est axée sur la transformation de Djibouti en une plate-forme commerciale et de services pour la région de la COMESA, centrée sur un port moderne en eaux profondes sur la principale route maritime reliant l'Asie du Sud-Est à l'Europe, l'Afrique de l'Est et la péninsule arabique, en axant le développement principalement sur le secteur privé.

Elle a permis la mobilisation de très importants investissements privés et publics qui devront permettre dans les prochaines années d'accroître substantiellement la capacité des terminaux conteneurs et vraquier et de les relier à un aéroport cargo moderne, de réhabiliter et étendre le réseau routier et ferroviaire reliant Djibouti aux pays voisins, d'améliorer les voies de communication à l'intérieur du pays, d'améliorer les télécommunications. Ces investissements en infrastructure sont complétés par une politique d'éducation visant à en donner l'accès à tous jusqu'au niveau secondaire à l'horizon de 2015.

❖ Indicateurs économiques et financiers

L'analyse des résultats provisoires du secteur réel de l'année 2006, l'excellente performance réalisée, va permettre à notre pays d'atteindre un taux de croissance important de 4,5% et qui sera surtout porté par les secteurs primaire et secondaire. Les investissements réalisés dans ces 2 secteurs, les privatisations des établissements publics et la création de la zone franche laissent prévoir une croissance davantage soutenue pour les années à venir.

La concurrence accrue dans le secteur bancaire, avec l'arrivée de nouveaux acteurs, ainsi que l'opérationnalité *du fonds de développements économique ; la consolidation des projets* micro -finances devraient, en outre, desserrer la contrainte du crédit et favoriser l'émergence de petits projets générateurs d'activité.

Notre pays connaît une situation budgétaire saine et une confiance renouvelée de la part des bailleurs, ce qui devrait permettre à l'État de jouer un rôle dynamique.

Une croissance importante et soutenue peut donc être envisagée pour les trois prochaines années (5,1%, 5,71% et 7% en 2007, 2008 et 2009 respectivement). Ces taux de croissances élevés sont s'expliqués par les contributions importantes dans le PIB de la production du bétail (à hauteur de 0.4% en 2007; 0.6 % en 2008 et 0.5 % en 2009), de la zone franche (0.4% en 2007; 0.6% en 2008, et 0.9% en 2009), et des investissements directs étrangers hors zone franche (1.6% en 2007, 2.2% en 2008 et 2.8% en 2009).

Cependant, la conjoncture internationale ne laisse pas privilégier une baisse du niveau général des prix qui se maintiendrait aux alentours de 3.5% pour les trois prochaines années.

Tableau 3: Indicateurs Economiques et financiers 2005-2009

	2005	2006*	2007**	2008**	2009**
PIB réel par tête	552	563	577	595	621
Taux de croissance réel dont :	3,2	4,5	5,1	5,7	7,0
- bétail		0.2	0.4	0.6	0.5
- zone franche		0.3	0.4	0.6	0.9
-nouveaux IDE hors zone franche		1,5	1.6	2.2	2.8
Indice des prix à la consommation	3,1	3.5	3.5	3.5	3.5
Exportations de biens et services en % PIB	40.6	40	58.5	66.7	79.6
Importations de biens et services en %PIB	-50.9	-57.5	-79.9	-90.3	-98.3
Investissement brut en % PIB	19	30.1	38.4	39.8	42.9
Epargne national brut en % PIB	20.1	21.2	24.5	22.7	24.8

Source : Autorités nationales, FMI

- L'investissement brut dans le PIB en 2006, a largement augmenté entre 2005 et 2006 soit de 59%, et s'explique essentiellement par la forte croissance d'investissement privé, impulsé par les IDE, et les investissements dans le secteur privé.
 - Les principaux secteurs concernés sont :
 - Les infrastructures portuaires avec le nouveau complexe de Doraleh
 - Le secteur bancaire avec l'ouverture de 2 nouvelles banques en 2006
 - L'hôtellerie avec la construction du complexe Kempiski
 - Le tourisme : complexes SPA de Moucha et Maskali.

Les investissements dans le secteur non gouvernemental devraient s'accroître les trois prochaines années et représenteront 25.9% du PIB en 2007 contre 9.7% du PIB en 2005, 27.4% du PIB en 2008 et 32.8% du PIB 2009.

- La part des exportations dans le PIB est estimée en 2007 à 58,3% contre 40.6% en 2005; 66,5% du PIB en 2008 et enfin 79.9% du PIB, et met en valeurs une progression des exportations de biens et services pour les années à venir.

❖ **Les indicateurs sociaux**

Afin que les perspectives mentionnées ci-dessus bénéficient pleinement à l'ensemble de la population, le Président de la République a lancé, début janvier 2007, une nouvelle Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS), centrée sur (i) la promotion de l'accessibilité aux services sociaux de base, (ii) la modernisation de l'outil de production, pour créer davantage d'emplois, et (iii) l'assistance aux personnes en grande vulnérabilité.

Cette initiative devrait être traduite dans les mois qui viennent par une mise à jour de la stratégie de développement économique et social à moyen terme.)

Toutefois, il faudra préciser que les indicateurs sociaux se sont améliorés depuis l'année 2000, des progrès ont été réalisés (cf. : accès à l'éducation et la santé dans le chapitre « divers dossiers» de ce document).

DOSSIERS DIVERS

ANALYSE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le Ministère de l'Éducation a entrepris un examen fondamental du système éducatif à Djibouti dans le but de garantir un accès à un enseignement de qualité pour l'ensemble de la population. Cet examen a été réalisé dans le cadre d'un processus consultatif – Etats généraux de l'éducation – en décembre 1999, qui a réuni tous les éléments de la société civile et les décideurs intéressés par les questions pédagogiques. Il a abouti à la formulation d'une nouvelle stratégie intitulée « Schéma directeur de l'éducation nationale 2001-2010 » et un plan d'action à moyen terme couvrant la période 2001-2005.

Entre autres objectifs, ce schéma directeur porte sur (i) un enseignement garanti pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans tout en rendant obligatoire le cycle de neuf années pour tous les enfants en âge de scolarité ;(ii) une meilleure qualité de l'enseignement, (iii) l'inclusion des parents et des élèves aux comités de gestion des établissements scolaires et (iv) l'appui financier public à la prestation privée de l'enseignement. La communauté internationale s'est également engagée à assurer un appui financier à la mise en œuvre des réformes s'inscrivant dans le plan du Ministère de l'Éducation.

L'analyse des données de EDAM-IS 2, de EDSF/PAPFAM et des statistiques courantes relatives à l'accès à l'éducation révèle des tendances contrastées du fait de la connaissance imparfaite de l'état et de la structure de la population scolarisable. Il s'avère cependant que ces trois sources de données fournissent des estimations convergentes de la population scolarisée par niveau d'enseignement, et révèlent les disparités d'accès, les problèmes d'équité et d'efficacité interne du système éducatif.

Malgré les actions importantes entreprises par les autorités et les partenaires au développement, les indicateurs sociaux classent Djibouti au 157e rang parmi 174 pays sur l'indice du développement humain du PNUD. En outre, les progrès réalisés récemment en matière d'élargissement de l'accès au système éducatif ne permettent, pour autant, d'atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) à l'horizon 2015. Le taux d'analphabétisme est extrêmement élevé, particulièrement pour les femmes (85%). Environ 50 pour cent des enfants ne fréquentent toujours pas l'école, et plus de 20 pour cent des enfants scolarisés ne terminent pas les six années du primaire. Il existe également de grandes inégalités en matière d'accès aux services éducatifs. Ainsi, les enquêtes montrent que la fréquentation varie largement en fonction du niveau de revenu, du sexe, et de la région. De plus, le système coûte très cher en raison du coût unitaire élevé lié à la construction des écoles et aux salaires des enseignants. Cependant, même à ce rang de départ très bas sur l'indice, les dépenses en éducation représentent déjà plus de 28% du budget de l'Etat.

L'analyse qui suit portera sur l'accès à l'éducation et plus particulièrement sur le degré d'efficacité de l'enseignement fondamental et le financement du secteur de l'éducation.

SECTION 1 : ACCES A L'EDUCATION

Accès à l'éducation pour tous

Si dans de nombreux pays, tous les enfants et les adolescents vont à l'école, il en est de trop nombreux où même l'éducation scolaire de base n'est pas assurée : 113 millions d'enfants dans le monde, soit un sur cinq, ne vont pas à l'école, dont 60% de filles. Parmi ces enfants, 40% vivent en Afrique Subsaharienne.

L'élément essentiel pour le développement humain est l'accès à l'éducation pour tous et cela a été revendiqué par de nombreuses conférences internationales et régionales depuis les indépendances : Addis Abeba, Nairobi, Lagos, Jomtien, Dakar... et enfin Johannesburg en 2002.

Djibouti, ne déroge pas, malheureusement à cette contrainte qui pèse sur l'Afrique subsaharienne et les difficultés sont majeures dans le domaine de l'éducation, tant sur le plan quantitatif (accès à l'éducation, financements...) que qualitatif (qualité de l'éducation et adaptation aux besoins).

Sur un plan quantitatif d'abord, le taux de scolarisation, tous degrés confondus, est faible (38,1%). Au niveau de l'enseignement primaire, le taux de brut scolarisation atteint les 56% (50,651 élèves) avec de fortes disparités entre zones rurales et urbaines, filles et garçons, riches et pauvres. Les filles représentent ainsi 44,6% de l'ensemble des élèves de l'enseignement primaire en 2004/2005.

Les disparités existent aussi selon les régions. Par exemple, au niveau de l'enseignement primaire, Djibouti-ville a un taux brut de scolarisation de 75%, Ali-sabieh, 65%, Tadjourah 55% et Obock 29% etc.. Il en va de même selon les zones urbaines ou rurales qui ont respectivement un taux brut de scolarisation de 65% et 45%.

Dans la législation scolaire de Djibouti, l'âge d'entrée en première année d'enseignement primaire est de sept ans. Comme la durée du cycle primaire est de six ans, une scolarisation normale primaire devrait se terminer à 12 ans. Selon la demande scolaire, il arrive que le recrutement retienne des enfants de huit, neuf ans.

Population scolarisable

En 2004/05, la population de tranche d'âge 7 à 12 ans était estimée à 145 890 enfants, soit 23% de la population totale.

La population scolarisable s'accroît pratiquement au même rythme que la population globale, c'est à dire au taux de 3%.

De 2000/01 à 2004/05, la population scolaire passe de 54 942 à 81 599 élèves soit une augmentation de 48,5% due aux mesures institutionnelles, budgétaires et pédagogiques engagé par le gouvernement.

Tableau 1 : Evolution de la population scolarisable et des effectifs scolarisés.

Année	Filles	Garçons	Population
	Scolarisées	Scolarisés	Scolarisable
2000-01	23 059	31 883	129 621
2001-02	27 382	38 133	133 510
2002-03	30 450	41 058	137 515
2003-04	32 490	43 663	141 641
2004-05	34 799	46 800	145 890

Source : MENESUP, Direction de l'économie

Systeme Educatif

On distingue les secteurs formel et non formel dans le système éducatif Djiboutien.

L'éducation formelle

Elle concerne plusieurs niveaux et types d'enseignements. Elle est composée de l'éducation préscolaire, de l'enseignement élémentaire, les enseignements moyen et secondaire général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et enfin de l'enseignement supérieur.

A chacun de ces niveaux - hormis pour l'enseignement supérieur- on retrouve à côté de l'enseignement public, un enseignement privé qui s'est beaucoup diversifié et développé ces dernières années.

De même, l'éducation spéciale occupe une place de plus en plus importante dans le système. Même si sa présence est plus marquée dans l'enseignement élémentaire, les orientations sont à un développement du secteur qui permet la prise en charge adéquate d'une catégorie de la population scolarisable, jusqu'ici marginalisée.

L'éducation non formelle

Le secteur de l'éducation non formelle comprend l'alphabétisation, les écoles communautaires de base.

I-1 Enseignement Primaire

En se basant sur les statistiques courantes de l'éducation, on observe que la scolarisation dans le primaire a progressé rapidement au cours des cinq dernières années, passant à 56% en 2004/05(*) contre 41% en 2000/01, reflétant les efforts importants réalisés en matière de construction de salles de classes et de recrutement d'enseignants depuis l'adoption du programme décennal de l'éducation en 2000. La scolarisation progresse dans toutes les régions du pays mais demeure particulièrement faible au niveau des cinq districts de l'intérieur où le taux de scolarisation varie entre 25% et 45% et n'atteint pas l'objectif fixé dans le schéma directeur. Il apparaît aussi, que de profondes disparités d'accès à l'éducation primaire existent entre le milieu urbain (65 %), et le milieu rural (20 %).

Le gouvernement en 1999 a adopté un schéma directeur décennal de l'Education Nationale (2001-2010) et un Plan d'Action en moyen terme couvrant la période 2001-2005.

Dans l'enseignement fondamental : priorité N° 1

Les objectifs poursuivis étaient :

- Faire passer le taux d'admission à l'enseignement fondamental public de 41 % en 2001 à 60 % en 2005. L'impact sur le taux de scolarisation qui passerait de 52 % en 2001 à 73 % en 2005.
- Mettre un accent particulier sur la scolarisation des filles et faire passer leur taux de 44 % à 65 % sur la période 2001-2005.

Aussi, le deuxième point de l'ODM (l'objectif de développement du Millénaire), est l'éducation notamment l'enseignement primaire pour tous les enfants.

Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3 :D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Indicateurs:

- Taux net de scolarisation dans le primaire
- Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième,
- Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans

(*) Avec un taux de 56% en 2005, les résultats obtenus sont en dessous des objectifs fixés.

Tableau 2 : Evolution des effectifs élèves de l'enseignement primaire public							
Année	Djibouti ville	Arta	Ali-Sabieh	Dikhil	Obock	Tadjourah	Total
2000-2001	27580	1 481	2 940	2 637	685	2 615	37 938
2001-02	28 650	1 612	2 936	2 696	856	2 698	39 448
2002-03	28872	1 586	3 162	3 105	734	2 481	39 940
2003-04	29 920	1 624	3 064	3 389	759	2 425	41 181
2004-2005	31 719	1435	3 273	3 401	879	2 519	43 226

Source : MENESUP

Dans l'enseignement élémentaire d'une durée de 6 ans, les effectifs recensés en 2004-2005 atteignent 50,651 élèves inscrits soit à hauteur de 85% dans des écoles publiques (1075 salles de classes avec 78 écoles) et 15% dans des écoles privées (28 écoles dont 15 écoles privées en langue française et 13 écoles privées en langue arabe). L'enseignement élémentaire est confronté à plusieurs difficultés et problèmes : l'accroissement des effectifs scolaires malgré une faible scolarisation des filles soit 44,6% des filles dans l'enseignement élémentaire.

Les effectifs dans l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2004-2005, à Djibouti-ville étaient de 31 719 élèves contre 27 580 élèves en 2000-2001 soit un taux de croissance de 15%, et avec un taux de redoublement de 10,6%. Vient après la région de Dikhil qui a enregistré 3 401 élèves en 2004-05, suivi d'Ali-Sabieh avec 3 273 élèves, à la même période, Tadjourah a un effectif de 2 519, Obock avec un effectif de 879 élèves, Arta avec 1 435 élèves.

La généralisation de l'enseignement primaire a pour objectif manifeste de permettre à tous les enfants d'âge scolaire d'accéder à l'école primaire nationale et gratuite et, par conséquent, d'éradiquer l'analphabétisme par le biais du renouvellement des générations.

I-2 Enseignement Moyen

2-1 Enseignement moyen général

Dans l'enseignement moyen, les effectifs en 2004-2005 se sont élevés à 20 867 élèves (16 671 élèves dans le public et 4 196 élèves dans le privé) contre 13 548 élèves (11 744 élèves dans le public et 1 887 élèves dans le privé) en 2000-01 soit une nette amélioration de 54%, due essentiellement à l'enseignement privé dont les effectifs ont augmenté de 122% entre 2000 et 2005.

Au cours de cette période, l'enseignement moyen a connu une augmentation soutenue atteignant un taux annuel moyen de 11,8% au niveau national. Toutefois, le taux de scolarisation demeure faible. Entre l'année scolaire 2001-02 et 2004-05, il a progressé de 6,5 points en passant de 32% à 38,5%. Les filles sont relativement plus présentées dans les filières techniques que générales. La proportion des filles dans l'enseignement

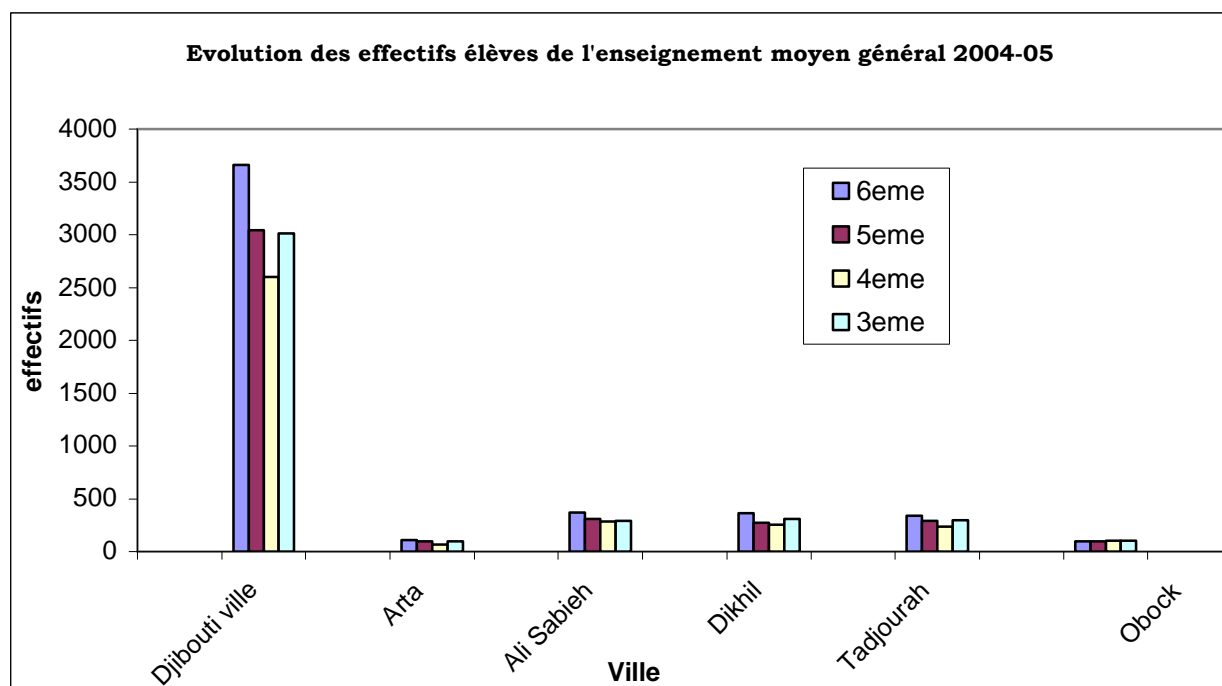
général est de moins de 40% contre plus de 60% dans l'enseignement secondaire technique et enseignement Prof et ménager.

Tableau : 3 Evolution des effectifs élèves de l'enseignement moyen général 2004-2005					
Niveau	6 ^{eme}	5 ^{eme}	4 ^{eme}	3 ^{eme}	Total
Djibouti ville	3 658	3042	2599	3014	12 313
Arta	111	97	66	97	371
Ali Sabieh	371	308	283	290	1252
Dikhil	365	271	257	312	1205
Tadjourah	340	289	239	296	1164
Obock	94	98	103	106	366

Source : MENESUP,

Le taux de scolarisation en 2004/2005, de la tranche d'âge 12-14 ans a atteint 53% en milieu urbain (à Djibouti ville) et 50% (dans le reste du pays), la tranche d'âge de plus de 18 ans à Djibouti -ville présente un taux de 34%.

Les élèves qui ont atteint le deuxième cycle (la seconde) pour l'année 2004-2005 sont de 11.6%. Sur les 20 867 élèves scolarisés à la fin du 1^{er} cycle, il y a 2 420 élèves qui sont admis à la seconde soit 35% seulement des effectifs du premier cycle.



2-2 Enseignement professionnel et ménager

L'enseignement professionnel et ménager qui vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle, est enseigné à Djibouti dans quatre centres

d'apprentissage, une école ménagère de Boulaos, et un établissement public (formation (CAP)) à Ali-Sabieh.

Il y a également l'enseignement non formel dans lequel est regroupé cinq foyers qui sont repartis dans les districts.

En 2004-2005, 724 élèves sont inscrits dans l'enseignement professionnel et 351 élèves dans l'enseignement ménager.

Tableau : 4	Effectifs dans les Centres d'apprentissage, l'école ménagère, et foyers selon les districts 2004-05					
	Djibouti-ville	Arta	Ali-sabieh	Tadjourah	Obock	Total
Centre d'apprenti	394(4 centres)	-	141(1)	48(1)	-	583
Ecole ménagère	141(1)	-	-	-	-	141
Foyers	161(1)	23(1)	86(1)	36(1)	45	351
Total	696	23	227	84	45	1075

Source : MENESUP

Les effectifs sont repartis dans l'enseignement professionnel et ménager comme suit : 696 élèves apprennent une profession à Djibouti ville, 23 élèves à Arta ; 227 à Ali-Sabieh, 84 à Tadjourah, et enfin 45 à Obock.

Le district de Dikhil ne dispose jusqu'en 2004/05 pas d'un centre d'apprentissage, ni d'une école ménagère pourtant le taux d'abandon ou déperdition de l'école est très élevé.

I-3 Enseignement Secondaire

Dans le système éducatif, l'enseignement secondaire occupe une position médiane entre l'enseignement primaire et le supérieur pour la structure et ses contenus, entre le savoir pur et le savoir appliqué.

Les enseignements secondaires techniques ou professionnels débouchent sur un BEP, un baccalauréat professionnel ou des diplômes équivalents.

3-1 Enseignement secondaire général

Le cycle de l'enseignement secondaire général comporte cinq filières : Lettres, mathématiques, STT, STI, économie, qui mènent toutes au baccalauréat.

Tableau 5 : Evolution des effectifs des élèves du 2e cycle de l'enseignement secondaire général

Année	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05
Public	3029	3522	4176	4463	4596
Privé	868	1098	1710	1570	2359
Total	3897	4620	5886	6033	6954

Les effectifs des élèves scolarisés se sont accrus à un taux annuel moyen de 22%. C'est entre l'année scolaire 1999-2000 et 2000-01 que les effectifs ont connu une croissance importante, en passant de 2 653 élèves à 3 897 élèves en 2000-01 soit 47,6%.

3-2 Secondaire Technique et Professionnel

La société exige de plus en plus que l'enseignement secondaire soit à la fois terminal —former des jeunes immédiatement fonctionnels — et fournisse les futurs étudiants de l'Université.

Dans notre pays, les moyens font souvent défaut: les locaux, les équipements, les laboratoires, les manuels scolaires, le personnel enseignant sont insuffisants en qualité et en nombre malgré des efforts financiers exorbitants dans l'éducation. Par exemple en 2004-05, les effectifs s'établissaient à 1597 élèves scolarisés soit 35% des effectifs inscrits en 3ème.

En général, l'enseignement secondaire a reçu très peu d'attention au cours de ces dernières années. L'aide accordée à l'éducation, aussi bien au titre bilatéral que multilatéral s'est portée pour une grande partie à d'autres ordres d'enseignements (éducation de base, enseignement supérieur).

La priorité n°2 du plan d'Action en moyen terme de l'éducation couvrant la période 2001-2005 prévoit :

- **La création d'un centre d'apprentissage et de perfectionnement dans chaque district.**

Les effectifs passeraient de 1 000 à 1 538 sur la période 2001-2005.

Les besoins en enseignants sont estimés à 70 professeurs pour les deux filières.

3-2-1 Formation BEP

L'enseignement au cycle inférieur a pour objectif d'élargir et d'approfondir les connaissances de base des élèves et de leur permettre, à travers des cours pratiques et manuels optionnels de mieux percevoir leurs capacités et intérêts professionnels et de choisir ainsi la formation scolaire ou professionnelle qui leur conviendra le mieux. Le BEP se prépare en 2 ans après la 3ème.

Tableau 6 : Effectifs d'élèves du 2e cycle de l'enseignement secondaire Technique et Professionnel

Niveaux	2nde BEP	1^{ère} BEP	Total
Etablissements			
Public	534	502	1036
Privé	23	12	35
% Filles	39%	42%	41%
Total	557	514	1071

Les effectifs à l'enseignement secondaire professionnel en 2004/2005 ont atteint 1071 élèves dont 41% des filles. Sur les 4456 élèves inscrits en 3^{ème} en 2005, il y a que 557 qui sont admis en seconde BEP soit 12,5%.

Le BEP, est un diplôme à double finalité : insertion professionnelle et poursuite d'étude. En effet le BEP n'est pas une fin en soi. Cette formation permet aux élèves, grâce à de nombreuses passerelles, de poursuivre une réelle formation. (Bac Pro, Bac de technicien, BTS, DUT.)

3-2-2 Formations BAC PRO et BAC TECHNIQUE

Le passage du cycle inférieur au cycle moyen se fait sur base d'un profil d'orientation qui indique les régimes, divisions et sections auxquels l'élève a accès, compte tenu des exigences des études supérieures. Le profil d'orientation est accompagné d'un examen à la fin de la deuxième année de la formation du BEP.

Niveau	1ère	Terminal	Formation BAC PRO	BAC-Techn	Total
Etablissement					
LIC de Djibouti	181	175	356	170	882
% Filles	52%	62%	57%	14%	26%

Le taux de réussite du BAC PRO est très élevé par rapport Baccalauréat général, soit respectivement 70%, et 46,6%.

I-4 Enseignement Supérieur

Effectif des étudiants

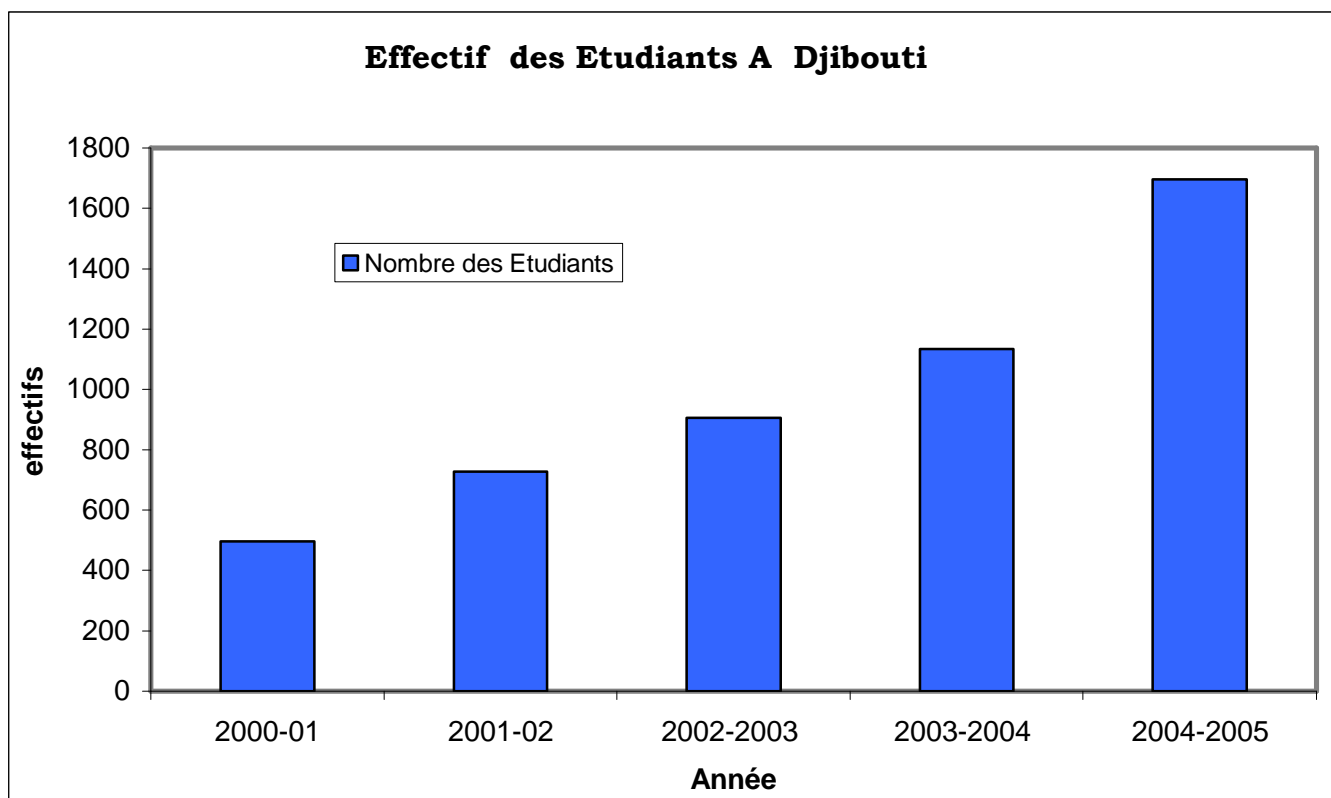
Année	Nombre des Etudiants
2000-01	496
2001-02	728
2002-2003	906
2003-2004	1 134
2004-2005	1 696

Djibouti consacre un effort soutenu à l'enseignement supérieur qui compte aujourd'hui près de 1 696 étudiants dont 45% sont des étudiantes.

Diverses mesures ont été prises pour répondre aux besoins croissants dans ce secteur.

En premier lieu, pour faire face au flux des nouveaux bacheliers qui étaient aux environs de 1500 en 2004/05, le gouvernement a demandé un financement aux pays arabes pour construire une nouvelle université. L'objectif poursuivi est de réduire les effectifs d'étudiants à l'étranger compte tenu du coût élevé de leur formation.

Les économies réalisées dans ce domaine vont soutenir les coûts de l'enseignement fondamental et moyen. L'alternative serait la création de l'université en privilégiant l'utilisation des technologies interactives modernes.



4-1 Enseignement Supérieur Long

L'enseignement supérieur long est dispensé au pôle universitaire de Djibouti (PUD) depuis 2001. Au début le PUD fournissait une formation de deux ans jusqu'au Deug mais depuis 2004, il dispense une formation par téléenseignement jusqu'au Master.

En 2004/05, le nombre des étudiants était de 1161 dont 832 en 1ere année DEUG, 203 en 2eme année et 127 étudiants en licence soit en hausse de 85% par rapport à l'année 2003-04 (626 étudiants) ; et a plus que double par rapport 2000/01 (492 étudiants).

Les étudiants à l'étranger se sont élevés à 892 en 2004/05 contre 829 étudiants 2000/01 soit une légère hausse de 7,6%.

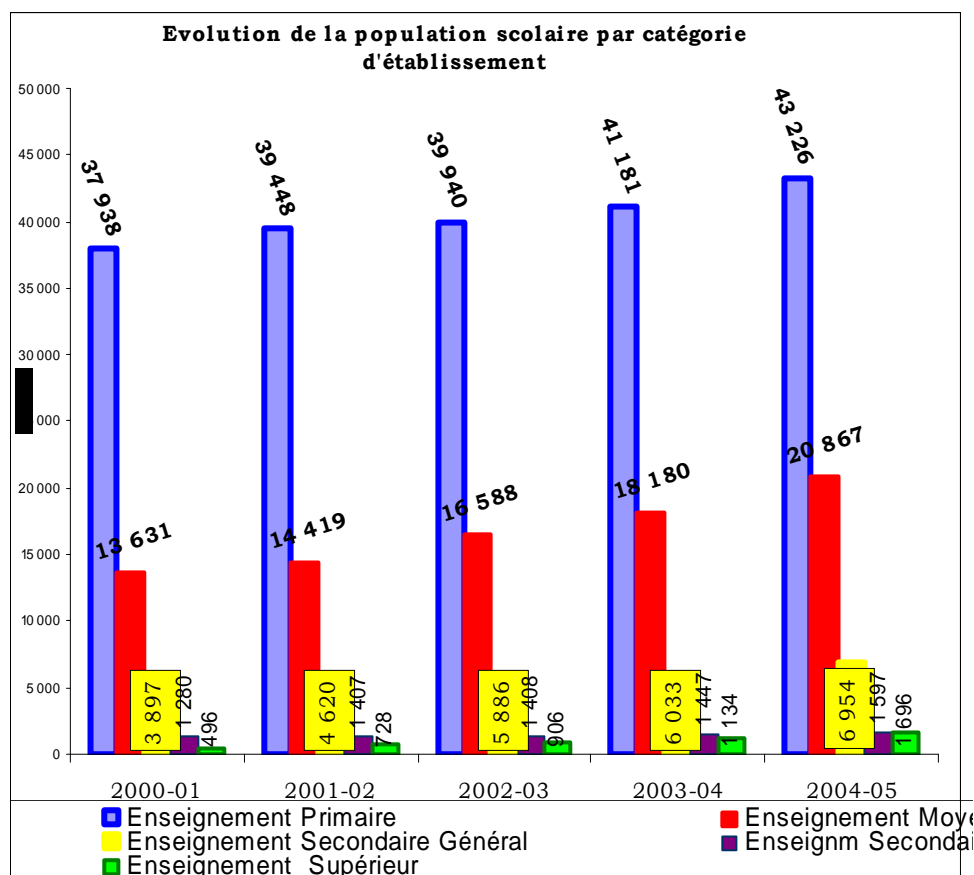
Tableau 7 : Effectifs de boursiers à l'étranger selon genre 2004/05

Bourses	M	F	Total
Boursiers de gouvernement Djiboutien (BGD)	524	211	735
Boursiers de gouvernement Français	75	34	109
BG Italien	15	7	22
BG Turc	8	-	8
BG Libyen	17	1	18
Total	639	253	892

Le nombre d'étudiants bénéficiant de bourses du gouvernement Djiboutien est de 735, et qui est reparti en Yémen avec 123 boursiers, France (102), Maroc (97), Soudan (92) ; Egypte (66) etc.. Les boursiers du gouvernement Français viennent après avec 109 étudiants ; Italie a accordé 22 bourses en 2004/05.

4-2 Enseignement supérieur court

Le nombre d'étudiants en cycle court s'élevait à 534 en 2004/05 dont 48% des filles. L'enseignement supérieur court (BTS) est assuré au sein du PUD et présente un taux de redoublant très faible, proche de zéro.



SECTION 2 : FINANCEMENT DE L'EDUCATION

La présente section analyse les financements de l'éducation notamment par l'Etat à travers le budget, les bailleurs de fonds par des dons et des prêts et enfin la part que les ménages consacrent à l'éducation.

I- Financement de l'éducation par le budget de l'Etat

L'allocation que notre pays consacre à l'éducation est l'une des plus élevées parmi les pays à niveaux similaires de revenu par habitant. Les dépenses publiques totales à l'éducation se sont élevées à 9.6% PIB en 2005 en comparaison d'une moyenne de 4,4% pour tous les autres pays. L'Etat affecte également environ 28% du budget récurrent total à l'éducation, ce qui place notre pays au rang des dépensiers les plus importants à l'éducation.

Tableau 8 : Dépenses Publiques de l'éducation en % PIB

Pays	Dépenses de l'éducation en % PIB	Dépenses de l'éducation en % des dépenses Totales
Burundi	3,6	20,4
Djibouti	9,6	28
Ethiopie	2,7	15
Kenya	6,3	26,2
Mauritanie	3,7	15,3
Yémen	5,6	15,8

I-1 Dépenses publiques de l'éducation

L'un des objectifs du millénaire de l'Organisation des Nations Unies est le financement de l'éducation de base pour tous, la contribution financière de ministère de l'éducation se doit d'être substantielle, stable et prévisible.

La dépense globale d'éducation (comprenant les activités d'enseignement et les activités connexes, comme l'administration, les cantines, les transports scolaires, les livres scolaires, etc.) a été évaluée, pour l'année 2005, à 11,994 milliards de FD, ce qui représente 9,6% du produit intérieur brut (P.I.B.) contre 9 463 milliards de FD en 2000 (9% du PIB).

Tableau 9 : Evolution de dépenses de l'éducation

	en millions de FD					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Dépenses de l'éducation	9 463	7 940	8 874	9 827	11 031	11 994
Personnel	3000	3104	3281	3872	4056	4449
Matériel sur finan intérieur (hors charges énergétiques)	321	95	332	166	237	298
charges énergétiques	190	174	164	264	236	263
Transfert	1 992	1 682	1 922	2 336	2 460	2562
Investissement	127	131	207	173	286	294
financement extérieur 2	1 584	559	662	691	1438	1822
financement extérieur 1	2265	2205	2205	2350	2205	2305
Dépenses publiques consacrées à l'éducation en % PIB	8,8	9,2	8,1	9,6	10,17	9,6

Source : Direction du budget

Les dépenses publiques à l'éducation ont augmenté rapidement en moyenne de 10,6% par an et plus 206% depuis 1996.

Comme le montre le tableau ci-dessus, la part des dépenses publiques dans le produit intérieur brut (PIB) a également augmenté sur les cinq dernières années.

Les salaires et transferts aux enseignants absorbent la plus grosse part des dépenses, ne laissant que peu pour les dépenses hors salaires y compris la provision de livres et intrants pédagogiques, construction et aménagement des salles de classe.

Le poste transfert qui est essentiellement composé des bourses des étudiants qui sont à l'étranger a connu une hausse importante de 58% sur la période étudiée.

II- Financement de l'éducation par concours extérieurs

Le financement extérieur des projets de développement constitue une part importante de l'investissement total au secteur de l'éducation, même si les ressources internes ont largement augmenté au cours des dernières années. Avec l'accent qui est porté actuellement sur l'enseignement fondamental (primaire et secondaire inférieur) la majorité de l'investissement est orientée en faveur de ces sous-secteurs et continuera de l'être au vu de l'augmentation rapide anticipée des inscriptions dans ces sous-secteurs.

En effet, le financement du secteur de l'éducation est à hauteur de 11,899 milliards de FD pour la période allant de 2000 et 2009 dont 4,192 milliards de FD de dons et 7,707 milliards de FD des prêts. La dette du secteur de l'éducation représente 12% de l'encours total de la dette publique et 6,2% du PIB en 2005. Les projets d'investissements consacrés à l'éducation sont composés essentiellement des constructions des écoles et lycées dans l'ensemble du pays.

III- Financement par les ménages

Les ménages consacrent une part importante de leurs revenus aux dépenses d'éducation à Djibouti. En l'absence d'information basée sur des données d'enquête, une estimation a été obtenue sur la base des droits approximatifs de scolarité à différents niveaux des établissements privés et d'autres contributions faites par les parents des enfants des écoles privées. Si l'on additionne les contributions de l'ensemble des ménages, les dépenses privées à l'éducation s'établissaient 2142 millions FD en 2005. Au cours de la même année, les dépenses publiques totales à l'éducation ont représenté 11 994 millions FD.

Globalement, les dépenses publiques et privées en 2005 se sont élevées à environ 11,2% du PIB, les dépenses privées s'inscrivant pour 1,6 pour cent du PIB. Les dépenses privées aux uniformes, transport, livres et autres matériels pédagogiques ont été prises en compte dans les estimations susmentionnées. Globalement, les résultats indiquent que la contribution des ménages aux dépenses d'éducation est substantielle et, plus important encore, qu'elle augmentera à terme si les tendances passées d'augmentation rapide des inscriptions privées se poursuivent dans le primaire et le secondaire.

Les ménages représentent environ 15,3% de la dépense totale à l'éducation, part nettement supérieure que celle de l'Inde (2%), de la Jordanie (2%), de la Malaisie (4%) mais inférieur à celle de Madagascar (40%) et du Kenya (38%). Malgré les efforts consentis par le gouvernement, les ménages et les institutions internationales en finançant l'éducation, le système est caractérisé par une faible efficacité.

ANALYSE DU SECTEUR DE LA SANTE

Dans les années 90, le secteur de la santé en république de Djibouti a connu des difficultés grandissantes pour assurer à la population l'accès à des soins de qualité.

Le contexte de crise économique, a contribué à la dégradation lente des structures sanitaires et des matériels médicaux, une organisation relativement inefficace, une démotivation du personnel et des ruptures fréquentes des médicaments.

Le secteur de la santé était caractérisé par une pénurie des infrastructures, un personnel insuffisant et mal reparti. Selon un rapport de ministère de santé de décembre 2001, la faible performance du système de la santé s'expliquait essentiellement par :

- Des Infrastructures nécessitant des réhabilitations ;
- Un budget de fonctionnement insuffisant, non autonome, et à faible taux d'exécution ;
- Une Carence du système de recueil de données médico-économiques ;
- Une insuffisance de gestion des ressources humaines favorisant des pratiques peu maîtrisables (absentéisme, privatisation des actes, etc.)
- Des ruptures régulières d'approvisionnement en consommables et médicaments ;
- Un faible niveau de la maintenance des matériels.

Face à ce constat, les autorités djiboutiennes ont manifesté la volonté de rénover leur politique de santé.

Deux lois importantes furent votées :

- 1- Loi d'orientation de la politique de santé en Août 99 qui désigne les priorités du gouvernement en matière de santé (référence n° 63/4eme L/AN).
- 2- Loi n°118/4emeL/2001 relative aux attributions du ministère de la santé.

Avec l'appui de la banque mondiale, deux plans nationaux de développement de la santé ont vu le jour.

Le plan de développement sanitaire à moyen terme 2002-2006.

Le plan de développement sanitaire à long terme 2002-2011.

En février 2002, le gouvernement a organisé avec l'appui de la banque mondiale, une table ronde des bailleurs pour mobiliser les ressources nécessaires au financement de son ambitieux programme de développement sanitaire.

Les résultats sont concluants puisque beaucoup de bailleurs de fonds se sont montrés intéressés.

Les plans de développement de la santé comportent 5 objectifs :

OBJECTIF 1 : Améliorer l'organisation, la gestion et le fonctionnement du système.

OBJECTIF 2 : Adapter le financement et l'utilisation des ressources financières aux besoins du système de santé

OBJECTIF 3 : Adapter le fonctionnement et la qualité des services de santé pour répondre aux besoins de santé

OBJECTIF 4 : Valoriser et développer les ressources humaines selon les besoins de santé.

OBJECTIF 5 : Améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'usage rationnel des médicaments de qualité.

Le présent rapport tentera d'apprécier à l'appui des informations disponibles à ce jour, l'évolution du secteur de la santé à travers les indicateurs sanitaires, le financement public et privé et enfin l'orientation stratégique.

SECTION I- PRESENTATION DU SECTEUR

I-1 Le Système de soins

Comme infrastructures de santé dans le secteur public, le Ministère de la santé dispose d'environ 44 structures (y compris les hôpitaux, les centres de santé) réparties également en zone rurale et en milieu urbain.

Le système de santé national est pyramidal, avec trois niveaux de prestations publique et privée, d'offre de soins et d'hospitalisation hiérarchisée comme suit :

- ❑ Niveau I : 23 Postes de santé en zone rurale, 08 Centres de Santé Communautaire et de cabinets privés.
- ❑ Niveau II : Cinq (5) Centres Médico-Hospitaliers des chefs-lieux des districts (CMH)
- ❑ Niveau III : Trois (3) Centres hospitaliers de Référence à savoir l'Hôpital Général Peltier, l'Hôpital Italien de Balbala et trois (3) centres spécialisés que sont la Maternité Dar al Hanan, le Centre Antituberculeux Paul Faure et le Centre de Prévention Yonis Toussaint.

I-2 Indicateurs de santé : capacité hospitalière et ressources humaines

Tableau 2 : Distribution de la capacité hospitalière à Djibouti

Nombre de lits							
	Peltier Hôpital général	Dar El Hanan	Balba la	Bouffard	Paul Faur e	Installatio ns privées	Total
Médicale	106			17		30	153
Pédiatrique	33		30				63
Maternité	50	60	20	12			142
Chirurgie	93		10	19			122
Convalescence	11			8			19
Urgence	9			4			13
Psychiatrie	50						50
ORL/Ophthalmologie	43						43
Pneumologie/tuberculose					200		200
Total	395	60	60	60	200	30	805

Source : CREDES/statistiques nationales 2000.

En 2003, Djibouti comptait 29 médecins généralistes, 35 spécialistes, 6 dentistes et 7 pharmaciens employés par le ministère de santé. L'Hôpital Peltier a lui seul s'inscrit pour 32% du personnel du ministère. Deux tiers de la population de la capitale sont couverts par le ministère. En outre, tous les districts sont desservis par des installations de soins de santé du ministère de la santé. Cette population est couverte gratuitement par le budget national quel que soit l'âge, le sexe, le statut socio-économique ou la nationalité.

Sur la base des données de l'enquête auprès des ménages de 1996, environ 78% des Djiboutiens ont accès à un centre de santé en moins de 30 minutes (en milieu rural) et la majorité des ménages sédentaires peuvent se rendre à pied à un dispensaire. Les nomades n'utilisent pas les dispensaires parce qu'ils sont trop éloignés et que le déplacement est trop coûteux (au coût du transport, il faut ajouter les frais de subsistance pour le malade, plus le coût d'opportunité lié à l'accompagnement de la personne malade). Les nomades font plutôt appel à des guérisseurs traditionnels et se rendent au dispensaire ou à l'hôpital uniquement en cas de maladie grave.

Concernant les effectifs, le personnel du ministère de la santé n'a pas la formation voulue pour s'occuper de manière adéquate de la population. En 2004, les effectifs de la santé étaient de 969. Avant 2004, le personnel partant à la retraite n'était pas remplacé et les postes étaient supprimées.

En 2003, le ratio médecin / population était de un médecin pour 11.016 personnes. Ce chiffre est en dessous de la norme arrêtée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui recommande un médecin pour 10.000 personnes. En faisant abstraction des expatriés, le ratio est 1 médecin pour 18000 habitants.

Pour les infirmiers diplômés d'Etat (IDE) (ministère de santé et l'OPS) le ratio est de 1 IDE pour 4500 habitants, ce ratio est favorable, l'OMS préconise un IDE pour 5000 habitants ; enfin 52 sages-femmes IDE pour l'ensemble du pays, ce qui entraîne un faible taux d'accouchement assisté par le personnel de santé qualifié (soit 56% seulement).

La population par structure de santé en 2002 était de l'ordre de 16.000 habitants par structure (8700 en rural et 22.000 en urbain), la norme de OMS est de 1 structure pour 10 000 habitants.

La pénurie d'information statistique sanitaire fait que nous ne disposons pas la fréquentation des structures de soins publiques par les populations. La couverture sanitaire de la population indique une situation relativement satisfaisante selon la norme de l'OMS. Le résultat n'est pas loin de ce que préconise l'OMS,

I-3 Les Indicateurs de santé : comparaisons régionales

Tableau 1: Indicateurs de santé à Djibouti en comparaison à l'Afrique Subsaharienne en 2002

Pays	Espérance de vie à la naissance	Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	Mortalité maternelle (pour 100,000 naissances vivantes)	Indice de Fécondité (Nombre enfants par femme)	Médecins (pour 1.000)	Lits d'hôpital (pour 1.000)	Dép. de santé par hab. (\$EU)	PIB par Hab (\$EU constant de 1995)
Djibouti	49	99,8	546	5,2	0,17	2,16	58	742,3
Afrique	52	91	822	5,6	0,07	1,19
Senegal	52,3	79	1200	3,2	0,09	0,72	22	618,3
Zimbabwe	40	81	610	6,0	0,14	0,33	43	520,8
Guinee	46	122	880	5,7				
Mali	50	120	950	6,7				
Niger	49	136	700	7,5				
Cote d'Ivoire	55	88	597	5,6				
Ghana	60	71	740	5,0				
Maroc	68,4	39	390	2,1	ND	59	1454,7

Source: Indicateurs de développement dans le monde et estimation de la Banques mondiales, et autres sources EDSF, UNICEF et PNUD

L'espérance de vie à la naissance est l'une des plus faibles au monde : 49 ans. Le taux de mortalité infantile s'est amélioré par rapport au niveau de 1989, mais demeure néanmoins un des plus élevés des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne.

En 1989, le taux de mortalité maternelle était estimé à 740 pour 100.000 naissances vivantes et il est passé à 546 pour 100.000 naissances vivantes selon l'enquête sur la santé et la famille de 1996 EDSF-PAPFAM. Toujours selon la même enquête, 58 pour cent des décès à l'accouchement se produisent en dehors du cadre hospitalier et 72 pour cent des naissances à l'échelle nationale sont assistés par un personnel médical qualifié.

La malnutrition, les maladies diarrhéiques dues à la faible qualité de l'eau, et les infections respiratoires aiguës associées à la malnutrition chronique sont les causes les plus courantes de morbidité et de mortalité infantile.

I-4 Programmes nationaux

La santé n'est pas seulement une affaire de la médecine curative. Elle s'appuie aussi sur la politique de prévention axée sur les besoins de la population et mise en oeuvre à travers des programmes spécifiques:

- ❑ Le Programme de Santé de la Reproduction (SR), intégrant la lutte contre les MGF, le planning familial, les consultations pré et post-natales, la santé des jeunes et s'appuie sur l'ensemble des centres de santé, des maternités et des espaces jeunes.
- ❑ Le Programme de la Prise en Charge Intégrée de la Mère et l'Enfant (PCIME) constitue une stratégie de prévention qui consiste à prendre l'enfant malade dans tous ses aspects et qui regroupe les anciens programmes verticaux (LMD, Nutrition, IRA) .
- ❑ Le Programme Élargie de Vaccination est pour le moment toujours vertical à cause du faible taux de couverture vaccinale.
- ❑ Le Programme de Lutte Anti-Tuberculeux, s'appuie sur des structures de prise en charge et de dépistage décentralisées à travers tout le pays.
- ❑ Le Programme de Lutte contre le Sida et les IST, en charge de la réponse du secteur de santé élargie dans le cadre de la lutte intersectorielle, en plus à tous les acteurs et intervenants publics, privés, communautaires et les partenaires bilatéraux, multilatéraux.
- ❑ Le Programme de lutte contre le Paludisme, chargé de la prévention, pour une lutte anti-vectorielle et une prise en charge adéquate des cas, notamment des enfants et des femmes enceintes.
- ❑ Le Programme des besoins essentiels de développement (BED) est géré en partenariat avec l'OMS et constitue un levier pour l'implication et la participation de la communauté dans le secteur de la Santé.
- ❑ Le Programme d'Éducation pour la Santé, chargé des activités d'IEC en matière de la promotion de la santé et de prévention contre les maladies et les pratiques sociales néfastes pour la santé.

I-5 La Politique pharmaceutique et de médicament

La pharmapro était le service du ministère de la santé chargé d'approvisionner l'ensemble des structures sanitaires publiques.

La pharmapro ne s'acquittait pas efficacement de ses tâches pour les raisons suivantes :

- Elle souffrait d'un sous financement chronique.
 - Elle dépendait des dons irréguliers et imprévisibles des bailleurs de fonds.
- De plus les dons en médicaments étaient directement distribués par les bailleurs de fonds aux infrastructures sanitaires sans en informer la pharmapro.
- Elle s'approvisionnait auprès des fournisseurs internationaux et des pharmacies locales à des prix d'achat des médicaments 30% supérieurs à ceux des centrales d'achat de l'Afrique de l'Ouest.

Aussi pour lutter contre la pénurie chronique des médicaments, l'Etat a mis en place en 2004, la centrale d'achat des médicaments et matériels essentiels (CAMME.)

- créée par décret présidentiel 2004-0059/PR/MS. La CAMME est une institution d'utilité publique à but non lucratif dotée d'une personnalité morale et de l'autonomie financière et de gestion
- Elle a pour objet l'approvisionnement des formations sanitaires du secteur public, parapublic et celles du secteur privé à but non lucratif en médicaments et matériels essentiels à un prix social.
- La CAMME bénéficie d'une subvention du budget de l'Etat durant les 5 premières années de fonctionnement. Le montant et la modalité de mise à disposition sont négociés annuellement.
- la CAMME est administrée par un conseil de gestion comportant 11 membres dont un représentant du Ministère des finances.

Par ailleurs, pour améliorer la mise à disposition de la population de médicaments essentiels génériques de bonne qualité à des prix abordables, depuis 2003, l'Etat a mis en place :

- A Djibouti ville, de 6 pharmacies communautaires (Hayabley, Farah Had, Arhiba, Engueila, Ambouli, Balbala) et 2 pharmacies de cession (Peltier Dar al Hanan.).

-Dans les districts chaque centre medico-hospitalier dispose de sa pharmacie communautaire.

La Banque mondiale a financé le stock de médicaments d'urgence de la CAMME.

Selon la loi de règlement 2005, la Direction des médicaments et de la pharmacie a bénéficié de 17 056 640 FD au titre de l'achat des médicaments et accessoires médicaux.

SECTION II : FINANCEMENT DE LA SANTE

Les dépenses de santé totales publiques et privées en 1996 représentaient 7 % du PIB.

La structure de financement de la santé serait la suivante : Etat 27%, bailleurs 29%, ménages 24%. La contribution des ménages aux dépenses de santé sont les paiements dans les structures publiques et privées et auprès des guérisseurs traditionnels (Source : EDAM/Banque mondiale).

I- Financement sur Budget national

L'allocation budgétaire du Gouvernement de Djibouti au secteur de la santé est relativement peu importante en comparaison avec d'autres pays, à moins de 4% du PIB.

La dépense globale de la santé a été évaluée, pour l'année 2005, à 5511 milliards de FD, contre 3,187 milliards FD en 2000, soit une hausse importante de 70%, et représentait 4.4% du produit intérieur brut (P.I.B.) en 2005.

Tableau 3 : Evolution de dépenses de la santé

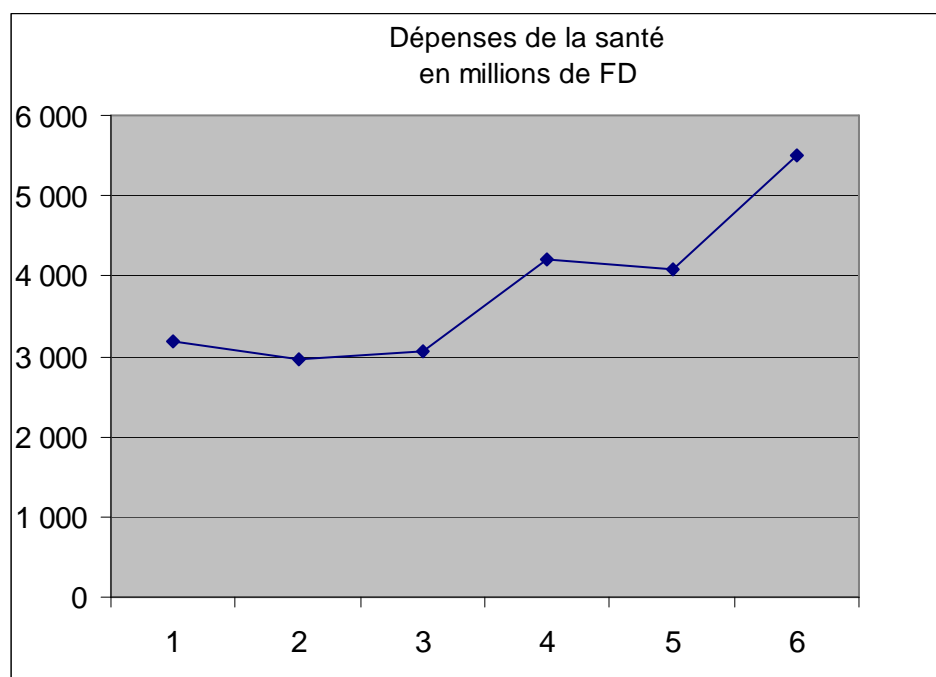
	en millions de FD					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Dépenses de la santé	3 187	2 956	3 050	4202	4089	5511
Personnel	1 167	1 157	953	1 289	1270	1347
Matériel sur finan intérieur (hors charges énergétiques)	350	163	173	199	377	152
charges énergétiques	149	140	226	211	216	230
Transfert	175	206	226	279	148	208
Investissement	4,126	1,320	3,456	35,485	227	59
financement extérieur 2	161	176	827	646	1029	2692
financement extérieur 1	1 181	1110	1 110	1 541	821	821
Dépenses publiques de santé en % PIB	3,24	3	2,9	3,8	3,5	4,4

Les dépenses publiques de santé ont évolué positivement au cours de ces dernières années avec une croissance en terme absolu et nominal de 70% entre 2000 et 2005. Néanmoins cette évolution s'est effectuée à un rythme moindre que celui des dépenses publiques allouées à l'éducation.

Toutefois, ces dépenses restent importantes avec 58 dollars US par habitant et par an, largement supérieur aux 13USD recommandés par le rapport sur le développement mondial de 1993 et des 40USD recommandés par la Commission Macroéconomique et Santé commissionnée par l'OMS en 2001, comme le seuil minimal pour aboutir à des résultats significatifs en terme de santé.

Evolution des dépenses publiques consacrées aux secteurs sociaux

	En millions de FD					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Dépenses de la santé	3 187	2 956	3050	4202	4089	5511
Dépenses de la santé/Budget	6,89%	6.86%	6.16%	6.86%	5,64%	11.5%
Dépenses de la santé/PIB	3.73%	2.89%	2.9%	3.8%	3.5%	4.4%



II- Le recouvrement partiel des coûts

En 1986, le Ministère de la santé a mis en place un système de contribution financière directe des usagers de services de santé qui s'applique exclusivement aux établissements de référence : hôpital Peltier et certaines prestations du service d'hygiène et d'épidémiologie.

Depuis Août 2000, la maternité Dar el Hanan a mis en place un comité de gestion et facture les prestations rendues aux usagers de service de santé. Cette facturation est basée sur une tarification qui prend en compte une part marginale du coût.

La politique de recouvrement partiel des coûts officiellement mise en place en 2002 s'inscrit dans la décentralisation du processus décisionnel du ministère de la santé.

Elle s'appuiera sur l'expérience de Dar al Hanan et de l'hôpital général Peltier et définira à terme la tarification adaptée, les pathologies et les populations à exonérer, le débiteur de ces exonérations et les modalités d'utilisation de ces fonds.

A/ Le cas de l' Hôpital général Peltier

1 Evolution des recettes de l'Hôpital Peltier

Les recettes correspondent aux paiements effectués au guichet du bureau des entrées plus le recouvrement de certaines factures émises auprès des clients (établissements autonomes, sociétés privées, commerçants).

En FD				
1999	2000	2001	2002	2003
21 137 490	38 879 188	32 422 225	45 003 245	71 829 270

On note que les recettes augmentent d'année en année grâce au renforcement du service de recouvrement en moyens informatiques et véhicules, mais aussi et surtout par appropriation au sein de l'institution du service de recouvrement antérieurement basé au Trésor.

Les recettes générées par hôpital Peltier étant exclusivement affectées au besoin de cette institution de santé.

2-Couts des prestations et recouvrement partiel en 2003

CATEGORIE	Montants en FD	%
-Indigents	303 414 325	64
-Budget national	91 826 955	20
-Services autonomes	52 254 150	11
-payants	25 400 300	5
Total	472 895 730	100

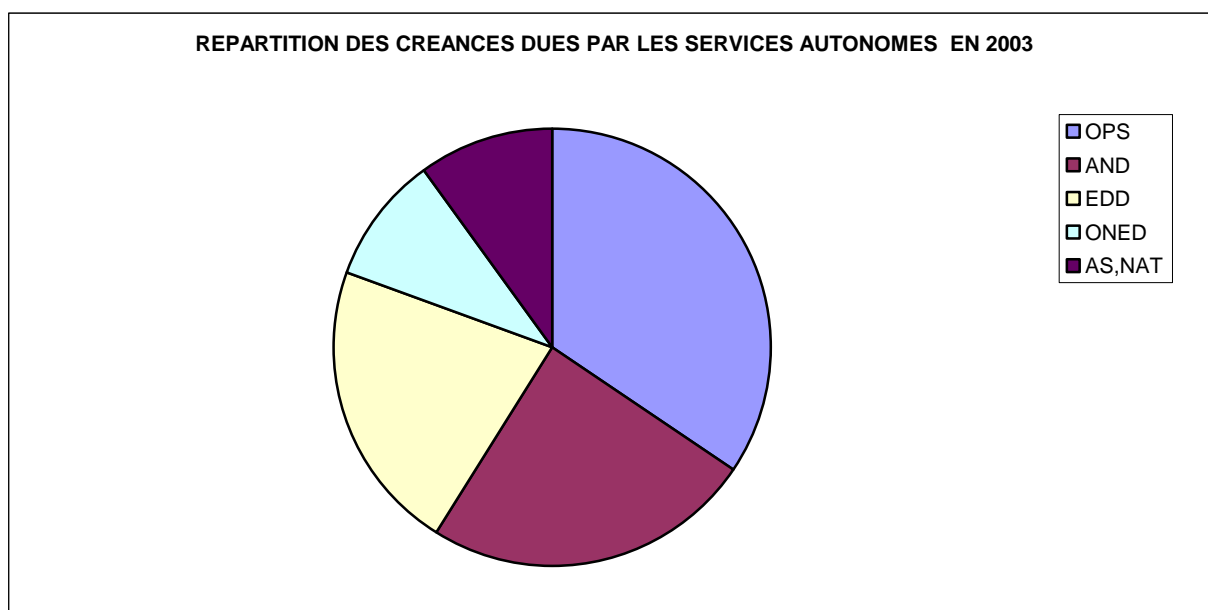
En 2003, les recettes effectivement perçues par l'hôpital Peltier s'élevaient à 71 829 270 FD.

Le problème essentiel au niveau de l'hôpital Peltier :

- Le poids des indigents : on note l'importance des prestations rendues aux indigents à titre gratuit.
- L'ensemble des prestations rendues aux services autonomes ne sont pas effectivement payées.

3-Le recouvrement des créances dues par les services autonomes.

En 2003, les créances non recouvrées dues par les services autonomes s'élevaient à 27 278 850 FD (dont 34% sont des créances sur de l'OPS.) Nous constatons que les 5 principaux établissements publics autonomes n'honorant pas leurs créances représentent plus de la moitié des créances totales des services autonomes.



B- Le cas de Dar el Hanan

Le recouvrement partiel des coûts a débuté en l'an 2000, la gestion est contrôlée par un comité formé par les représentants de l'administration centrale, du personnel de la maternité, et de la population.

Les activités annuelles : plus de 1200 consultations, plus de 4500 accouchements, 400 échographies mais les recettes ne seraient que de 6 900 000 FD.

C-Les autres centres de santé

Le ministère de la santé a mis en place le recouvrement systématique et généralisé des coûts liés à des activités de consultation externes des centres de santé urbains et des hôpitaux.

Par exemple, le CMH d'Ali-Sabieh a eu des recettes de 85 550 FD correspondant à la facturation des prestations suivantes : consultation (55 700 FD), maternité, laboratoire, et radiologie.

III- Financement par concours extérieur

La coopération internationale occupe une place importante dans la mise en œuvre du PNDS aussi bien par le nombre des partenaires que le niveau de leur assistance technique et financière. L'Unité de Gestion de Projet a été créée dans le but d'une meilleure coordination des projets financés sur ressources extérieures.

Le secteur de santé bénéficie également de l'appui des agences du Systèmes des Nations Unies, sur la base des plans d'action budgétisés.

Au cours de la période 2000-2005, le secteur a ainsi été financé pour plus de 45% par l'aide extrabudgétaire (prêts concessionnels et dons) et à 55% par le budget de l'Etat. Les financements extérieurs ont couvert la quasi totalité des investissements soit 98% en 2005.

Aussi, le secteur de la santé a bénéficié d'un financement sur la période allant de 2002-2010 de 15, 140 milliards FD dont 9,508 milliards FD de dons et 5,632 milliards FD de prêts.

L'enveloppe accordée au secteur de santé par les bailleurs multilatéraux et bilatéraux représente 12,2% du PIB et 8 % de l'endettement public.

Conclusion

Le rapport du ministère de la santé intitulé « bilan des activités 1999-2004 et perspectives » paru en novembre 2005 fait état d'un certain nombre de progrès réalisés dont les plus importants sont :

- 1- la réhabilitation des principaux centres de soins de la capitale et des districts de l'intérieur.
- 2- La mobilisation des ressources extérieures dons et prêts concessionnels qui contribuent à atteindre les objectifs inscrits dans le plan national de développement de la santé (PNDS).
- 3- L'amélioration de l'accessibilité et de la disponibilité des médicaments a travers la mise en place de la CAMME et des pharmacies communautaires.
- 4- La formation et la valorisation des ressources humaines : la volonté politique du gouvernement de renforcer les structures sanitaires de Djibouti ville comme celles des districts de l'intérieur en personnel qualifié se traduit par l'augmentation du nombre d'élèves recrutés par le centre de formation des personnels de santé.

Ce dernier formait une promotion de 30 élèves de 1991 à 1999, en 2000 ce nombre a doublé, en 2005 il a atteint 110 élèves.

SITUATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

INTRODUCTION

Le présent document analyse brièvement l'évolution de la situation financière des Entreprises Publiques en République de Djibouti. En effet, les Etablissements publics et Semi-publics accusent des retards réguliers quant à l'exécution des documents relatifs aux comptes financiers définitifs de l'exercice de fin d'année. Néanmoins, ces établissements publics jouissent d'un monopole dans leurs secteurs d'activité respectifs. Par ailleurs, il est intéressant de distinguer d'une part les grandes entreprises publiques et d'autre part les petites et moyennes.

L'analyse des premières nécessite une attention particulière, puisque leur poids dans l'économie nationale est non seulement considérable mais ne cesse de croître ces dernières années suite à d'importantes restructurations. L'analyse de ces établissements porte sur la période comprise entre 2000 et 2005.

En effet, en 2005 les cinq établissements publics les plus importants en l'occurrence PAID, EDD, ONED, AID et Djibouti télécoms participaient à hauteur de 35% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB), contribue à 7,8 % sur les impôts et taxes collectés par l'Etat, et versent une masse salariale équivalente à 17,4% de la masse salariale supportée par le budget de l'Etat.

La plupart des petites et moyennes entreprises publiques connaissent des difficultés financières compromettant parfois la continuité et la qualité du service public. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs actuellement sujet des politiques de redressement financières dont l'objectif ultime de recherches d'autres sources de croissance. Il s'agit de la Poste de Djibouti, la Radio et Télévision de Djibouti (RTD), Imprimerie Nationale, la Société Immobilière (IN), la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti (SIHD).

Au vu de ce constat dans la présente analyse ne sera esquissée que la situation financière des grandes entreprises publiques.

PORT DE DJIBOUTI

I. Présentation et statut juridique

Le Port de Djibouti a été créé par la loi N°148/AN/80 du 5/10/1980. Initialement le Port a été un Etablissement Public de l'Etat doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Depuis Juin 2000, la gestion du port est confiée à « Dubai Port International » dans le cadre d'un contrat de concession.

Les objectifs du Port sont :

- la gestion, le développement et la prospérité du Port de Djibouti ;
- l'étude et la soumission à l'approbation de l'Etat, des plans et programmes d'investissements nécessaires à sa mission et d'en assurer l'exécution dans les conditions fixées par le décret d'approbation ;
- l'exploitation et la police du Port ;
- l'exécution des travaux d'entretien et d'amélioration tout en assurant la gestion de son domaine mobilier et immobilier ;
- d'exercer dans la limite de sa circonscription les compétences qui lui sont dévolues, en particulier en matière de sécurité maritime et des installations portuaires ;
- d'une manière générale, l'ensemble des actes de gestion concernant à la réalisation de sa mission.

II. Rentabilité et performance

1-Chiffre d'affaires

Evolution du Chiffre d'affaire (C.A) En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Chiffre d'affaire	6790	7959	8455	11500	11084	14489
Evolution	-----	17%	6%	36%	-4%	+30,7%

Le chiffre d'affaires du Port résulte des produits liés aux activités navires, aux activités marchandises et aux activités domaines et annexes.

- activités navires : accueil navires, réparations et prestations des navires, manutention à bord (Terminal à Conteneurs),
- activités marchandises : droits de port sur les marchandises, manutention sur terre, outillages, entreposages des marchandises et conteneurs,
- activités domaines et annexes liées aux domaines et environnements, aux travaux et prestations pour les tiers, les bacs, la zone franche.

Le chiffre d'affaires de Port est en hausse pour la période 2000-2005 avec une variation extraordinaire de +113%. Le chiffre d'affaire du Port enregistre en cette année 2005 une hausse conséquente de l'ordre de 30,7% par rapport à l'année 2004 en passant de 11 084 millions de FD à 14 489 millions de FD.

2. La valeur ajoutée (V.A)

Evolution de la valeur Ajoutée (En millions FD)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
V.A	5367	6080	6002	8079	6520	9455
Variation	----	13%	-1%	35%	-19%	+45%

Evolution des frais du personnel (En millions FD)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Frais du Personnel	2232	2342	2573	2749	2914	3376
Variation	-----	4,9%	9,8%	6,8%	6%	15,8%
Ratio Frais du Pers./V.A	42%	39%	43%	34%	45%	35,7%

La Valeur Ajoutée est la création de valeur réalisée par l'entreprise. La valeur ajoutée du PAID a considérablement évolué de 2000 à 2005, soit une hausse de l'ordre de 76% sur cette période, grâce à la croissance amorcée par le chiffre d'affaire.

Pour la récente période 2004-2005, la richesse créée par le PAID fait observer une croissance de 45% en passant effectivement de **6520 millions en 2004 à 9455 millions en 2005**. Cette bonne performance n'est rien d'autre que la traduction de l'évolution à la hausse du chiffre d'affaire de l'année 2005. Par ailleurs, il est important de s'intéresser au poids des charges du personnel sur la richesse créée (V.A). En effet, le ratio frais du personnel/V.A du PAID reste élevé et absorbe une part conséquente de la richesse créée.

Les Frais du personnel qui représentent 35,7% de la valeur ajoutée, ont connu une croissance de 15,8% par rapport 2004 soit **2 914 millions de FD en 2004 à 3 376 millions de FD en 2005**.

3. Analyse de l'Excédent Brut d'exploitation (EBE) et de la capacité d'autofinancement (CAF)

EBE (excédent brut d'exploitation) En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
E.B.E	3135	3738	3429	5330	3606	6079
Variation	--	+19%	-8%	+55%	-32%	+68%
Ratio EBB/C.A	46%	47%	41%	46%	32%	42%

L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) est un indicateur de témoin de la performance d'exploitation de l'Entreprise. Il est calculé avant la prise en compte des dotations et des éléments financiers. Il ne dépend ni de la politique fiscale, ni de la politique financière. L'EBE du PAID quant à lui aussi a considérablement augmenté de 68% en 2005 par rapport à sa valeur de l'année 2004 en passant de 3 606 millions de FD à 6 079 millions de FD.

Le ratio de rentabilité d'exploitation (EBE/CA), la part de l'E.B.E sur le chiffre d'affaire en témoigne plus de cette tendance, en enregistrant entre 2004 et 2005, une part de 42% contre 32% en 2004. Cependant, il est

important de remarquer que l'E.B.E du PAID pourrait enregistrer des résultats plus encourageants, mais reste pénalisé par la progression des frais du personnel.

C.A.F (capacité d'autofinancement) En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
C.A.F	2704	3246	3292	4304	2640	5594
Variation	-----	20%	1%	31%	-39%	+112%

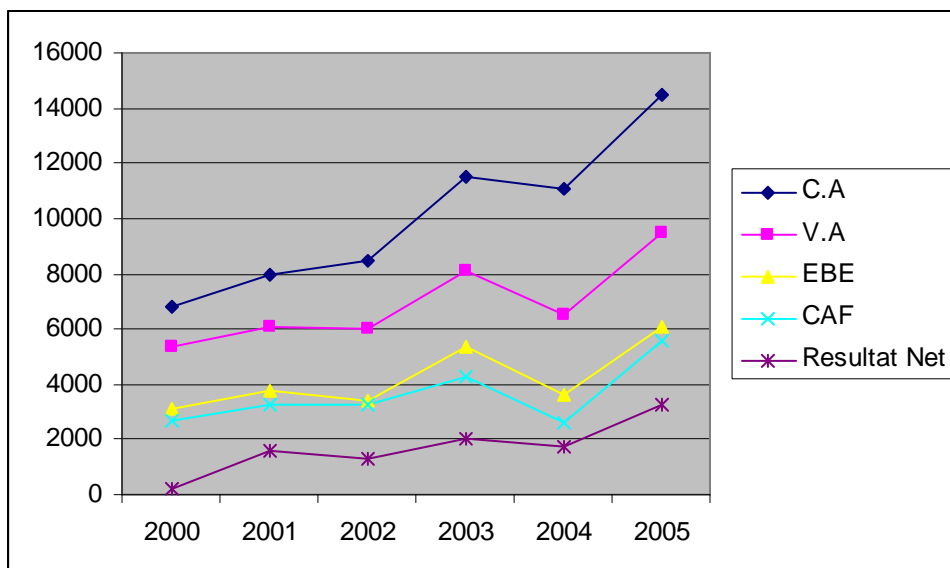
La capacité d'autofinancement correspond à ce qui reste à l'entreprise une fois rémunéré l'ensemble des partenaires. Elle permet à l'entreprise d'autofinancer le renouvellement des investissements économiques. Elle est déterminée à partir du résultat net de l'exercice correction faite des charges et produits non décaissables (Amortissements, reprise sur amortissements et provisions). En d'autres termes, cet indicateur illustre le surplus monétaire dégagé par l'activité. La capacité d'autofinancement du PAID en cette année 2005 est largement positive, soit une baisse de +112% par rapport à l'année 2004. La bonne tenue de cet indicateur traduit bien l'état de force du PAID à pouvoir financer ses opérations d'investissement. Ceci pourra dissuader le PAID à recourir à l'endettement pour financer ses investissements. La bonne performance de cet indicateur en 2005 est essentiellement due à la croissance importante du résultat net (+88% par rapport à 2004).

4: Résultat net

Evolution du résultat net (En millions FD)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Résultat Net	214	1597	1271	2055	1730	3251
Variation	-----	646%	-20%	+62%	-16%	+88%

Après une année 2004 caractérisée par un résultat net en recule, le résultat net de l'année 2005 est en nette amélioration. En effet, le résultat net du PAID a connu une croissance considérable de l'ordre de 88% entre 2004 et 2005 en passant de 1730 millions de FD à 3251 millions de FD. Il est à noter que depuis l'année 2000, date effective de la privatisation du PAID, le résultat net du Port connaît une augmentation hors du commun de l'ordre de 1419% entre 2000 et 2005 en passant de 214 millions FD à 3251 millions FD.



III. Aperçu sur l'évolution de la situation du Port depuis la privatisation

Rappelant d'abord que le PAID est privatisé depuis 2000. Depuis cette date le Port de Djibouti met en avant des résultats très encourageants. En effet, le chiffre d'affaire du Port est en hausse pour la période 2000-2005 avec une variation extraordinaire de +113%. Le chiffre d'affaire du Port enregistre en cette année 2005 une hausse importante de l'ordre de 30,7% par rapport à l'année 2004 en passant de 11084 millions de FD à 14489 millions de FD.

La richesse créée par le PAID en l'occurrence la valeur ajoutée a aussi considérablement évolué, soit une hausse de l'ordre de 76% sur cette période en passant de 5367 millions de FD à 9455 millions de FD. Cette situation florissante est le résultat de la croissance amorcée par le chiffre d'affaire en passant de 6790 millions de FD en 2000 à 14 489 millions de FD en 2005.

La capacité d'autofinancement du Port va également dans le même sens durant cette même période en passant de 2704 millions de FD en 2004 à 5594 millions de FD en 2005, soit une hausse significative de 107%. La bonne performance de cet indicateur est essentiellement due à la forte hausse du résultat net qui pour la période 2000-2005 a connu une progression de l'ordre de 1419%; en passant de 214 millions de FD à 3 251 millions de FD.

Quant à l'EBE pour la période 2000-2005, cet indicateur enregistre une croissance considérable de 94%, notamment due à l'importante amélioration de la valeur ajoutée durant cette même période.

La situation et la structure financière du Port autonome international s'améliore nettement. Ainsi, le ratio d'autonomie financière (capitaux propres/DLMT) du PAID en l'année 2000 et 2005 se solde respectivement à +122,7% et à +167,5 %.

Par conséquent, le PAID reste très crédible sur le remboursement de ses dettes vis à vis des tiers.

Le fonds de roulement net de l'entreprise enregistre des bons résultats soit 19767 millions de FD en 2000 et 33836 millions de FD en 2005, cela s'explique par des ressources stables largement supérieures aux emplois stables. Ainsi le ratio de taux de couverture Ressources stables/Emplois stables se chiffre à 177% en 2000 à 241% en 2005.

Le besoin en Fonds de roulement du PAID s'est dégradé entre 2000 et 2005 en enregistrant -164 millions en 2000 et -911 millions en 2005. En conséquence, la trésorerie Net quant à elle demeurent très largement positive soit une trésorerie de 19931 millions en 2000 et 34747 millions en 2005.

Ces résultats témoignent que cet établissement pourra faire mieux, le PAID de paire avec le Port de Doraleh attend gagné plus dans le cadre d'une meilleure intégration régionale avec l'entrée en vigueur prochaine du bloc régional qu'est le COMESA en occupant considérablement la place d'un port de redistributions.

Constituant un des piliers de l'activité économique du pays, le Port s'affirme toujours comme le 1^{er} établissement public et le plus prometteur de Djibouti.

ELECTRICITE DE DJIBOUTI (EDD)

I. Présentation de l'entreprise

L'EDD est un Etablissement Public à caractère industriel et commercial et a été créé le 21 janvier 1960. L'activité principale de l'EDD est la vente d'énergie moyenne et basse tension.

L'EDD assure la gestion du service Public de l'électricité et met en place les programmes d'études et de travaux nécessaires au fonctionnement de ce service, et ceci sur l'ensemble du territoire.

Le cadre juridique et institutionnel de l'EDD a été réformé selon la loi n°12/AN/4^{ème} L du 11 mars 1998. Cependant le statut actuel de l'EDD n'est pas toujours en conformité avec les dispositions de ces nouveaux textes en vigueur alors que les établissements publics, en général, avaient un délai de 6 mois pour s'y conformer selon l'article 16 de cette loi.

Le cahier des charges de l'EDD en vigueur est celui défini par l'arrêté n°83-0171/PR/EDD du 2 février 1983 qui fixe les modalités de production, d'exploitation et de distribution de l'énergie électrique.

II. Rentabilité et Performance

1- Chiffre d'affaire

Evolution du chiffre d'affaire (C.A) En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
C.A	7 463	8 026	8 920	9 303	9 626	10 718
Variation	-----	+7,54%	+11,14%	+4,29%	+3,47%	+11,34%

Le chiffre d'affaire est représenté par la production vendue en biens et en services. Le chiffre d'affaires de l'EDD est la somme des ventes d'énergie BT (basse tension) et M.T (moyenne tension) et les travaux et prestations effectués au profit des clients. Le chiffre d'affaire de l'EDD est en hausse sur toute la période 2000-2005 avec une variation de +43,6%. En effet, il est important de remarquer que depuis l'exercice 2000, la progression du chiffre d'affaire est continue en enregistrant successivement 7463 millions de FD en 2000, 8026 millions FD en 2001, 8920 millions en 2002, 9303 millions FD en 2003, 9626 millions FD en 2004 et 10718 millions FD en cette année 2005.

Par rapport à l'année 2004, la progression du chiffre d'affaire de l'année 2005 se chiffre à 11,34%. Cette progression du chiffre d'affaire s'explique en gros par l'engouement de la demande des ménages djiboutiens en énergie. De ce fait la croissance de la demande en énergie n'est rien d'autre que la conséquence directe du phénomène de l'accroissement démographique conjuguée d'une amélioration de la situation économique du pays. A ce titre le taux de croissance économique est de l'ordre de 3,5% en 2005 et le taux d'accroissement démographique naturel est de l'ordre de 3 % ainsi Djibouti se situe parmi les pays à croissance démographique élevée, dont environ les

deux tiers vivent dans la capitale. Ainsi en terme de quantité, l'énergie produite poursuit sa hausse. Elle a passé en cette année 2005 de 302 979 MWH contre 271 026 MWH, soit une progression de 11,8 %. D'autre part, Le nombre d'abonnés de l'EDD continue sa progression (+9,2 %) et atteint le chiffre de 34 042 en 2005 contre 31 158 en 2004.

2- La Valeur Ajoutée (V.A)

Evolution de la valeur ajoutée

En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
V.A	2 990	3 805	4 201	3 955	3 567	2767
Variation	-----	+27,26%	+10,41%	-5,86%	-9,81%	-22,4%

Evolution des frais du personnel

En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
Frais du Personnel(F.P)	1 825	1 862	1 900	1 762	1 662	1773
Ratio Frais du Pers./V.A	61,0%	48,9%	45,2%	44,6%	46,6%	64%

La Valeur ajoutée est la création de valeur réalisée par l'entreprise. La richesse créée par l'EDD a connu une forte dégradation depuis ces deux dernières années. Ainsi, la Valeur ajoutée fait observer successivement une chute assez conséquente de l'ordre de -5,86 % en 2003, -9,81% en 2004 et -22,4% en 2005. En effet, la dégradation de ce ratio en cette année 2005 s'explique en gros par la forte croissance des consommations externes due particulièrement à la hausse incessante des produits combustibles et pétroliers à l'échelle internationale. Ainsi, les charges d'exploitations ont atteint un niveau record tirées à la hausse par la flambée des prix des produits pétroliers, un niveau de l'ordre de 12468 millions FD en 2005 contre 10515 millions FD en l'année 2003, soit une croissance de l'ordre de 18,6%.

Par ailleurs, il est important de remarquer que la richesse créée par l'EDD est accaparée en grande partie par la masse salariale. En effet, l'Etablissement a consacré en 2005 une part de 64% de la richesse créée à la rémunération du personnel. A cet égard, l'EDD a intérêt de mener à bien une politique de gestion de Ressources Humaines rigoureuse mais efficiente afin de contrecarrer cette situation.

3- Analyse de l'Excédent Brut d'exploitation(EBE) et de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Excédent brut d'exploitation (EBE)

En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
E.B.E	1200	1961	2301	2552	2005	1894
Variation	-----	+63,4%	+17,3%	+10,9%	-21,4%	-5,5%
E.B.E/C.A	16,1%	24,4%	25,8%	27,4%	20,8%	17,7%

L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) qui est un indicateur de témoin de la performance d'exploitation de l'Entreprise, a également connu pour cette année 2005 une baisse de l'ordre de -5,5% évidemment due à la forte régression de la valeur ajoutée. D'ailleurs, le ratio de rentabilité d'exploitation (EBE/CA), en témoigne plus cette tendance en passant de 20,8% à 17,7% pour la période 2004-2005.

La capacité d'autofinancement (CAF)

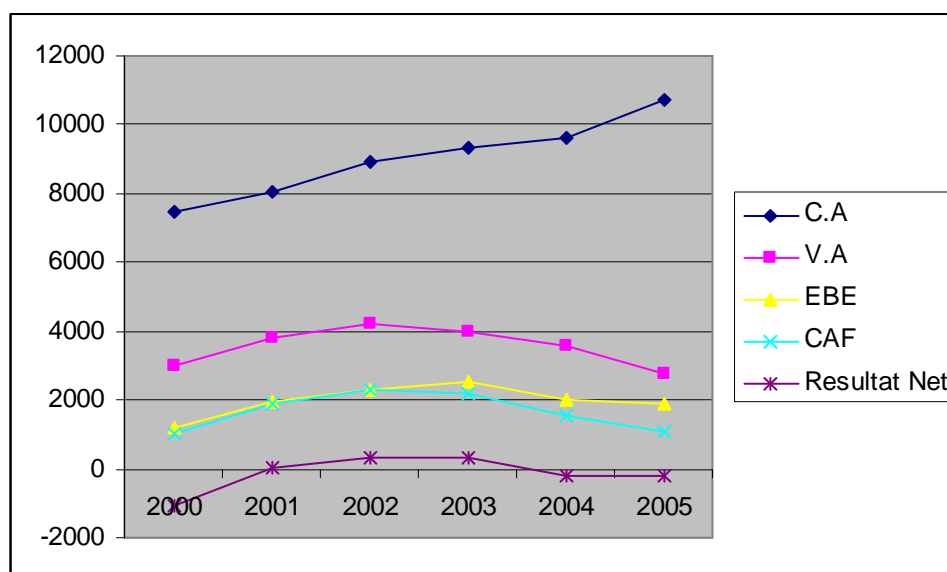
En millions FD						
Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
C.A.F	998	1887	2299	2209	1565	1057
Variation	-----	+89,1%	+21,8%	-3,9%	-29,2%	-32,5%

La capacité d'autofinancement qui correspond à ce qui reste à l'entreprise une fois rémunéré l'ensemble des partenaires, a connu une très forte régression, soit une baisse de l'ordre de 32,5% par rapport à l'année 2004. La mauvaise performance de cet indicateur est due à la forte dégradation de la valeur ajoutée.

4- Résultat net

En millions FD						
Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
Resultat Net	-1061	39	307	324	-226	-172
Variation		103,7%	687,2%	5,5%	-169,8%	23,9%

Depuis la politique de redressement financière que l'EDD a mené à partir de l'année 1999, le résultat net de deux dernières années s'est nettement amélioré, avec un déficit de l'ordre de 172 millions FD en 2005 contre 226 millions FD en 2004.



Suite au politique de redressement financière et de restructuration de sa centrale de production que les dirigeants de cette entreprise entamèrent dès la fin de l'année 1998, la situation de l'EDD venait de s'améliorer.

En effet, pour la période 2001-2003, l'entreprise met en avant de résultats nets positifs soit un solde positif de 39 millions en 2001, et respectivement des soldes de 307 millions et 324 millions en 2002 et 2003.

Cependant l'EDD fait observé ces deux dernières années des résultats nets déficitaires soit un déficit de -226 millions en 2004 et un déficit de l'ordre de -172 millions. Ce résultat net déficitaire est la conséquence de la flambée du prix des produits pétroliers au niveau international qui ont atteint un niveau jamais atteint dans le passé. Jusqu'à même que la hausse tarifaire de 19,2 % effectuée dans le courant du mois de septembre 2005 et la subvention octroyée par l'Etat arrêtée à 900 millions n'arrivent pas à assainir la situation financière de l'EDD.

DJIBOUTI TELECOM

I. Présentation de l'entreprise

L'application de la loi n°13/AN/98 du 11 mars 1998 portant réforme des secteurs de la poste et des télécommunications a permis la séparation des deux secteurs et la création de la « Poste de Djibouti S.A » et la Société de « Djibouti Télécom S.A ».

Djibouti Télécom est géré par un Conseil d'Administration et a pour objectif l'exploitation technique et commerciale, l'entretien et le développement de tous les réseaux de télécommunication.

II. Rentabilité et Performance

1 : Chiffre d'affaire

Evolution du chiffre d'affaire (C.A) En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
C.A	4587	4624	6164	6049	5118	5961
Variation	----	1%	33,3%	-2%	-15%	16,5%

Pour sa 6^{ème} année d'activité en l'occurrence l'année 2005, Djibouti Télécom a réalisé un chiffre d'affaire de 5961 millions de FD, tiré sur ses ventes des produits et services. Ainsi en 2005, le chiffre d'affaire de Djibouti Télécom enregistre une régression significative de l'ordre de 40,3% par rapport à l'année précédente.

En effet, la croissance du chiffre d'affaire de Djibouti Télécom a été continue sur les trois premières années (en enregistrant successivement 4587 millions de FD en 2000, 4624 millions de FD en 2001, 6164 millions de FD en 2002), soit une croissance de l'ordre de 34,4% entre 2000-2002 à l'opposé d'une 4^{ème} année et 5^{ème} année où on observe des baisses successives de l'ordre de 2% en 2003 par rapport à l'année 2002 et de -15% en 2004 par rapport à l'année 2003.

En passant de 6164 millions de FD à 6049 millions entre 2002-2003 et 6049 millions à 5118 millions entre 2003-2004).

Suite aux régressions observées pour les exercices 2003 et 2004, le chiffre d'affaires de Djibouti Télécom trouve le chemin de la croissance en 2005 en enregistrant une amélioration non négligeable de 16,5% par rapport à 2004.

2- La Valeur Ajoutée (V.A)

En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
V.A	3717	3398	4706	4150	3468	4206
Variation	-----	-8,6%	+38,5%	-11,8%	-16%	+21,2%

La valeur ajoutée à savoir la richesse créée par Djib-Telecoms fait observer pour cette année 2005 une tendance à la hausse. Elle connaît une variation de +21,2% par rapport à l'année 2004, en passant de 3468 millions de FD en 2004 à 4206 millions de FD en 2005.

3- Analyse de l'Excédent Brut d'exploitation (EBE) et de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Excédent brut d'exploitation (EBE) En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
E.B.E	2603	2220	3310	2801	1927	2583
Variation	-----	-14,7%	+49%	-15,4%	-31%	+34%
E.B.E/C.A		56,7%	48%	46,3%	37,7%	43,3%

Evolution des frais du personnel En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
Frais du Personnel (F.P)	1114	1178	1396	1349	1541	1623
Variation	-----	+5,7%	+18,5%	-3,4%	+14%	+5,3%
Ratio Frais du Pers./V.A	30%	34,7%	29,7%	32,5%	44,4%	38,6%

Ainsi que durant cette même période, l'Indicateur de témoin de la performance à savoir l'EBE illustre aussi une variation significative de l'ordre de +34% en 2005 par rapport à l'année 2004, en passant de 1 927 millions de FD à 2 583 millions de FD en 2005.

En effet, il est important de remarquer que cet indicateur (EBE) pourrait enregistrer des résultats plus intéressants, mais les charges de personnels de Djibouti Télécom sont assez importantes, d'ailleurs elles passaient de 1541 millions de FD en 2004 à 1623 millions de FD entre 2005, soit une hausse de 5,3%, c'est ce qui tire à la baisse EBE.

La capacité d'autofinancement (CAF) En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
C.A.F	2092	1877	2631	2149	1128	1485
Variation		-10,3%	+40%	-18,3%	-47,5%	+31,6%

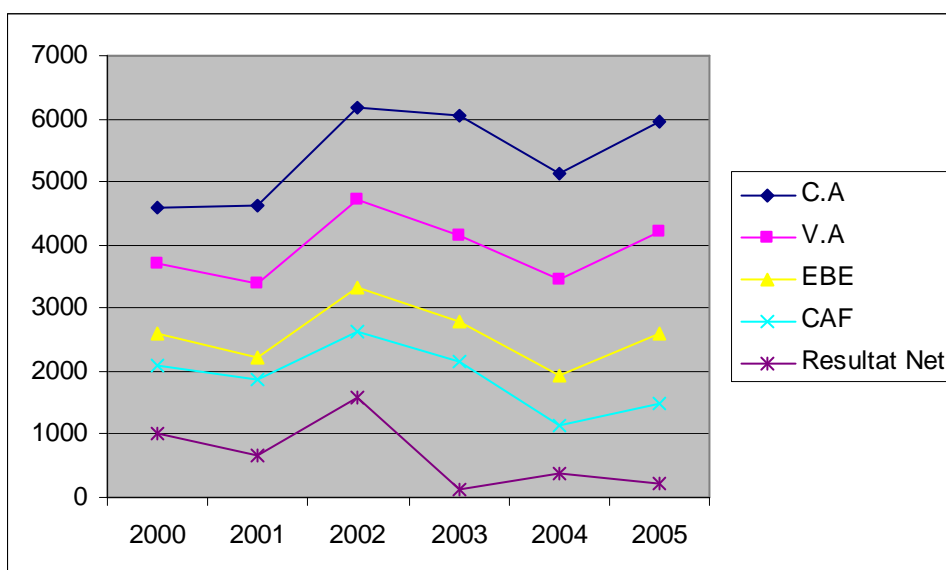
La capacité d'autofinancement reste également satisfaisante pour cette année 2005 en enregistrant une croissance de 31,6 % (en passant de 1 128 millions de FD en 2004 à 1 485 millions de FD en 2005).

4- Résultat net

En millions FD

Année	2 000	2 001	2 002	2003	2004	2005
Résultat Net	1000	675	1592	119	387	231
Variation	----	-32,5%	+135,8%	-92,5%	+225%	+40,3%

Sur la période 2004-2005, Djibouti Télécom a connu pour sa 6^{ème} d'activité une baisse importante de son résultat net. Ainsi, le résultat net réalisé par Djibouti Télécom en 2005 se chiffre à 231 millions de FD contre 387 millions de FD en 2004, soit une baisse de l'ordre de 40,3% par rapport à l'année 2004.



La situation financière Djib-telecoms reste fragile depuis 2002, une année florissante dont le résultat a atteint le barre de 1592 millions FD. En effet, les résultats nets réalisés par Djibouti télécoms pour ces trois dernières années en l'occurrence aux cours des exercices 2003,2004 et 2005 sont inférieurs respectivement à 13 fois, 4 fois et 7 fois celui de l'année 2002.

Aussi, le résultat net de 2005 se chiffre à 231 millions contre 387 millions en 2004, soit une baisse de l'ordre de 40,3% par rapport à l'année 2004.

Office National des Eaux de Djibouti (ONED)

I. Présentation de l'Entreprise

L'ONED a été créée par la loi n°27/AN/83/1^{er} L du 3 février 1983. « L'ONED a pour mission dans le cadre de la politique gouvernementale et des directives qu'elle reçoit du Président du Conseil d'Administration, d'assurer la gestion du service public de l'eau sur le territoire National dans les domaines financiers, administratifs et techniques ».

Le cahier des charges et du règlement des eaux est celui défini par l'arrêté n°83-293/PRE du 22 février 1983 et les modalités d'adduction, de traitement et de distribution d'eau potable. Son cadre juridique et institutionnel de l'ONED a été reformé selon la loi n°121/AN/4^{ème} du 11 mars 1998. L'ONED employait 290 agents et comptait 15 634 abonnés à la fin de l'année 2005.

II- Rentabilité et Performance

1. Chiffre d'affaire

Evolution du chiffre d'affaires (CA)

En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
C.A	1605	1786	1808	1832	1836	1915
Variation	6,3 %	11,3 %	1,2%	1,3%	0,2%	4,3%

Le chiffre d'affaires de l'ONED enregistre une croissance non négligeable de 19,3% sur la période 2000-2005. Par ailleurs, au fil des cinq derniers exercices le chiffre d'affaire a légèrement progressé, soit des augmentations de 11,3% en 2001, 1,2% en 2002, 1,3% en 2003, 0,2% en 2004 et 4,3% en 2005.

2. La Valeur Ajoutée

En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
V.A	1029	1149	1120	1207	1050	955
Variation	-2.6%	11.6%	-2.5%	7.76%	-13%	9%
VA/CA	64.1%	64.3%	62%	65.9%	57%	50%

La valeur ajoutée à savoir la richesse créée quant à elle a très peu variée en l'espace de 5 ans, soit une croissance de 2% entre 2000 et 2004 en passant de 1029 millions de FD en 2000 à 1050 millions de FD en 2004 avant de décroître à 955 millions en 2005 soit une baisse de 9% par rapport à l'exercice antérieur.

Après une année 2003 assez exceptionnelle en terme de performance de création de richesse avec une croissance de 8% en passant effectivement de 1120 millions à 1207 millions entre 2002 et 2003, la valeur ajoutée de l'ONED régresse de 13% en 2004 et de 9% sur la période d'étude.

3- Analyse de l'Excédent Brut d'exploitation (EBE) et de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Excédent brut d'exploitation (EBE) En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EBE	552	669	596	696	472	401
Variation	-5.3%	21.2%	-11%	16.7%	-32%	-15%
EBE/CA	34.4%	37.4%	33%	38%	25.7%	21%

L'analyse du ratio de rentabilité d'exploitation de l'ONED à savoir l'E.B.E (Excédent Brut d'Exploitation) s'est dégradé sur la période d'étude en passant de 552 millions en 2000 à 401 millions en 2005 soit une baisse de plus de 27.3% pour représenter 21% du chiffre d'affaires alors que ce ratio était de 34.4% en 2000.

Le poids du personnel

En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
FP	477	480	524	511	578	554
Variation	0.6%	0.6%	9%	-2.5%	13.1%	-4.2%
FP/VA	46 %	41.7 %	46.7 %	59.5%	55%	58%

Les frais du personnel ont augmenté de plus 16% entre 2000 et 2005. En 2000 ces frais représentaient 46 % de la valeur ajoutée alors qu'en 2005 ceux-ci absorbent 58% de la valeur ajoutée, ce qui somme toute est énorme surtout du fait de la tendance à la baisse de la valeur ajoutée. Il faudrait par conséquent que l'ONED puisse maîtriser ce poste et le ramener à un niveau acceptable. Néanmoins, nous observons une légère baisse de 4,2%, en passant de 578 millions de FD en 2004 à 554 millions de FD en 2005.

La capacité d'autofinancement (CAF)

En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CAF	548	1050	525	845	917	510
Variation CAF	-13%	93%	-50%	61%	8.6%	-44.4%
CAF/CA	34%	59%	29%	46%	50%	26.6%

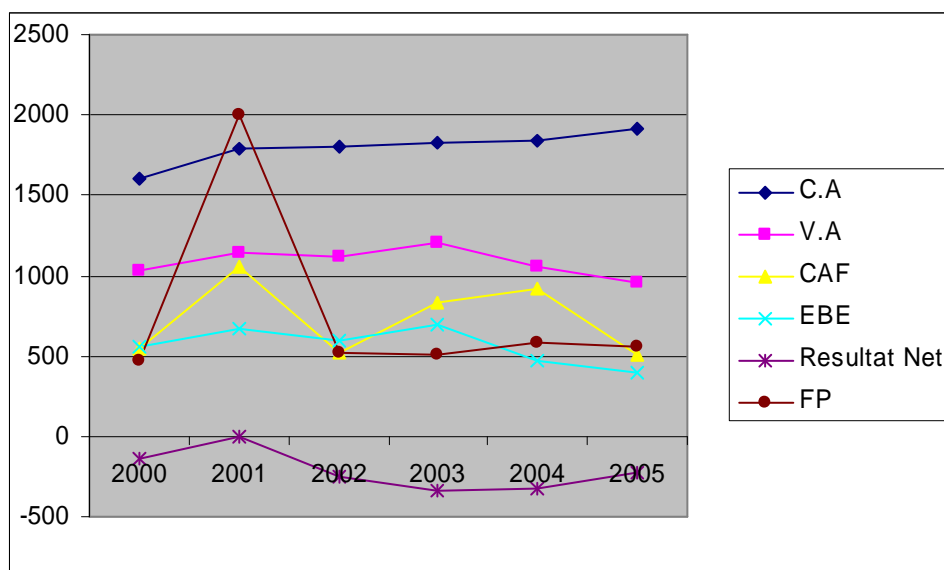
Pour l'année 2004, la CAF enregistre une croissance de 10,3% en passant effectivement de 845 millions en 2003 à 917 millions de 2004 avant de baisser à 510 millions en 2005, même loin derrière son niveau de croissance de l'année 2001. Ce niveau très bas de la CAF n'est rien d'autre que l'expression du poste « Dotations aux Amortissement et Provisions » qui s'est toujours maintenu à un niveau très élevé.

4. Le résultat net

En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
R.N/CA	-8.4%	-0.16%	-13.8%	-18%	-2%	-31%
Résultat Net	-136	-3	-249	-330	-324	-225

Quant au Résultat Net de cet Etablissement, il reste sur la période 2000-2005 déficitaire en enregistrant successivement -136 millions en 2000, -3 millions en 2001, -250 millions en 2002, -330 millions en 2003, -324 millions en 2004 et -225 millions en 2005. La mauvaise performance de cet indicateur conduira cet établissement à compromettre la continuité de son activité.



Malgré une croissance continue de ses activités depuis 5 ans, l'ONED présente de rendements médiocres caractérisés par des valeurs ajoutées (V.A) et des résultats nets d'exploitations négatives qui obligera l'ONED à emprunté davantage alors que l'établissement présente déjà un taux d'endettement élevé.

Aéroport International de Djibouti (AID)

I- Présentation de l'Entreprise

L'Aéroport International de Djibouti (AID) a été créé par l'ordonnance n°77048/PR du 28 octobre 1977. Il avait un statut d'Etablissement Public. Et l'ordonnance n°84-044/PR/MCTT du 13 janvier 1984 a modifié le statut de l'AID et il a été créé un établissement public à caractère industriel et commercial doté de l'autonomie financière.

L'Etablissement a pour mission :

- 1 L'exploitation technique et commerciale, l'entretien et le développement de l'aéroport d'Ambouli et toutes les installations de navigation aérienne et de météorologique qui lui sont rattachées ;
- 1 L'exploitation de tout aérodrome ou installation que, par des contrats ou conventions particulières, l'Etat jugerait utile de lui confier ;
- 2 Tous les services de contrôle de la circulation aérienne à la charge de la République de Djibouti ;
- 3 La formation des personnels spécialisés dans le cadre de son exploitation.

Depuis le mois de juin 2002, la gestion de l'AID a été confiée au même partenaire privé qui gère le PAID, à savoir le Dubaï Port International.

II. Rentabilité et performance

1. Evolution du chiffre d'affaires (C.A)

En millions FD						
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
C.A	888	914	1399	1690	1648	1762
Variation	- 8,6%	2,9%	53%	20%	-2.5%	7%

Depuis son transfert de gestion à Dubaï Port International en 2000, l'aéroport a vu son chiffre d'affaires considérablement augmenté sur la période 2000-2005 avec une croissance 98.4% en passant de 888 millions en 2000 à 1762 millions en 2005.

Pour l'exercice 2005, le chiffre d'affaire a légèrement augmenté de l'ordre 7% en passant de 1648 millions en 2004 à 1762 millions en 2005.

A partir de l'année 2001, on observe une reprise timide (2,9 %) du chiffre d'affaire qui sera suivie en 2002 d'une croissance remarquable de 53 % grâce à l'orientation de la politique gouvernementale notamment en matière de la gestion de l'AID (privatisation), en matière de l'aviation civile (mise en place du ciel ouvert), et en matière d'accords militaires internationaux (accords avec les forces militaires en charge de la lutte contre le terrorisme).

2. La Valeur Ajoutée

En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
V.A	562	592	991	1146	1098	1088
Variation	-15.9%	5.3%	67.4%	15.6%	-4.2%	-1%
VA/CA	63.2%	64.7%	70.8%	67.8%	66.6%	61.7%

La richesse générée quant à elle est en baisse de 10 millions soit 0.9% par rapport à l'exercice précédente, passant de 1098 millions fd à 1088 millions fd. La richesse créée par l'AID a globalement augmenté de 98.4% entre 2000 et 2005 suivant ainsi la même tendance que l'évolution du chiffre d'affaire.

Durant la période observée, la valeur ajoutée de l' AID a représenté en moyenne 65.8% du chiffre d'affaire car en même temps les consommations externes ont aussi augmenté significativement durant la même période.

3- Analyse de l'Excédent Brut d'exploitation (EBE) et de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Excédent brut d'exploitation (EBE)

En millions FD

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EBE	21	46	398	552	350	301
Variation	-58.8%	119%	765%	38.7%	-36.6%	-14%
EBE/CA	2.4%	5%	28.4%	32.6%	21.2%	17%

La rentabilité d'exploitation a suivi la même tendance que les indicateurs précédents en passant de 21 millions de FD en 2000 à 301 millions de FD en 2005 soit une évolution sur la période d'étude de l'ordre de plus de 1300%.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) de l'Aéroport reste cependant faible par rapport à la taille de cet établissement. Sur la période 2000-2005, l'EBE a pour une fois atteint la barre des 550 millions en 2003 avant de redescendre à 301 millions en 2005 confirmant la tendance à la baisse de cet indicateur. Cette situation s'explique par la difficulté de répercuter la baisse de l'activité sur certaines charges du personnel qui ont même connu une hausse de plus de 45% entre 2000 et 2005.

Les frais du personnel représentaient 72.3% de la valeur ajoutée en 2005 alors qu'ils n'étaient que de 51.8% en 2003, dans la même période la valeur ajoutée déclinait.

La Capacité d'autofinancement (CAF) En millions FD

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CAF	56	373	-39	-14	320	-79	37	237
Variation	-	566%	-110.4%	-64.1%	2385%	-124%	-147%	540%
CAF/CA	5.7%	38.4%	-4.4%	-1.5%	22.8%	-4.6%	-4.6%	-4.6%

La capacité d'autofinancement (CAF) a commencé à se dégrader à partir de 2000 avant de devenir positif en 2002 grâce à la dotation aux amortissements qui a fait un bond de plus de 103.5%.

En 2003, la CAF redevenait négative en raison notamment du résultat de l'exercice très déficitaire auquel il faut ajouter les reprises qui ont fait un bond de plus de 142% même si le poste « dotation aux amortissements&provisions » est resté très important.

A partir de 2004, le niveau de la CAF s'améliore avant de connaître une hausse considérable en 2005.

3. Le résultat net

En millions FD

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
R.N	-302	-207	-503	-263	-286	-370	-331	-118
Variation	-	-45.8%	143%	-47.8%	8.7%	-0.4%	-10.5%	-64.4%

Le Résultat Net de l'AID témoigne également de la mauvaise performance de cet établissement malgré sa gestion privatisée. Il reste sur la période 2000-2005 déficitaire en enregistrant successivement -503 millions FD en 2000, -263 millions FD en 2001, -286 millions en 2002, -370 millions FD en 2003, -331 millions FD en 2004 et -118 millions FD en 2005.

Néanmoins, le résultat de 2005 s'est nettement amélioré par rapport à 2004 en passant de -331 millions de FD à -118 millions FD.

Si l'AID continue dans cet élan, cette mauvaise performance le conduira à compromettre la continuité de son activité, et l'obligera à recourir à l'endettement et ce qui risque à terme de rendre négatif le poste « Capitaux Propres » du fait du report sur l'exercice précédent des pertes antérieures selon les normes de la comptabilité.